

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BORDEAUX INP SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2017

Nombre de membres en exercice composant le conseil	30
Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	3
Total des membres ayant voix délibératives	22

N°	Intitulé
2017-46	Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration du 29 septembre et du 18 octobre 2017
2017-47	Approbation du plan de communication 2018
2017-48	Approbation du rapport annuel de prévention pour l'année 2017 et du programme de prévention pour l'année 2018
2017-49	Approbation de diverses conventions de relations internationales
2017-50	Approbation de la création et des tarifs de l'école d'été « Design your own IoT network »
2017-51	Approbation de la politique qualité de Bordeaux INP
2017-52	Approbation de l'accueil de diverses structures hébergées



DÉLIBÉRATION N°2017-46 PORTANT APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DU 29 SEPTEMBRE 2017 ET DU 18 OCTOBRE 2017.

E N S E I R B
M A T M E C A

E N S E G I D

E N S C B P

E N S T B B

E N S C

E N S G T I

I S A B T P

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 13 juillet 2013 portant nomination de M. Marc Phalippou dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5 et 22 à 26 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :



Article 1

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 septembre 2017, tel que rédigé dans le document joint à cette délibération, est approuvé à l'unanimité.

Article 2

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 18 octobre 2017, tel que rédigé dans le document joint à cette délibération, est approuvé à l'unanimité.

Article 3

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU



DÉLIBÉRATION N°2017-47 PORTANT APPROBATION DU PLAN DE COMMUNICATION 2018.

E N S E I R B
M A T M E C A
E N S E G I D
E N S C B P
E N S T B B
E N S C
E N S G T I
I S A B T P
LA PREPA DES INP

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 13 juillet 2013 portant nomination de M. Marc Phalippou dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5 et 22 à 26 ;

écoles partenaires

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :



Article 1

Le plan de communication, tel que présenté dans le document joint à cette présente délibération est approuvé à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU



Bordeaux INP
AQUITAINE

ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENSC
ENSGTI*
ISABTP*
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

Plan de communication

Année universitaire 2017/2018

Dossier suivi par **Anne Capbern**



Principes généraux

La communication de Bordeaux INP s'inscrit dans la stratégie globale de l'établissement et dans la continuité des actions déjà entreprises par le service communication. Elle a pour mission de répondre à deux enjeux majeurs :

- ***la communication de marque** avec le développement de l'image, de la notoriété et de l'attractivité de l'établissement, de ses écoles et de La Prépa des INP*
- ***la communication interne**, avec le développement du sentiment d'appartenance à une culture commune ; l'accompagnement et le conseil auprès des personnels pour la valorisation de leurs actions*

Le plan de communication, vecteur de la politique générale de l'établissement, est présenté et voté au conseil d'administration.

Ce document ne comprend aucun élément relatif à la charte graphique de Bordeaux INP, développée dans un document annexe « Charte d'application de l'identité visuelle et du nom de marque Bordeaux INP » (www.bordeaux-inp.fr/extranet/fr/communication).

Sommaire

Principes généraux

PRESENTATION DU CONTEXTE ET ANALYSE DE LA SITUATION

I - Analyse du contexte	5
II - Etat des lieux	6
II – 1 – Le réseau communication	6
II – 2 – Le budget	7
II – 3 – Les actions marquantes de la stratégie de communication mises en œuvre en 2016-17	8
II – 4 – Image de marque dans la presse	10
III - Analyse F.F.O.R.	12
IV - Les publics cibles de l'établissement	14

POLITIQUE DE COMMUNICATION SUR L'ANNEE 2017/2018

V - Stratégie de communication de Bordeaux INP	16
VII - Rétroplanning	23
VIII - Répartition des dépenses et des recettes	24

ANNEXES	25
ANNEXE 1 – Descriptif des actions et supports de communication répertoriés par objectifs	26
ANNEXE 2 – Rétroplanning des actions de communication 2017-18 (services communication des écoles & La Prépa des INP)	34
ANNEXE 3 – [Etude] Retombées presse	41
ANNEXE 4 – [Statistiques] Site web	42
ANNEXE 5 – [Etudes] Présence de Bordeaux INP sur les réseaux sociaux	44

PARTIE I



Présentation du contexte et analyse de la situation

I – Analyse du contexte

Créé en 2009, Bordeaux INP est un établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), constitué sous la forme d'un grand établissement.

Présentation de Bordeaux INP

- **ENSC-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure de Cognitique
- **ENSCBP-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure de Chimie, de Biologie et de Physique
- **ENSEGID-Bordeaux INP** – Ecole Nationale Supérieure en Environnement, Géoressources et Ingénierie du Développement durable
- **ENSEIRB-MATMECA-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique de Bordeaux
- **ENSTBB-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure de Technologie des Biomolécules de Bordeaux
- **La Prépa des INP** - Bordeaux

Présentation du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine

Afin de structurer les formations d'ingénieurs en Nouvelle-Aquitaine et de constituer un ensemble régional coordonné en terme d'offre de formation, de recherche et de transfert, Bordeaux INP a développé, via des conventions de coopération, un dispositif « école partenaire ». Cette coopération a pour objectif de développer la visibilité et l'attractivité des écoles d'ingénieurs publiques dans la nouvelle grande région et vise la mise en œuvre de mutualisations, notamment dans les domaines de la formation, de la recherche, du transfert, des relations internationales et de la communication.

Les 7 écoles publiques d'ingénieurs, membres du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine rassemblent aujourd'hui 2 900 étudiant-e-s et proposent 17 spécialités d'ingénieurs dont 5 par apprentissage.

Les écoles partenaires : membres du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine (en septembre 2017)

- **ENSGTI*** - Ecole Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles (Pau) ;
- **ISABTP*** - Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics (Bayonne) ;

**Ecole partenaire, membre du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine*

Bordeaux INP : membre de la Communauté d'Université et d'Etablissements d'Aquitaine

Bordeaux INP, membre fondateur de la Communauté d'Universités et Etablissements d'Aquitaine avec l'Université de Bordeaux, l'Université Bordeaux Montaigne, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'Université de La Rochelle, Sciences Po Bordeaux et Bordeaux Sciences Agro, s'inscrit dans une logique de site qui lui permet de participer pleinement à la structuration du paysage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au niveau métropolitain, régional, national et international.

Bordeaux INP : membre du Groupe INP

Depuis 2014, Bordeaux INP est membre du Groupe INP constitué avec Grenoble INP, Lorraine INP et Toulouse INP. 1er réseau d'écoles publiques d'ingénieurs en France, le Groupe INP délivre un ingénieur sur 7. Il dispose d'une classe préparatoire intégrée, La Prépa des INP, et bénéficie d'une forte notoriété concernant les formations d'ingénieurs, la recherche, le transfert de technologie et les relations partenariales.

Avec 30 grandes écoles publiques d'ingénieurs, soit 21 000 étudiants, et 83 laboratoires de recherche, le Groupe INP figure parmi les 15 meilleures formations d'ingénieurs en France.

II - Etat des lieux

II - 1 / Le réseau communication

Organisation

Le réseau communication est constitué des services ou référents communication de chaque école, de La Prépa des INP et du service communication de Bordeaux INP. Il assure la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de communication de l'établissement et est coordonné par la responsable communication de Bordeaux INP.

SERVICE COMMUNICATION Bordeaux INP

=> Définir et mettre en œuvre la politique de communication & la stratégie de marque en appui au projet d'établissement sur un positionnement scientifique fort (décliné en 4 enjeux) et visant à promouvoir l'image et l'identité de Bordeaux INP, de ses écoles et de La Prépa des INP.

Au-delà de ces objectifs, le service communication de Bordeaux INP est également un soutien, un élément fédérateur assurant la liaison et la coordination entre les services communication des écoles et de La Prépa des INP.

SERVICES COMMUNICATION des écoles & de La Prépa des INP

=> Définir et mettre en œuvre la stratégie de communication en cohérence avec celle de Bordeaux INP. Accroître la notoriété de l'école / La Prépa des INP et l'attractivité de ses formations.

Chacune des 5 écoles composantes de l'établissement ou de La Prépa des INP est dotée d'un référent ou d'un service communication chargé, auprès de son directeur, de mettre en œuvre sa communication en fonction de ses spécificités.

Mutualisation

Des pôles d'expertise sont identifiés au sein du réseau communication permettant de mutualiser certaines actions spécifiques. Ces actions concertées renforcent certains axes de communication, tels que la communication internationale, les relations presse ou bien encore l'animation des réseaux sociaux.

4

RESULTATS

- **Des pôles d'expertise de plus en plus performants**
 - [Etude] Retombées presse - annexe 3
 - [Etudes] Présence renforcée sur les réseaux sociaux - annexe 5

- **Rationalisation des coûts & des moyens**
 - Impressions
 - Objets publicitaires
 - Salons

II - 2 / Le budget 2017

Le réseau communication au sein de Bordeaux INP, des écoles et de La Prépa des INP dispose d'un budget annuel.

Au niveau de Bordeaux INP

Budget de fonctionnement

Communication	66,00 k€
Actions et animations sociales	10,00 k€

Masse salariale
90,21 k€ (2 ETP)

Au niveau des écoles & de La Prépa des INP

Budget de fonctionnement

Communication	109,90 k€
---------------	------------------

153,64 k€ (3,6 ETP)

185,90 k€

243,85 k€

TOTAL

429,75 k€

II - 3 / Actions marquantes de la stratégie de communication
mises en œuvre en 2016-17

RAPPEL PAR OBJECTIF - COMMUNICATION EXTERNE

AXE 1 - Améliorer la notoriété de l'établissement auprès de ses publics cibles

OBJECTIFS	ACTIONS PHARES	RÉSULTATS
ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE DU GROUPE BORDEAUX INP NOUVELLE-AQUITAINE (écoles internes / partenaires et La Prépa des INP)	Mise en ligne d'un nouveau site internet pour Bordeaux INP, ses écoles & La Prépa des INP	⇒ Interactivité plus forte F-R-T (1 seul site internet / 6 environnements) ⇒ <u>STATISTIQUES 12/2016 > 07/2017</u> ⇒ 104 220 visiteurs > 210 662 sessions ⇒ 3 pages / session ⇒ 3 min 40 / session (statistiques plus complètes en annexe)
	Soutien et valorisation des relations internationales	⇒ Mise en place d'un GT « Communication RI » ⇒ Identification d'un budget ⇒ Promotion F & R ⇒ Appui à la summer school ⇒ Goodies spécifiques

OBJECTIFS	ACTIONS PHARES	RÉSULTATS
DÉVELOPPER LA VISIBILITÉ ET RENFORCER LA NOTORIÉTÉ DE L'ÉTABLISSEMENT => ATTIRER LES MEILLEURS ÉTUDIANTS & GARANTIR LEUR EMPLOYABILITÉ	Promotion auprès des futurs étudiants et prescripteurs	=> Meilleure visibilité salons Emplacement + signalétique => Evolution du format Journée Portes Ouvertes : 11h-17h
	Présence renforcée sur les réseaux sociaux	⇒ Facebook (8 cptes) : 8 500 fans ⇒ Twitter (3 cptes) : 4 029 abonnés (40 demandes / mois en moyenne) (étude en annexe) ⇒ Présence sur LinkedIn
	Développement des relations presse	=> 73 retombées + 13% entre 2016 et 2017 ⇒ Acquisition d'une plateforme - Veille renforcée - Fichier presse spécialisé (étude en annexe)

AXE 2 – Valoriser & accroître l’attractivité du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine

OBJECTIFS	ACTIONS PHARES	RÉSULTATS
<p>ACTEUR MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ANCRÉ SUR SON TERRITOIRE & POSITIONNÉ SUR DES ENJEUX MAJEURS D’AUJOURD’HUI ET DE DEMAIN</p>	<p>Valorisation du continuum F-R-T sur des enjeux sociétaux d’avenir inscrits dans le projet d’établissement</p>	<p>⇒ Dossiers thématiques (newsletter) n° 11 : Objets connectés, n° 5 : Robotique, n° 3 : Biotechnologies, n° 2 : Intelligence artificielle</p> <p>⇒ Articles presse</p> <p>⇒ Evènements scientifiques</p>
<p>- VALORISER LA RECHERCHE ET L’INNOVATION - FAVORISER LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES</p>	<p>Newsletter mensuelle externe « La lettre d’infos »</p>	<p>⇒ 673 abonnés (2 à 3 nouvelles demandes/mois)</p> <p>⇒ (25-30%) Bon taux d’ouverture</p> <p>⇒ Panel représentatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Institutionnel : 44% - Industriels : 37% - Recherche : 19% <p>⇒ Dossiers thématiques (newsletter) n° 10 : Equipes projets com. Inria, n° 9 : valorisation R&T, n° 8 : ERC - Alexander Kuhn</p>

AXE 3 – Valoriser la culture scientifique et technique, la recherche et l’innovation

OBJECTIFS	ACTIONS PHARES	RÉSULTATS
<p>MIEUX FAIRE CONNAÎTRE L’ÉTABLISSEMENT ET AINSI AFFIRMER SON EXPERTISE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE</p> <p>- FAVORISER LES ÉCHANGES SCIENTIFIQUES - ACCROITRE LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES POUR CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL DURABLE</p>	<p>Conférence débat « Bordeaux INP donne la parole à ses experts » #2</p>	<p>⇒ Mailing important (30 000 envois)</p> <p>⇒ 130 participants</p> <p>⇒ Chaîne YouTube #1 - 265 vues (06/2016) #2 - 108 vues (06/2017)</p> <p>⇒ Interaction sur les réseaux sociaux <u>Exemple Twitter</u> 10 500 personnes touchées, 145 retweets, +29 abonnés</p>

RAPPEL DES OBJECTIFS - COMMUNICATION INTERNE

Comment mieux impliquer et informer les personnels et les usagers sur la vie de l'établissement ? Comment développer le sentiment d'appartenance à Bordeaux INP ?

OBJECTIFS	ACTIONS PHARES	RÉSULTATS
- FÉDÉRER LES PERSONNELS ET LES ÉTUDIANTS AUTOUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT & CONSTRUIRE UNE IDENTITÉ PARTAGÉE	Création d'une boutique en ligne Groupe INP	⇒ Lancement du projet avec Toulouse INP
	Evénements internes & réunions d'informations (personnels, élèves élus)	⇒ Goodies offerts
- RENFORCER LA COHÉSION & CULTIVER L'ESPRIT DU GROUPE	Supports & valorisation	⇒ Infographies (Bilan social & Bilan Recherche & Transfert)
		⇒ Guide de prévention « Harcèlement sexuel et moral »
		⇒ Dépliant « Bordeaux INP 8 ans après »

II - 4 / Image de Bordeaux INP dans la presse

Grâce à l'outil Meltwater, mis en place en mars 2017, une analyse des retombées a pu être réalisée afin d'obtenir des indications sur l'image de Bordeaux INP dans la presse et auprès du grand public.

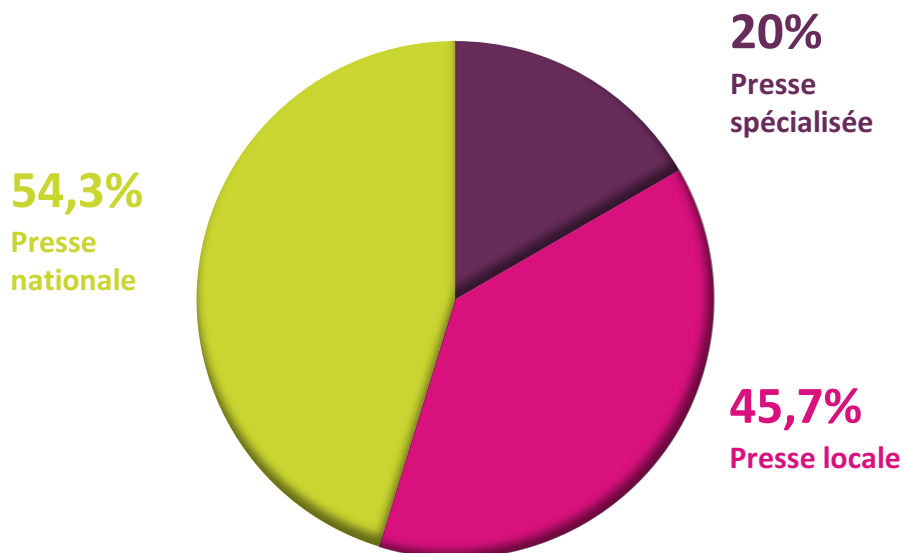
Les articles traitent essentiellement des activités de formation de l'établissement (51,5%) et de ses écoles (48,5%). S'il reste une marge de progression certaine, l'affiliation des écoles à Bordeaux INP est de plus en plus explicite. Quant à la notoriété de la marque « INP », elle reste grandissante et gage de qualité.

De manière générale, le ton adopté est informatif et positif. Les retombées sont publiées de façon presque équivalente dans la presse régionale (48%) et nationale (52%). **Par rapport à l'année 2015-2016, la couverture de Bordeaux INP dans la presse régionale a augmenté de près de 55%.**

On remarque que les contacts liés avec la presse locale portent peu à peu leurs fruits : les journalistes sont de plus en plus réactifs face à nos sollicitations et s'adressent de plus en plus à Bordeaux INP de façon spontanée.

BILAN

- **73 retombées presse** soit plus de 6 / mois (+13% par rapport à 2015/2016)
- **423 contacts** dont



- **Support et valorisation :**
 - 15 communiqués de presse avec un taux d'ouverture* moyen de 27,5%
 - Dossier de presse (2 à 3 mises à jour / an)
 - Revue de presse <http://www.scoop.it/t/bordeaux-inp-et-ses-ecoles>
 - Retombées presse dans le fil d'actualités du site internet (page d'accueil)

⇒ (étude - Retombées presse en annexe)

* Le taux d'ouverture correspond au ratio d'emails ouverts par les contacts par rapport au nombre d'emails délivrés.

4

ORIENTATIONS SUR 2017-18

- **Valoriser et centrer le discours sur les points forts de Bordeaux INP :**
 - les transversalités entre écoles (internes et/ou partenaires),
 - le continuum Formation - recherche – transfert
- **Evolution du Dossier de presse**
- **Intensifier les rencontres avec les journalistes**
- **Affiner le ciblage des contacts par thématiques**
(ex : robotique, développement durable, biotech...)

III - Analyse F.F.O.R. de l'établissement (Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques)

L'analyse F.F.O.R. permet d'identifier les forces et faiblesses de l'établissement ainsi que les opportunités et risques du contexte dans lequel il s'inscrit (situation en octobre 2017).

Forces :

- Établissement pluridisciplinaire, avec des écoles visibles à forte notoriété, reconnu pour une offre de formation d'excellence
 - Des formations ouvertes sur l'international
 - Forte culture de l'entrepreneuriat avec l'incubateur Sit'Innov, 1 spécialisation de 3^e année et 1 diplôme d'établissement
- Une recherche d'excellence via 10 laboratoires en cotutelle (UMR avec université de Bordeaux et CNRS, INRA), 8 équipes-projets communes Inria
 - 60% des enseignants-chercheurs de Bordeaux INP sont dans le périmètre de l'IdEx Bordeaux
 - 1 école doctorale co-accréditée avec l'Université Bordeaux Montaigne « Montaigne Humanités » et 5 écoles doctorales associées avec l'université de Bordeaux
- Des relations fortes avec les acteurs du monde socio-économique
 - Partenariats (CEA, ArianeGroup), GIS (Albatros, Samba, Chimiothèque nationale, SCRIME), chaires industrielles
 - 39 structures et start-up hébergées sur nos plateaux techniques
 - Partenariats forts avec les pôles de compétitivité et les clusters
- Des partenariats au niveau régional
 - Etablissement fédérateur des formations d'ingénieurs en Nouvelle-Aquitaine (convention de coopération avec l'UPPA et discussion avec les écoles d'ingénieurs de Poitiers et de Limoges)
 - Développement des formations en apprentissage avec le CFA Enseignement supérieur et Recherche Poitou-Charentes (bientôt désigné CFA Sup Nouvelle-Aquitaine)

Faiblesses :

- Etablissement jeune : notoriété encore grandissante, besoin de renforcer la cohésion interne
- Des ressources limitées compte-tenu de nos opportunités de développement
- Un manque de lisibilité des relations internationales (rapport HCERES – période 2011-2015)

Opportunités :

- Positionnement stratégique affirmé sur des enjeux sociétaux d'avenir
 - Opportunité pour l'insertion professionnelle des diplômés, dans un contexte de progression de l'insertion des diplômés des grandes écoles
 - Accroissement de l'intérêt pour les formations transverses (recommandations CTI, attentes du monde socio-économique)
 - Dynamique de la filière aéronautique & spatiale en Nouvelle-Aquitaine
- Appartenance au Groupe INP : un réseau reconnu pour la qualité de ses formations, l'excellence de sa recherche et son rôle dans le développement économique (visibilité nationale et internationale)
- Ancrage sur un site universitaire d'excellence
 - Association avec l'Université de Bordeaux
 - Membre fondateur de l'IdEx Bordeaux
 - Partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne
- Dynamique de la Région et de la métropole
 - Nouvelle-Aquitaine : région agréable : 3ème région économique de France, 5ème région française pour la création d'entreprises
 - Bordeaux : 5^{ème} ville étudiante de France, labellisée French Tech

Risques :

- Confusion due à un positionnement multiple (école + Bordeaux INP + groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine + ComUE d'Aquitaine + Groupe INP)
- Evolutions législatives fragilisant nos ressources (taxe d'apprentissage)

IV - Les publics cibles de l'établissement

IV – 1-Cibles internes

- **les élèves- ingénieurs**
- **le personnel** : enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques (BIATSS)

IV – 2-Cibles externes

- **les étudiants et leurs familles** : élèves de classes préparatoires (1^{ère} et 2^{ème} année), lycéens (1^{ère}, terminale, BTS), universitaires (DUT, parcours licence et master), et leurs familles
- **les enseignants** : professeurs de classes prépas, lycées, enseignants-chercheurs des universités
- **les conseillers d'orientation et prescripteurs de formation** : CIO, SCUIO, documentalistes et conseillers d'orientation (Onisep, Dronisep, Cidj, Crij, Bij)
- **les entreprises** : grandes entreprises et PME-PMI, au niveau local, régional et national (dirigeants d'entreprises, DRH, ingénieurs, responsables services de formation continue...)
- **les laboratoires** de recherche en co-tuelle
- **les acteurs publics locaux** : Conseil régional, Conseil départemental, Rectorat, Bordeaux Métropole, mairies, Chambre de commerce et d'industrie...
- **les acteurs publics nationaux** : Ministère enseignement supérieur, recherche et innovation, Ministère éducation nationale...
- **les partenaires** universitaires, établissements d'enseignement supérieur, grandes écoles, institutions...
- **les relais** : les diplômés, les journalistes (presse écrite, radio, internet)

PARTIE II



ENSEIRB
MATMECA

ENSEGID

ENSCBP

ENSTBB

ENS C

ENSGTI*

ISABTP*

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

Politique de communication

Année universitaire 2017/2018

V - Stratégie de communication Bordeaux INP

La stratégie générale de communication proposée par la direction générale est validée par le Conseil d'administration de Bordeaux INP. Elle tient compte des différents indicateurs de l'établissement (rapport HCERES, enquête, etc) et s'inscrit dans la stratégie globale définie dans le projet d'établissement en s'appuyant sur les enjeux suivants :

- **Gestion des géoressources : Économie circulaire de l'eau**
- **Bio ingénierie du futur : Matériaux avancés et bio-sourcés / Biologie de synthèse**
- **Transformation numérique : Usages et hybridité / Systèmes communicants / Simulation**
- **Transition Energétique : Ecoconstruction / Eco-procédés / Bio-matériaux**

Bordeaux INP doit être envisagée comme une marque « caution » à laquelle l'ensemble des écoles, membres du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine se réfèrera.

Positionnement de Bordeaux INP

Le service communication assure la promotion de **l'établissement Bordeaux INP, fédérateur des écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine tout en affirmant l'identité de ses écoles et de La Prépa des INP de Bordeaux.**

Axes de communication

« Bordeaux INP et ses écoles partenaires : un groupe de 7 écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine, une classe prépa intégrée « La Prépa des INP » et un incubateur étudiant « Sit'Innov » »

« Groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine : 7 écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine, une classe prépa intégrée « La Prépa des INP » et un incubateur étudiant « Sit'Innov » »

Signature

« Révélateur de talents »

Positionnement des écoles internes et de La Prépa des INP

Les chargées de communication des écoles assurent une communication spécifique, **au nom de leur école tout en affirmant leur appartenance à l'établissement.**

Axe de communication

« Une école d'ingénieurs publique de Bordeaux INP »

Signature

Chaque école décline sa propre signature autour du métier de l'ingénieur :

« L'ENSC - Bordeaux INP : L'ingénieur des mondes humains, artificiels et hybrides du futur »

« L'ENSCBP - Bordeaux INP : L'ingénieur créateur de valeur »
« L'ENSEGID - Bordeaux INP : L'ingénieur engagé pour la gestion durable des ressources naturelles »
« L'ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP : L'ingénieur du monde numérique »
« L'ENSTBB - Bordeaux INP : L'ingénieur du vivant pour la santé de demain »
« La Prépa des INP : Un autre style de prépa »

Positionnement des écoles partenaires

Le dispositif "école partenaire" défini au sein du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine a pour objectif de développer la visibilité et l'attractivité des écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine. Il permet d'affirmer le positionnement et d'exprimer leur lien de collaboration. Afin d'affirmer l'appartenance au groupe et renforcer la cohérence de notre image de marque, les écoles partenaires développent une communication commune et concertée avec Bordeaux INP.

Axe de communication

« Une école d'ingénieurs publique,
membre du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine »

Affichage et référencement

Le référencement et l'affichage de notre établissement et de ses écoles est une étape importante dans la communication et doivent être déclinés durablement pour une meilleure visibilité.

Affichage défini pour les écoles internes de Bordeaux INP

ENSC - Bordeaux INP
ENSCBP - Bordeaux INP
ENSEGID - Bordeaux INP
ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP
ENSTBB - Bordeaux INP

Chaque école affirme son appartenance à Bordeaux INP sur ses supports de communication (citation, encart de présentation)

=> enquêtes & classements ou toutes publications de type articles, interviews, hors objets promotionnels et plaquettes institutionnelles

Affichage défini pour les écoles partenaires de Bordeaux INP

ENSGTI*

ISABTP*

*école partenaire, membre du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine

Afin de faciliter les modalités d'exploitation de la marque Bordeaux INP tout en respectant la lisibilité et le lien de coopération avec les écoles partenaires, une charte spécifique a été rédigée.

Ce support est mis à disposition sur l'espace de travail de Bordeaux INP :

<https://www.bordeaux-inp.fr/extranet/fr/communication>.

Politique de communication en appui au projet d'établissement

Déclinée au travers des axes stratégiques de développement de Bordeaux INP pour conforter la communication institutionnelle et rendre lisible le choix, le fonctionnement et l'organisation de l'établissement.

Afin d'avoir une meilleure visibilité sur la stratégie développée au sein du réseau communication de l'établissement, notamment en terme de positionnement et de complémentarité, les actions & supports de communication des écoles et de La Prépa des INP ont été listés dans cette partie (recensement en gris).

RENFORCER L'ANCRAGE TERRITORIAL ET NATIONAL : BORDEAUX INP « FEDERATEUR DES ECOLES D'INGENIEURS EN NOUVELLE-AQUITAINE » ET MEMBRE DU GROUPE INP

- ⇒ **Objectif** *Inscrire le développement de l'établissement dans le cadre d'une politique de site tout en participant pleinement à la construction du paysage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (locale, régionale et nationale)*
- **Affirmer le positionnement au sein d'une politique de site** (ComUE d'Aquitaine, université de Bordeaux, IdEx)
 - Contribution au rayonnement des grands projets structurants du site via le site web, la newsletter externe et les réseaux sociaux
- **Développer l'appartenance au Groupe INP**
 - Attractivité & recrutement : Promotion sur le Salon de l'ETUDIANT de Paris
 - Visibilité « La Prépa des INP » (axe de communication déclinée sur l'ensemble des supports de communication)
 - Notoriété : création et diffusion des supports de présentation
- **Renforcer la visibilité du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine**
 - Positionnement affirmé et décliné dans la stratégie de communication (supports, actions et évènements)
=> Axe de communication : Bordeaux INP et ses écoles partenaires : un groupe de 7 écoles d'ingénieurs, une classe prépa intégrée « La Prépa des INP » et un incubateur étudiant Sit'Innov »
 - Charte graphique & d'application de la marque déclinée pour les écoles partenaires

CULTIVER LA DYNAMIQUE DU CONTINUUM FORMATION-RECHERCHE-INNOVATION

- ⇒ **Objectif** *Renforcer la synergie entre les missions de formation, de recherche et de transfert pour permettre de conforter le positionnement de l'établissement*
- [PROJET 2018] Refonte plaquette institutionnelle
- **Relations presse** : fidélisation de la presse locale et ciblage des contacts par thématiques (exemple : développement durable, robotique, ...)
- **Revue de presse** sur Scoop-it <http://www.scoop.it/t/bordeaux-inp-et-ses-ecoles>
- Dossiers & interviews au travers des **newsletters** interne & externe
- Actualités du **site web**

[POSITIONNEMENT STRATEGIQUE]

Centrer la visibilité, l'attractivité des formations et affirmer l'expertise scientifique et technologique sur 4 enjeux ciblés

- ⇒ **Objectif** *Etre en adéquation avec le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en affirmant le positionnement stratégique de l'établissement et en valorisant les synergies entre écoles et laboratoires*
- **Cartographies** (mises à jour à prévoir)
- **Conférence débat** « Bordeaux INP donne la parole à ses experts »
3^e édition : « Bio-ingénierie » - mardi 30 janvier 2017 / co-branding La Tribune
2 écoles concernées : ENSCBP - Bordeaux INP & ENSTBB - Bordeaux INP
5 laboratoires impliqués : CBMN* / I2M** / ISM * / LCPO * / NutriNeuro***
 - Diffusion en direct sur la chaîne YouTube
- **Dossiers thématiques (diffusion newsletter interne / externe)**
 - Le futur des communications : plus rapide, plus verte, plus intelligente
 - Les biomédicaments
 - La chimie verte

ACCROITRE LA VISIBILITE ET L'ATTRACTIVITE DES FORMATIONS AU NIVEAU NATIONAL

- ⇒ **Objectifs**
 - *Attirer les meilleurs étudiants et garantir leur employabilité*
 - *Valoriser les transversalités et complémentarités entre les écoles*

- **Campagne promotionnelle auprès des prescripteurs** (mailing auprès des classes prépas régionales, CIO, SUIO, ...) au niveau établissement et des écoles
- **Campagne auprès des admissibles** des concours (ENSCBP, ENSEGID, ENSEIRB-MATMECA)
- **Plaquettes institutionnelles** des 5 écoles et de La Prépa des INP (plaquettes des écoles partenaires) et des **BDE** (Bureau des élèves)
- **Catalogue « formation continue »** (ENSCBP, ENSTBB)
- **Média planning** (insertions publicitaires dans des guides spécialisés)
- Présence renforcée sur les **réseaux sociaux**
- **Sensibilisation à l'entrepreneuriat** (en appui au chargé de mission)
 - Plaquette Parcours entrepreneur – Sit'Innov
- **Partenaire « Les cordées de la réussite »**
- Participation à l'appel à projets **Ingénieuses**
- **Evènements** :
 - Portes ouvertes (
 - Salons (Studyrama, L'ETUDIANT)
 - Portes ouvertes
 - Salons (Stydrama, Campagne forums Grandes écoles (toutes écoles confondues)
 - Accueil & visites de lycéens

* en co-tutelle (Bordeaux INP, CNRS et Université de Bordeaux)

** en co-tutelle (Bordeaux INP, Arts & Métiers ParisTech, CNRS, INRA et Université de Bordeaux)

*** en co-tutelle (Bordeaux INP, INRA et Université de Bordeaux)

Soutenir et valoriser l'excellence de la recherche et du transfert

⇒ Objectifs

- Développer les liens pour favoriser les activités partenariales avec le monde scientifique
- Valoriser les interactions et le continuum des activités menées entre les plateaux technologiques, les structures accueillies, les formations dispensées dans les écoles et les laboratoires de recherche
- Faire venir les meilleurs enseignants-chercheurs de France et de l'étranger

- **Newsletter externe** « La lettre d'infos de Bordeaux INP »
(dossiers thématiques, agenda des événements recherche et des laboratoires)
 - Projets de recherche
 - Valorisation des projets à périmètre IdEx
- **Site web** « Rubrique Bordeaux INP : un acteur territorial majeur de la recherche et du transfert de technologie »
- **Evènements** :
 - [PROJET 2018] Amplifier la communication auprès des laboratoires en co-tutelle avec Bordeaux INP : définir et planifier la journée scientifique Bordeaux INP, petits déjeuners annuels
 - Participation au Circuit Scientifique Bordelais dans le cadre de la Fête de la Science
 - Accueillir et accompagner les événements recherche (toutes écoles confondues) : workshops, séminaires recherche, journée des doctorants

Favoriser et développer les relations avec les entreprises

⇒ Objectifs

- Développer les partenariats avec le monde socio-économique (transfert de technologie, taxe d'apprentissage, mécénat, apprentissage)
- Assurer une bonne insertion professionnelle des étudiants (stages et emploi)
- Développer la formation continue

- [PROJET 2018] Book en ligne « Location d'espaces »
- **Newsletter externe mensuelle** « La lettre d'infos de Bordeaux INP »
(dossiers thématiques, agenda des événements recherche et des laboratoires)
 - L'entreprise au cœur du continuum Formation - Recherche - Transfert de Bordeaux INP
- **Présence renforcée sur twitter**
=> **Les abonnés qui retweetent le plus** : Digital Aquitaine, Syrpin, URISA, Invest In Bordeaux, Thales (Responsable des Relations Écoles & Universités France + Campus Managers), Akiani, FF ROBOTIQUE, Agnes PASSAULT (chef d'entreprise, présidente AQUITEM), etc.
 - Accroître et fidéliser le nombre d'abonnés
 - Augmenter le taux d'engagement

- Page entreprise **LinkedIn** pour Bordeaux INP
- **Campagne mécénat**
- **Campagne taxe d'apprentissage** (ENSC, ENSCBP, ENSEGID, ENSEIRB-MATMECA)
- **Plaquettes entreprises** (ENSEGID, ENSEIRB-MATMECA)
- **Feuillet stages** (ENSCBP)
- **Evènements :**
 - Forums entreprises (toutes écoles confondues)
 - Hub des entreprises (ENSCBP)
 - Journée Métiers (ENSEGID)
 - Rencontre métiers (ENSEIRB-MATMECA)
- **Communication auprès des réseaux des diplômés** (ENSCBP, ENSEGID)
- **Partenariats formalisés avec des entreprises** (toutes écoles confondues)
- **Accueil & visites d'entreprises** (toutes écoles confondues)

Déployer les relations internationales comme un levier de développement et de visibilité

⇒ **Objectifs**

- *Accroître la visibilité nationale et internationale de l'offre de formation des écoles et de la recherche du site*
- *Capitaliser sur l'attractivité du territoire pour promouvoir les valeurs de l'établissement*
- *Encourager la mobilité entrante et sortante*

- **Mise en ligne du site web en anglais**
- **Fiches de présentation en anglais : écoles + formations** (toutes écoles confondues)

Internationalisation des formations

- **Site web « Rubrique International »**
(partenariats et programmes internationaux, summer school, venir ou partir à l'étranger, choisir Bordeaux et sa région)
- **Supports** (plaquette & signalétique)
- **Appui à l'organisation de la summer school**
- **Fidélisation des partenaires internationaux** (goodies)
- **Prix Jousot-Dubien** (ENSCBP)
- **Feuillet Master of science** (ENSCBP)
- **Promotion mobilité entrante et sortante** (appui aux relations internationales)

Une recherche inscrite dans des réseaux internationaux

- **Valorisation des LIAs** (site web, dossier de presse)

Développer les relations entre les étudiants et conforter l'« esprit de groupe »

⇒ **Objectifs**

- *Partager les valeurs de l'établissement*
- *Valoriser les actions transverses et coopérations intra-établissement*

- Informer
 - Espace rentrée « **profil étudiant** » du site web
 - Newsletter bimestrielle
 - Communication interne école
 - Accompagnement des projets étudiants

- Fédérer
 - Cérémonie de rentrée des primo-entrants
 - Présence renforcée sur Facebook
 - Vidéos sur la chaîne YouTube
 - Boutique en ligne
 - Goodies offerts aux élèves élus
 - Partenaire du Marathon de Bordeaux Métropole
 - Soutien aux projets étudiants

- Rencontrer & partager
 - Réunions avec les élèves élus
 - Organisation des réunions de rentrée, des remises des diplômes
 - Evènements étudiants

Construire une identité partagée et développer le sentiment d'appartenance pour cultiver l'« esprit établissement » auprès des personnels

- ⇒ **Objectif** *Fédérer le personnel enseignants, enseignants-chercheurs et administratifs autour du projet d'établissement et former les ambassadeurs de demain*

- Informer
 - Accueil des nouveaux personnels (appui à la DRH)
 - Newsletter mensuelle « Les RDV de Bordeaux INP »
 - Réunions d'information (3 à 4 réunions / an)
 - Supports & valorisation en appui au projet de l'établissement (Infographies, guides)
 - Communication interne école (réunions d'information)

- Fédérer
 - Boutique en ligne
 - Goodies offerts en fin d'année
 - Partenaire du Marathon de Bordeaux Métropole

- Rencontrer & partager
 - Arbre de Noël des enfants du personnel
 - Vœux du directeur général & bilan de l'année écoulée
 - Buffet des personnels Bordeaux INP / Remise des palmes académiques
 - Evènements spécifiques écoles

IX- Rétroplanning

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Supports institutionnels Bordeaux INP											
Newsletter « La lettre d'infos »											
Infographies des supports écoles											
Mediaplanning											
Relations presse											
Réseaux sociaux											
Animation site internet											
Publication du site en anglais											
Campagne auprès des prescripteurs											
Campagne mécénat											
Evènements internes											
Réunions d'informations											
Newsletter Les RDV de Bordeaux INP											
Espace de rentrée étudiants (site web)											
Guide d'accueil personnels											
Cérémonie de rentrée primo-entrants											
Boutique en ligne											
Journées portes ouvertes											
Salons étudiants											
Actions de sensibilisation (Ingénieures, Cordées de la réussite, fête de la science)											
Conférence débat #3											
Refonte plaquette institutionnelle											
Book en ligne « Location d'espaces »											
Mise en place « Journée scientifique »											

■ Actions sur une période donnée (Rose : Organisation / Magenta : Date de l'action)
- - - Actions récurrentes sur l'année
■ Actions dont le planning reste à définir

COM. EXTERNE

COM. INTERNE

EVENEMENTIEL

PROJETS 2018

IX- Répartition des dépenses et des recettes du réseau communication

Prévisions 2018 sur la base des dépenses réalisées en 2017

	Bordeaux INP	5 écoles & La Prépa des INP
Dépenses		
Développer la visibilité nationale et internationale de l'établissement auprès de ses publics cibles	40 700,00 €	54 460,00 €
Valorisation du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine	12 000,00 €	5 000,00 €
Valorisation de la culture scientifique / technique et de la recherche	1 500,00 €	2 000,00 €
Sous-total / communication externe	54 200,00 €	61 460,00 €
Fédérer les personnels & étudiants autour du projet d'établissement et construire une identité partagée	600,00 €	15 100,00 €
Renforcer la cohésion et cultiver l'esprit du groupe	18 000,00€	21 400,00 €
Sous-total / communication interne	18 600,00 €	36 500,00 €
Divers	3 200,00 €	
Recettes		
Groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine	5 000,00 €	
Dotation communication (dont recettes)	76 000,00 €	97 960,00 €



ANNEXES



ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENSC
ENSGTI*
ISABTP*
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

Année universitaire 2017/2018

ANNEXE 1	Descriptif des actions et supports de communication répertoriés par objectifs	p. 26
ANNEXE 2	Rétroplanning des actions de communication (écoles & La Prépa des INP)	p. 34
ANNEXE 3	[Etude] Retombées presse	p. 41
ANNEXE 4	[Statistiques] Site web	p. 42
ANNEXE 5	[Etude] Présence de Bordeaux INP sur les réseaux sociaux	p. 44

Descriptif des actions & supports de communication répertoriés par objectifs

COMMUNICATION INTERNE

- ⇒ CONSTRUIRE UNE IDENTITE PARTAGEE ET UN SENTIMENT D'APPARTENANCE POSITIF POUR FORMER LES AMBASSEDEURS DE BORDEAUX INP
- ⇒ IMPLIQUER LES PERSONNELS ET LES ETUDIANTS DANS LES EVOLUTIONS DE L'ETABLISSEMENT

La stratégie de communication interne a pour mission principale de fédérer les personnels et les étudiants autour du projet d'établissement et de les faire adhérer à la stratégie générale. Par le biais de supports et d'actions de communication fédérateurs, il est important d'expliquer le rôle de Bordeaux INP, ses missions, ses objectifs et de multiplier les échanges afin que les personnels puissent s'approprier et partager les valeurs de l'établissement. Mobiliser, avancer ensemble vers un objectif commun, est possible grâce à une information adaptée et bien relayée. En effet, mieux informés et conscients des objectifs à atteindre, les personnels / étudiants, qui sont la force vive et les ambassadeurs de l'établissement, peuvent adhérer aux projets du groupe et les défendre.

Conforter la relation d'appartenance à l'établissement permettra à nos personnels de cultiver « l'esprit du groupe ».

Ces actions visent à **faciliter la circulation de l'information**, de la réflexion du projet jusqu'à son aboutissement, et à **favoriser la communication descendante¹, ascendante² et transversale³**.

Message

« Bordeaux INP est une marque de qualité, une bannière qui peut permettre aux écoles, aux personnels et aux étudiants de s'engager sur des projets et/ou de bénéficier d'actions et outils supplémentaires qui ne pouvaient se concevoir dans le domaine restreint d'une école. »

Il est important d'être à l'écoute des personnels ou des étudiants pour mieux connaître leurs attentes et conforter le sentiment d'appartenance. Le service pourra alors suggérer de former un groupe de réflexion constitué de personnes volontaires qui apporteront leur contribution dans la maturation de certains projets ou l'actualisation des supports.

¹ Communication de la direction vers le personnel

² Communication du personnel vers la direction

³ Communication entre les personnels

AMELIORER LA CIRCULATION DE L'INFORMATION ET IMPLIQUER LES PERSONNELS DANS LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

Les actions et supports à destination des personnels

- **Newsletter mensuelle LES RDV de Bordeaux INP**

Cette newsletter d'information est envoyée tous les mois à l'ensemble des personnels. Elle permet d'annoncer les actualités, l'évolution des grands projets, les événements internes ou externes à l'établissement, etc.

La ligne éditoriale, en accord avec les axes stratégiques de l'établissement, permet notamment de définir en amont des dossiers de fond contribuant ainsi à la vulgarisation scientifique.

Outre les informations émanant des services généraux de Bordeaux INP, la newsletter est également alimentée par les chargées de communication et autres personnels des écoles qui souhaitent diffuser des informations.

- **Guide d'accueil des nouveaux personnels (publication annuelle)**

Il constitue une source d'information importante pour tout nouveau personnel de l'établissement. Il est actualisé tous les ans et remis lors de la journée d'accueil des nouveaux personnels le 1^{er} septembre. Ce support présente la composition et les missions des services généraux, l'organigramme, le règlement intérieur et des informations pratiques sur la restauration dans les campus, les transports, les numéros d'urgence...

- **Réunions d'informations du personnel (3 à 4 réunions / an)**

Ces réunions sont un moyen d'informer et d'expliquer les grands projets de l'établissement pour que tous les personnels aient un niveau d'information équivalent. La communication orale permet de développer une relation de proximité, de souder les collègues autour d'un thème particulier et de les faire adhérer. Elle favorise l'échange et suscite une interaction entre la direction générale et les personnels.

Animées par le directeur général trois ou quatre fois par an, elles permettent de faire un état des lieux et présenter les projets à venir.

Ces réunions ont généralement lieu en octobre, janvier (lors des vœux du directeur général), avril et juillet (lors du buffet des personnels).

- **Site internet bordeaux-inp.fr**

Bordeaux INP investit pleinement, au travers de 2 de ses écoles, le secteur des TIC et plus largement le monde du numérique. Il est donc important qu'il incarne une image de modernité, de dynamisme et de haut niveau technologique. Une attention particulière doit donc être apportée pour maintenir des outils interactifs en phase avec les évolutions technologiques.

- **Mise à jour de la « rubrique Communication » dans l'Espace de travail**

L'espace de travail est un outil indispensable pour faciliter la circulation de l'information et assurer un meilleur fonctionnement de travail. Tous les services généraux (DRH, direction financière, HS, direction de la gestion du patrimoine...) ont un espace dédié pour publier leurs

documents « rubrique Informations de l'établissement ». Les documents relatifs à la vie institutionnelle (conseils, élections) s'y trouvent également.

Le service communication y dépose tous les outils de communication : logos, charte graphique, plaquettes, supports power-point, papeteries, guides...

- **Réalisation de goodies**

Les objets publicitaires contribuent à affirmer la personnalité et la notoriété de Bordeaux INP et cultivent le sentiment d'appartenance. L'établissement continuera de distribuer ces goodies (ex : sacs, stylos, t-shirts, mugs, blocs notes) à l'effigie de la marque Bordeaux INP.

Les actions, supports et événements à destination des étudiants

- **Cérémonie de rentrée des primo-entrants**

Depuis 2011, les primo-entrants des écoles internes et de La Prépa des INP sont accueillis en septembre par le directeur général. Chaque année, cet événement est l'occasion de transmettre les valeurs de l'établissement et de faire naître un sentiment d'appartenance à Bordeaux INP. Afin d'avoir une vue d'ensemble sur les activités proposées au sein de Bordeaux INP et ainsi renforcer la culture « établissement », l'événement se décompose en trois temps forts.

1- BIENVENUE A BORDEAUX INP

- Allocution de rentrée prononcée par la direction générale de Bordeaux INP
- Mot de bienvenue du président du conseil d'administration de l'établissement

2- CONFERENCE : témoignage d'un diplômé

- Septembre 2016 => Laurent Oudot, promotion 1998 de l'ENSEIRB-MATMECA
- Septembre 2017 => Loriane Tachon-Parisot, promotion 2004 de l'ENSCBP

3- DECOUVRIR LA VIE ASSOCIATIVE

- Description des rôles et missions du vice-président élève-ingénieur (VPEI) et du président du bureau régional des élèves-ingénieurs (BREI)
- Présentation des 6 bureaux des élèves (BDE des écoles et de La Prépa des INP)

- **Réunions d'information avec les élèves élus (2 à 3 réunions / an)**

Deux à trois fois par an (au minimum), le directeur général, le vice-président en charge de la formation et la communication de Bordeaux INP réunissent les élèves élus aux conseils de Bordeaux INP (CA, CE) ainsi que les présidents des bureaux des élèves pour présenter un état des lieux des projets et l'actualité de l'établissement. Ce moment est également l'occasion d'échanger sur les besoins des étudiants, leurs attentes ou suggestions.

- **Espace de rentrée de l'étudiant (www.bordeaux-inp.fr/bienvenue)**

Un espace de rentrée dédié aux primo-entrants est disponible depuis le site internet de l'établissement (accès profil étudiant). On y retrouve les grandes rubriques pour découvrir l'établissement, les écoles / La Prépa des INP ainsi que toutes les informations pratiques (restauration sur les campus, médecine préventive, lieux culturels des campus, équipements sportifs, ...) pour faciliter la rentrée des étudiants.

- **Newsletter bi-mestrielle « Les RDV de Bordeaux INP des étudiants »**

Cette newsletter est envoyée aux étudiants tous les 2 mois. Elle permet de les informer sur les actualités et projets de l'établissement. Ce support contient également des informations sur la vie étudiante dans les écoles (participation 4L Trophy, croisière Edhec,...) favorisant un esprit de groupe.

CONSTRUIRE UNE IDENTITE PARTAGEE ET DEVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE A L'ETABLISSEMENT

Les événements à destination des personnels

- **Buffet des personnels / Remise des palmes académiques - 1^{er} jeudi de juillet**

Tous les ans, la direction générale de l'établissement convie les personnels à un buffet qui a lieu le 1^{er} jeudi de juillet ; l'occasion de remettre les palmes académiques et de saluer les départs à la retraite.

Source de cohésion, ce déjeuner permet à tous les personnels de se retrouver et d'échanger lors d'un moment convivial.

- **Arbre de Noël des enfants du personnel - dernier mercredi de décembre avant les congés**

Tous les enfants du personnel (de 0 à 11 ans) sont conviés à un spectacle de Noël et à un goûter. C'est également l'occasion pour eux de recevoir un cadeau de l'établissement.

- **Vœux du directeur général et bilan de l'année écoulée - 1^{er} jeudi de janvier**

Cet événement a lieu le 1^{er} jeudi de janvier après les vacances scolaires. Le directeur général dresse alors un court bilan de l'année et présente les grands projets à venir.

- **Accueil des nouveaux personnels - 1^{er} septembre**

Tous les nouveaux personnels (enseignants, BIATSS titulaires ou non) sont accueillis le matin du 1^{er} septembre par l'équipe de direction de Bordeaux INP, les directeurs d'écoles et les services généraux. Ils assistent à 2h de présentation de Bordeaux INP, des écoles, de La Prépa des INP et de l'organisation des services. Ils reçoivent également à cette occasion le « kit du nouvel arrivant » composé de la plaquette Bordeaux INP, du guide d'accueil, goodies, des plans du tram et de Bordeaux...

Cette journée est organisée par l'équipe de la direction des ressources humaines.

Les événements à destination des étudiants

- **Encourager les grandes opérations scientifique, humanitaire, culturelle ou sportive, dans lesquelles les étudiants inter-écoles seront partie prenante**

Deux types d'opérations possibles : valoriser les champs de compétences de l'établissement et de ses écoles ou véhiculer ses valeurs. Cette opération est concentrée sur un nombre limité d'actions et peut se prolonger sur plusieurs années.

Autres objectifs

- Participer à construire l'image de l'établissement et permettre de se démarquer des autres écoles d'ingénieurs dans l'esprit de l'ensemble de ses publics-cibles
- Promouvoir Bordeaux INP en établissant sa performance dans son secteur et manifester son intérêt particulier pour un domaine en relation avec des préoccupations sociales
- Nouer des contacts privilégiés avec son environnement proche (entreprises, institutions, médias, mais aussi ses personnels...).

COMMUNICATION EXTERNE

- ⇒ AMELIORER LA NOTORIETE DE L'ETABLISSEMENT AUPRES DE SES PUBLICS CIBLES (NIVEAU REGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL)
- ⇒ ACCOMPAGNER LA STRATEGIE DE SITES BORDELAIS, NEO-AQUITAIN ET L'ASSOCIATION AVEC LE GROUPE INP
- ⇒ ACCROITRE L'ATTRACTIVITE DE BORDEAUX INP, SES ECOLES ET LA PREPA DES INP (AUPRES DES ETUDIANTS, DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS)
- ⇒ VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION
- ⇒ FAVORISER & DEVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES
- ⇒ DEVELOPPER LA FORMATION CONTINUE

Il s'agit de mieux faire connaître l'établissement au niveau national et international et de le positionner comme un acteur majeur du site de Bordeaux et de Nouvelle-Aquitaine dans les domaines des formations d'ingénieur (formation initiale et continue) et de la recherche, pour :

Message

« Une offre de formation transdisciplinaire ; un établissement capable de répondre aux besoins des entreprises en termes d'offre de formation, d'expertise scientifique et technologique et d'innovation »
Les jeunes ingénieurs diplômés de Bordeaux INP doivent être prêts à relever les défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain et capables d'inventer l'entreprise du futur.

PLAN D' ACTIONS

DEVELOPPER LA VISIBILITE NATIONALE ET INTERNATIONALE DU GROUPE BORDEAUX INP NOUVELLE-AQUITAINE

- **Plaquette institutionnelle** de présentation de Bordeaux INP – en français et anglais
Cette année, la plaquette institutionnelle de présentation de l'établissement va être retravaillée pour recentrer le message autour des missions formation / recherche / innovation et permettre ainsi de conforter le positionnement de Bordeaux INP. Ce support vient en complément d'information par rapport aux plaquettes écoles qui, quant à elles, développent l'offre de formation et donnent des informations plus détaillées et précises.

La plaquette de l'établissement est distribuée aux élèves et partenaires à l'occasion de tous les événements comme les Portes Ouvertes, les salons mais également les conférences, séminaires et autres visites de partenaires (industriels, institutionnels ou scientifiques) ...

- **Newsletter** à destination de nos partenaires « La lettre d'info »

Afin d'entretenir et de renforcer ses liens avec le monde socio-économique, Bordeaux INP édite une newsletter mensuelle. Véritable témoin du dynamisme de l'établissement, ce support a vocation à informer de l'actualité de Bordeaux INP, de ses écoles mais aussi de ses enseignants-chercheurs, de ses diplômé-e-s et étudiant-e-s qui font de l'établissement un acteur majeur du paysage régional de l'enseignement supérieur, de l'économie et de l'innovation.

- **Plaquette parcours entrepreneur – Sit'Innov**

La plaquette de présentation de l'entrepreneuriat à Bordeaux INP informe le lecteur sur le déroulement, les objectifs et les atouts du dispositif.

- **Encadré de présentation de Bordeaux INP**

Un encadré de présentation du Groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine est associé à toutes les publications de l'établissement (plaquettes institutionnelles, plaquettes de formation, taxe d'apprentissage) ce qui représente une diffusion à + 30 000 exemplaires.

- **Relations presse** : communiqués + dossiers de presse

Les médias agissent comme un amplificateur. Développer le réseau de contacts et entretenir avec eux des rapports constants permet de connaître les médias et, en leur sein, les journalistes « cibles ».

Les journalistes de la presse écrite généraliste ou spécialisée (régionale & nationale) sont ciblés (1 à 2 communiqués de presse / mois + 1 dossier de presse établissement). Il s'agit de créer et nouer progressivement des relations privilégiées avec eux, pour multiplier les chances d'obtenir des retombées.

La plateforme Meltwater (abonnement depuis mars 2017) permet notamment de mieux cibler les journalistes et bloggeurs les plus influents en fonction de leur score d'influence, de leur audience et de leurs thématiques d'intérêts.

- **Mailing** adressé aux relais d'information (CIO, SUIO, mairies...) et prescripteurs (professeurs des classes préparatoires, IUT, ...)

La plaquette institutionnelle est envoyée chaque année au niveau régional à plus de 400 contacts : universités, IUT, écoles d'ingénieurs, professeurs de classes prépas, centres de documentations des lycées, centres d'informations CIO, SUIO...

- **Boutique en ligne**

Vente d'objets publicitaires (textile, évènementiel, bureautique, ...) à destination des étudiants, des personnels mais également des services demandeurs (ex : relations entreprises, relations internationales).

VALORISER LE GROUPE BORDEAUX INP NOUVELLE-AQUITAINE

- Développement de notre **visibilité sur les réseaux sociaux** (Facebook, twitter, LinkedIn,...)

Les réseaux sociaux ont pris une place de plus en plus grande dans le quotidien des étudiants. Ces outils nous permettent d'afficher des informations sur l'établissement, de diffuser nos actualités et de susciter une cohésion entre les « fans » de la page. Au travers également de la plateforme Meltwater, l'établissement dispose d'un outil efficace (Engage) pour le community management : gestion et planification des publications et statistiques.

- **Conférence débat** « Bordeaux INP donne la parole à ses experts » (1 événement / an)
L'objectif ici est de permettre de créer un moment de dialogue, d'information et de débat autour d'un thème défini auprès du grand public, de la communauté universitaire mais également des personnels et des étudiants de Bordeaux INP. Elle permet d'affirmer l'expertise et la complémentarité des écoles. Cette action est portée en co-branding avec le journal La Tribune – Bordeaux pour l'animation et la médiatisation de l'événement.

- **Revue de presse**

- Veille sur Scoop-it (<http://www.scoop.it/t/bordeaux-inp-et-ses-ecoles>)

La revue de presse sur Scoop-it est un panorama des publications, issues de la presse généraliste ou spécialisée, sur l'établissement et se rapportant aux différentes missions de Bordeaux INP (formation, recherche et transfert).

- Fil d'actualité sur la page d'accueil www.bordeaux-inp.fr

- **Power-point** de présentation de l'établissement

Chaque année à jour un support power-point de présentation institutionnelle (en français et en anglais) est mis à jour et disponible sur l'Espace de travail.

ASSURER LA PROMOTION DES ECOLES DU GROUPE BORDEAUX INP NOUVELLE-AQUITAINE ET LEURS DOMAINES DE COMPETENCES

- Participation aux **salons** (Studyrama, L'Etudiant Bordeaux & Paris) *Décembre – janvier*

Les salons nous permettent d'atteindre une large cible étudiante. Même si nous constatons d'année en année que les visiteurs sont de plus en plus jeunes (17 ans en moyenne), il est important pour nous d'être présents pour améliorer notre visibilité et attirer les lycéens de Première, notamment pour le recrutement de nos 2 classes préparatoires.

Bordeaux INP participe à trois salons à destination des lycéens et étudiants. Pour le salon de Paris (décembre) l'établissement est sur un stand commun au Groupe INP. Pour les salons de Bordeaux (décembre pour Studyrama et janvier pour L'Etudiant), sur un stand commun pour le Groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine.

- **Portes ouvertes** Bordeaux INP *Janvier*

Bordeaux INP propose une journée « Portes Ouvertes » pour les 5 écoles d'ingénieurs de Bordeaux (ENSC-Bordeaux INP, ENSCBP-Bordeaux INP, ENSEGID-Bordeaux INP, ENSEIRB-MATMECA-Bordeaux INP, ENSTBB-Bordeaux INP) et La Prépa des INP. Elle a rassemblé plus de 3200 visiteurs en 2017, chiffre en constante augmentation.

Les Portes Ouvertes de Bordeaux INP permettent d'accueillir un large public, de présenter les équipements pédagogiques des écoles et de visiter leurs locaux.

Le service communication de Bordeaux INP se charge de coordonner la journée et d'assurer la communication de l'événement : communiqué de presse, envoi d'affiches et d'un courrier à tous les lycées de Nouvelle-Aquitaine, aux IUT scientifiques, aux partenaires locaux, aux mairies, distribution d'un marque page « portes ouvertes » lors des salons...

- **Face à face** avec des **journalistes**

- **Média planning** : insertions publicitaires dans les guides spécialisés

Les écoles ne réalisent plus d'insertions publicitaires. Le service communication réalise un média planning afin que l'établissement, les écoles et La Prépa des INP soient visibles sur les principaux guides, sites internet de la formation et dossiers spéciaux liés aux écoles d'ingénieurs (Studyrama, Etudiant, Lyndic).

- **Développer notre présence en ligne** (réalisation de vidéos) et enrichir la chaîne YouTube de Bordeaux INP en mobilisant la communauté étudiante au travers des clubs et associations (caméra épaule).

- Participation à l'appel à projet **Ingénieuses**

Bordeaux INP participe à l'appel à projet *Ingénieuses* organisé par la CDEFI. Objectif, mettre à l'honneur la question des femmes dans le monde de l'ingénierie. L'établissement propose un projet de sensibilisation aux questions d'égalité Femme/homme, aux stéréotypes... Les étudiantes dont le parcours fait figure d'exemple peuvent également candidater pour le prix de l'élève-ingénieurE.

VALORISER LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ET LA RECHERCHE DE BORDEAUX INP

- Participation au Circuit Scientifique Bordelais dans le cadre de la **Fête de la Science**

Le service communication de Bordeaux INP encourage les enseignants-chercheurs à proposer des projets pour le Circuit Scientifique Bordelais de la Fête de la Science. Objectif : mobiliser des équipes dans les 5 écoles de Bordeaux INP.

- Appui à l'**organisation et promotion** de conférences, colloques, séminaires de recherche...

Le service communication de Bordeaux INP peut apporter son aide aux enseignants-chercheurs qui souhaitent organiser des manifestations liées à la recherche (conseils logistiques, propositions de prestataires...) et en assurer la promotion en interne (newsletter) et en externe (newsletter, relations presse). Le service peut également mettre à disposition des supports ou objets publicitaires.

Retroplanning des actions de communications 2016-17 **des écoles et de La Prépa des INP**

- **Rétroplanning ENSC - Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSCBP - Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSEGID - Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSTBB - Bordeaux INP**
- **Rétroplanning La Prépa des INP – Bordeaux**

Rétroplanning ENSC - Bordeaux INP

Budget : 6 500 €

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET
Plaquettes ENSC											
Impressions diverses (cartes de visite,	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Site internet (rédaction du contenu)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Participation des étudiants aux forums		---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Plaquettes diplômés d'université								---	---	---	---
Kakémonos	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Salons étudiants	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Campagne taxe d'apprentissage			---	---							
Chaire industrielle	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Transmission des actualités de l'école	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Guide de rentrée élèves	---										
Remises des diplômes			---	---							
Voeux personnels et élèves					---						
Appui à l'organisation d'événements	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Journées portes ouvertes						---					
Plaquette ENSC en anglais	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

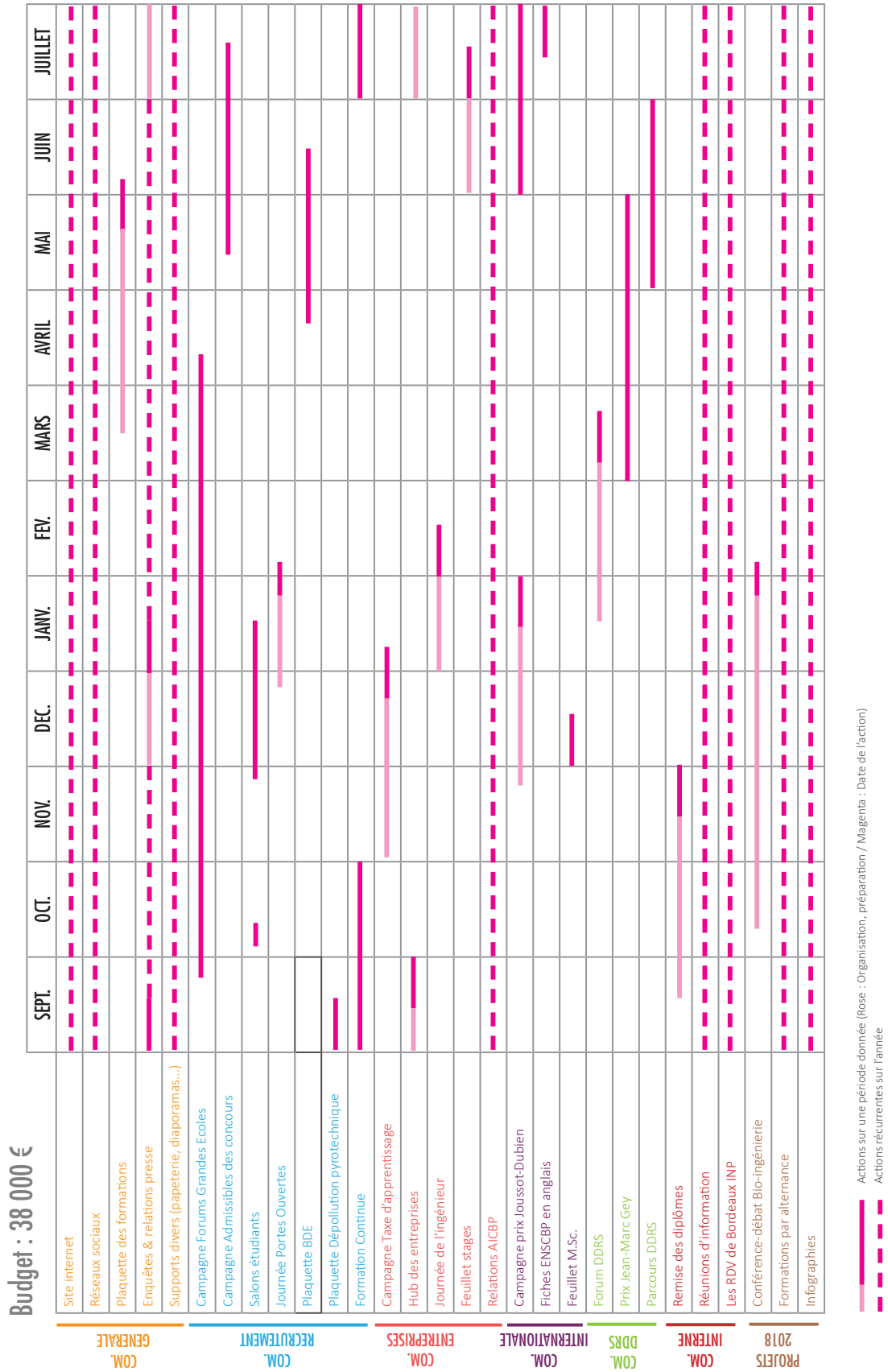
- Actions sur une période donnée
- Actions récurrentes sur l'année
- Actions dont le planning reste à définir

COM. EXTERNE

COM. INTERNE

2018 EVENEMENTIEL

Rétroplanning ENSCBP - Bordeaux INP



Rétroplanning ENSEGID - Bordeaux INP

Budget : 7 300 €

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Plaquettes ENSEGID											
Campagne de communication											
Salons étudiants + G2E											
Forums CPGE, IUT, CPI											
Réseaux sociaux (ENSEGID + Bordeaux INP)											
MàJ site internet											
Rentrées des élèves											
Journée Métiers											
Les RDV de Bordeaux INP											
Guide d'accueil étudiants / personnels											
Evénements internes + diffusion											
Séminaires recherche mensuels											
Workshops											
Journée des doctorants											
MàJ site Internet EA G&E											
Supports relations entreprises											
Campagne Taxe d'apprentissage											
Réseau des diplômés (Mailing + News letter)											
Site Internet Réseau des diplômés											
Journées portes ouvertes											
Remise des diplômes											
Appui à l'organisation d'événements											
Cours com. & Insertion + réunions péda											
Simulations d'entretiens ENS3											
Evaluation des enseignement											
Gestion de service/gestion courante											
Vie étudiante											
1/2 journée mobilité internationale											
Pilote de processus ISO 9001											

COM. EXTERNE

COM. INTERNE

COM. RECHERCHE

COM. ENTR.

COM. ENSEIGNEMENT

COM. DIVERS

DIVERS

Actions sur une période donnée (Rose : Organisation / Magenta : Date de l'action)

 Actions récurrentes sur l'année

 Actions dont le planning reste à définir

Rétroplanning ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP

Budget : 37 000 €

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Plaquettes ENSEIRB-MATMECA											
Plaquette Entreprises											
Plaquette Taxe d'Apprentissage											
Communication réussites											
Communication enjeux et métiers											
Relations presse / Enquêtes											
Réseaux sociaux											
Animation site internet											
Mailings / E-mailings											
Forums CPGE											
Salons étudiants											
Accueil lycéens											
Guide d'accueil élèves											
Les RDV de Bordeaux INP											
Guide d'accueil personnels											
Rentrée élèves											
Voeux élèves et personnels											
Barbecue											
MAJ site extranet											
Remise diplômes											
Rencontres Métiers											
Vie étudiante											
Gestion service											
Appui à l'organisation d'événements											
Refonte site extranet											
Réalisation de vidéos											
Infographies											
Formation par alternance											
Plaquette offre de location											

■ Actions sur une période donnée (Rose : Organisation / Magenta : Date de l'action)
- - - Actions récurrentes sur l'année
— Actions dont le planning reste à définir

COM. EXTERNE

COM. INTERNE

DIVERS

PROJETS
2017-2018

Rétroplanning ENSTBB - Bordeaux INP

Budget : 4 000 €

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Plaquettes ENSTBB											
Salons étudiants											
Forums CPGE, IUT, CPI											
Site internet											
Réseaux sociaux											
Rentrée des élèves											
Les RDV de Bordeaux INP											
Organisation Salon NETIB 2018											
Campagne «Taxe d'apprentissage»											
Campagne «Offre de stages»											
Soutenances Stages											
Forum Métiers et entreprises											
Journées portes ouvertes											
Remie des diplômes											

-  Actions sur une période donnée
-  Actions récurrentes sur l'année
-  Actions dont le planning reste à définir

COM. EXTERNE

EVENEMENTIEL COM. ENTREPRISE

Rétroplanning La Prépa des INP – Bordeaux

Budget : 5 160 €

	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Plaqueette La Prépa des INP	■									■	
Impressions diverses (cartes de visite, affiches...)	■										■
Goodies									■		
Opplades										■	
Journées portes ouvertes					■						
Salons étudiants (L'ETUDIANT, STUDYRAMA)		■		■	■						
Forum des anciens											■

COM. EXTERNE

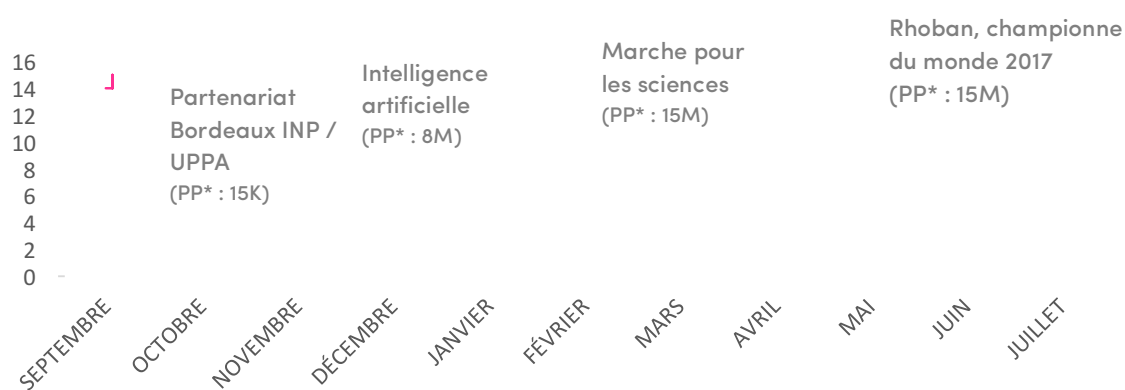
EVENEMENTIEL

[Etude] Retombées presse

Période du 01/09/2016 > 31/07/2017

COUVERTURE MEDIATIQUE

Exposition de la marque « Bordeaux INP » dans les médias, en nombre d'articles où Bordeaux INP est cité au moins une fois.



SOURCES PRINCIPALES

Titres de presse dans lesquels Bordeaux INP est cité le plus souvent :



*PP = Portée Potentielle Informations sur la quantité potentielle de personnes ayant été exposées à la marque « Bordeaux INP ».

[Statistiques] Site web

Google analytics - Période du 12/12/2016 > 31/07/2017





Les visiteurs sont originaires de France

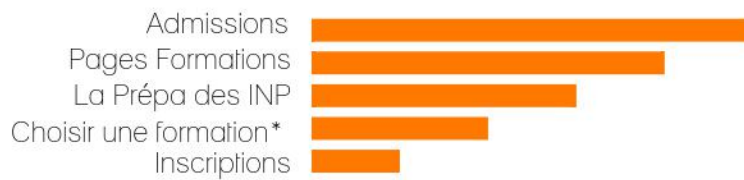
1. Bordeaux
2. Paris
3. Toulouse
4. Lyon
5. Rennes



et de l'étranger

1. Maroc
2. Etats-Unis
3. Royaume-Uni
4. Tunisie
5. Canada

Top 5 des pages les + vues



*Moteur de recherche

[Etudes] Présence de Bordeaux INP sur les réseaux sociaux

Période du 01/09/2016 > 31/07/2017

Le terme « Réseau social » en quelques mots

Il désigne « un ensemble de services permettant de développer des conversations et des interactions sur internet ». Très bien intégrés dans le quotidien des internautes, les réseaux sociaux ont contribué à faire changer les modes de communication. Il est donc devenu indispensable d'être présent sur ces différentes plateformes.

4

Avantages

- Développer sa notoriété et sa visibilité
- Valoriser son image
- Adapter sa communication aux différentes cibles
- Engager plus facilement le dialogue avec ses publics cibles

Petit lexique des réseaux sociaux

<p>FACEBOOK</p>  <p>1^{er} réseaux social au monde : 33 millions d'utilisateurs en France</p>	<p>Âge moyen : 30% des utilisateurs français ont entre 20 et 25 ans Profils variés (professionnels, étudiants, journalistes, institutions, ...)</p> <p>→ PUBLICATIONS : PHOTOS / LIENS / VIDEOS, SUR UN TON PLUTOT INFORMEL ET VULGARISE.</p> <p>Via Facebook, l'établissement s'adresse plus particulièrement à ses étudiants ou futurs étudiants.</p> <p><u>UN PEU DE VOCABULAIRE</u> Page = profil de la marque Post = actualité publiée Fan = Utilisateur abonné à la page Interactions = Partager (relayer l'actualité) / Commenter / Réagir (aimer / liker, adorer, rire...).</p>
---	---

<p>TWITTER</p>  <p>16 millions d'utilisateurs</p>	<p>Age moyen : 50% entre 25 et 49 ans / 49% CSP+</p> <p>→ PUBLICATIONS : LE MESSAGE EST COURT (140 CARACTERES MAX) ET CIBLE.</p> <p>Via Twitter, l'établissement s'adresse plus particulièrement à la presse ou à ses partenaires socio-économiques, scientifiques et institutionnels.</p> <p><u>UN PEU DE VOCABULAIRE</u> Profil = Compte de la marque / Tweet = actualité postée Abonné = Utilisateur qui suit le profil Interactions = J'aime / Retweet (partage) / réponse Mention : Citer un autre utilisateur à l'aide du @ Hashtag : mot clés permettant de référencer un tweet (#motclé)</p>
<p>CHAINE YOUTUBE</p>  <p>28,6 millions d'utilisateurs</p>	<p>Age moyen : 48% de 25 - 49 ans 52% viennent pour « s'informer, apprendre et progresser »</p> <p>→ PUBLICATIONS : VIDEOS SUR DES THEMES VARIES (VIE ETUDIANTE, FORMATION, RECHERCHE, TRANSFERT...).</p> <p>Via Youtube, l'établissement s'adresse au grand public.</p>
<p>SCOOP'IT</p>  <p>3 millions d'utilisateurs</p>	<p>→ REVUE DE PRESSE EN LIGNE, permettant de recenser et de publier l'intégralité des articles parus et dans lesquels Bordeaux INP est cité.</p> <p>Via Scoop'it, l'établissement s'adresse aux professionnels & aux scientifiques des secteurs liés aux domaines de formation et de recherche de Bordeaux INP.</p>
<p>LINKEDIN</p>  <p>14 millions d'inscrits</p>	<p>79% ont + de 34 ans / Âge moyen = 44 ans</p> <p>→ RESEAU SOCIAL PROFESSIONNEL permettant de créer son CV en ligne, développer ses contacts, consulter des offres d'emploi...</p> <p>Pour Bordeaux INP & ses écoles, LinkedIn permet de créer une communauté autour de ses employés et de ses diplômés.</p>
<p>PINTEREST</p>  <p>3,1 millions d'utilisateurs</p>	<p>85% de femmes</p> <p>→ L'OUTIL CONSISTE A "EPINGLER" UNE PHOTOGRAPHIE et la partager avec notre réseau. Autrement dit, créer un catalogue par centre d'intérêts (les tableaux : Bordeaux INP, les écoles, les étudiants ont du talent, RI, ...).</p>

[Etude] Présence de Bordeaux INP sur les réseaux sociaux



TWITTER

Du 1er septembre 2016 au 31 juillet 2017
 3 comptes : @Bordeaux INP / @ENSEIRBMATMECA / @ENSC_Bordeaux

Twitter Activity Overview

Panorama de l'activité sur Twitter

322,508
Organic Impressions

Nombre de vues d'un tweet non sponsorisé

4,960
Total Engagements

Nombre d'interactions (j'aime, clics, retweets, messages, citations...)

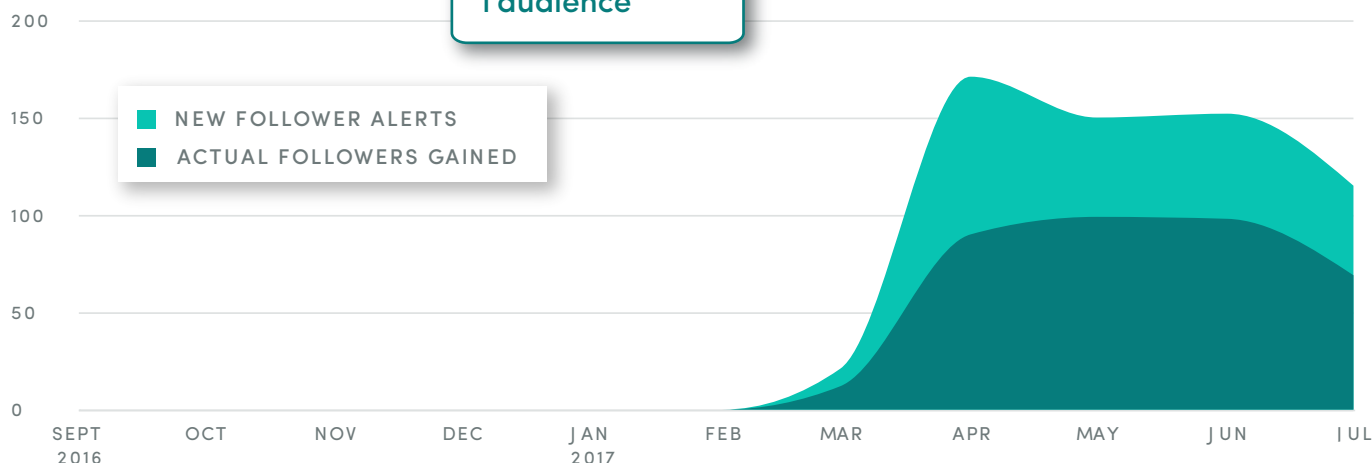
935
Link Clicks

Clics sur les liens

Twitter Audience Growth

AUDIENCE GROWTH, BY MONTH

Croissance de l'audience



Follower Metrics

Totals

Total Followers 3,843

New Follower alerts 687

Actual Followers gained 368

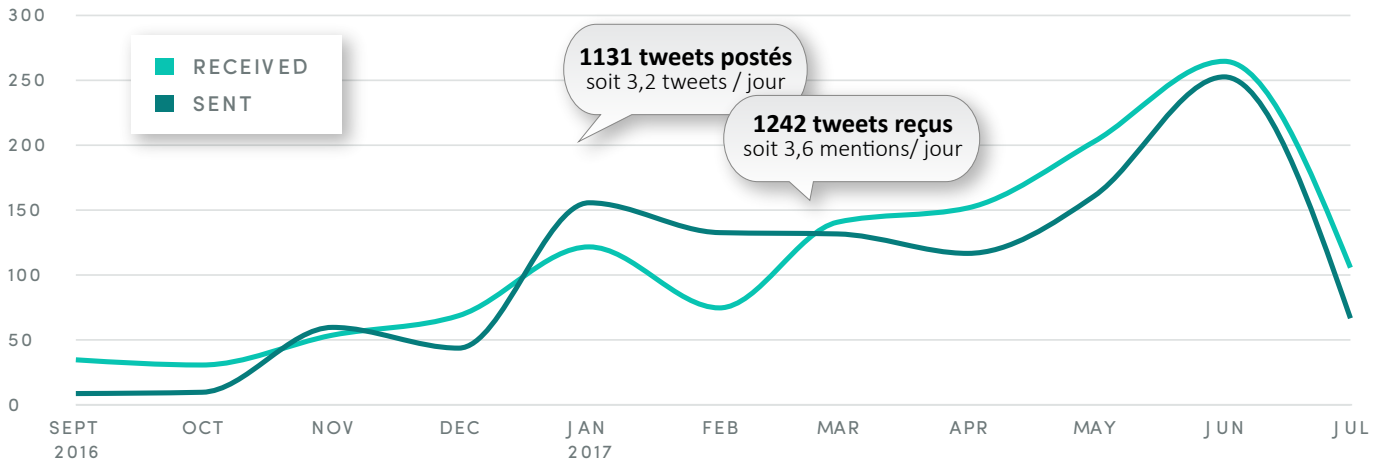
People that you followed 187

Nombre net de nouveaux abonnés

Nombre d'abonnés supplémentaires (≠ entre les nouveaux abonnements et les désabonnements)

Twitter Posts & Conversations

MESSAGES PER MONTH



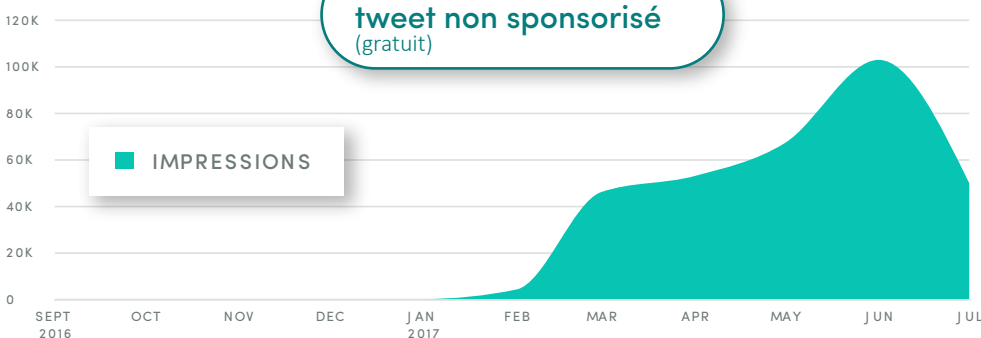
Twitter Top Posts, by Reach

Nombre de personnes ayant vu le tweet

Tweet	Reach	Responses	Clicks	Retweets
ENSEIRBMATMECA Bravo les filles ! L'école est fière de vous ! @EticketsAtos #AtosITChallenge	113,576	3	-	3
ENSEIRBMATMECA Ce matin @ENSEIRBMATMECA présentation de l' @Atos #ITChallenge 2017. Inscriptions jusqu'au 30/11... https://t.co/3PQ6KA1Jr2	111,087	5	-	5
ENSEIRBMATMECA Quels salaires pour les métiers du digital ? https://t.co/KqubbdnLOI #numérique via @Entreprendre https://t.co/oT1yH8pbzs	74,645	5	18	5
ENSC_Bordeaux Le @clusiraqui organise le 8ème #RSSIA2017 le 16/06 à @ENSEIRBMATMECA - Gratuit, sur inscription : https://t.co/twQTpQMFfo #CyberSécurité https://t.co/Dmg2AdyaPy	55,964	4	-	4
ENSC_Bordeaux Le @clusiraqui organise le 8ème #RSSIA2017 le 16/06 à @ENSEIRBMATMECA - Gratuit, sur inscription : https://t.co/twQTpQMFfo #CyberSécurité https://t.co/G2Gk2IHazo	55,357	6	-	6

Twitter Impressions

IMPRESSIONS, BY MONTH

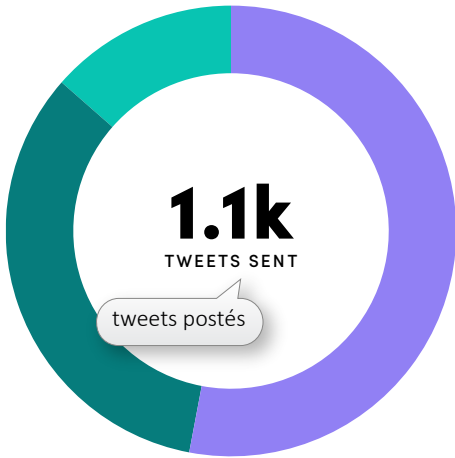


322 508 impressions
soit 966 impressions / jour

Twitter Publishing Behavior

SENT MESSAGE CONTENT

Habitudes de publication



148

TEXT

366

PAGE LINKS

579

PHOTO LINKS

Liens

Photos

YOUR TWEETING BEHAVIOR



61%

CONVERSATION

Tweets avec mentions*

39%

UPDATES

Tweets sans mention



38%

NEW CONTACTS

Tweets mentionnant un abonné pour la 1^{ère} fois

62%

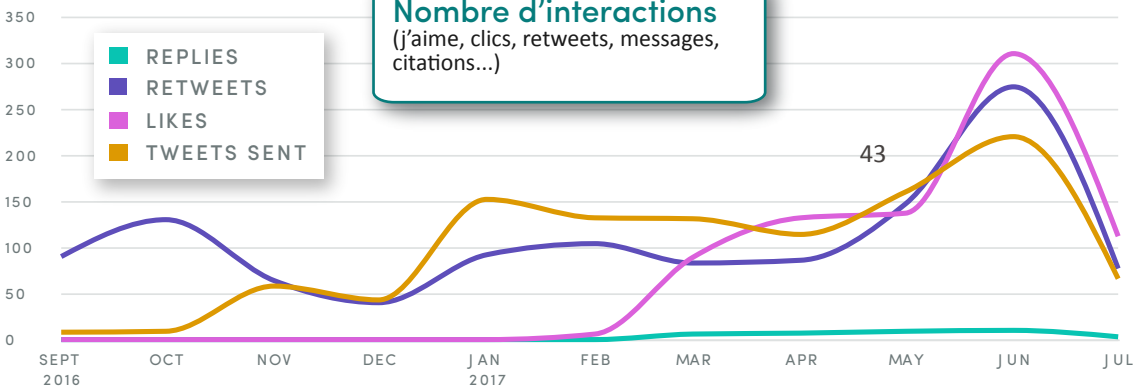
EXISTING CONTACTS

Tweets mentionnant un abonné déjà mentionné auparavant



*Une mention apparait sous le format @pseudo. Elle permet d'avertir un utilisateur que l'on parle de lui.

Twitter Engagement

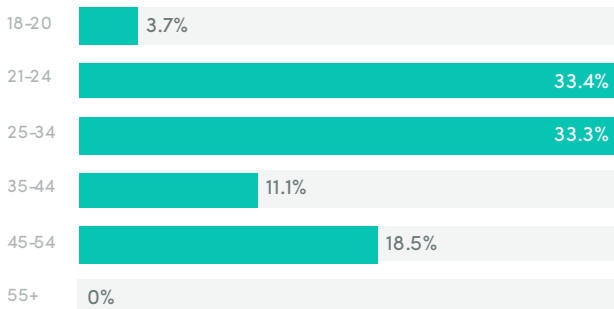


1 tweet est vu 295 fois en moyenne

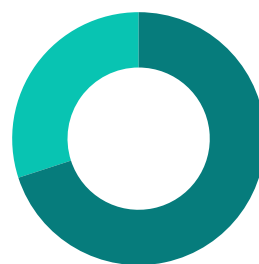
Chaque tweet suscite 4,5 réactions en moyenne

Twitter Audience Demographics

FOLLOWERS BY AGE



FOLLOWERS BY GENDER



30%

FEMALE FOLLOWERS



70%

MALE FOLLOWERS



Men between ages of 25-34 appear to be the leading force among your recent followers.



FACEBOOK

Du 1er septembre 2016 au 31 juillet 2017

8 comptes : @Bordeaux INP / @ENSC / @ENSCBP / @ENSEGID / @ENSEIRBMATMECA / @ENSTBB / @CentreRessourcesSPORTBordeauxINP / @Sitinnov

Panorama de l'activité sur Facebook

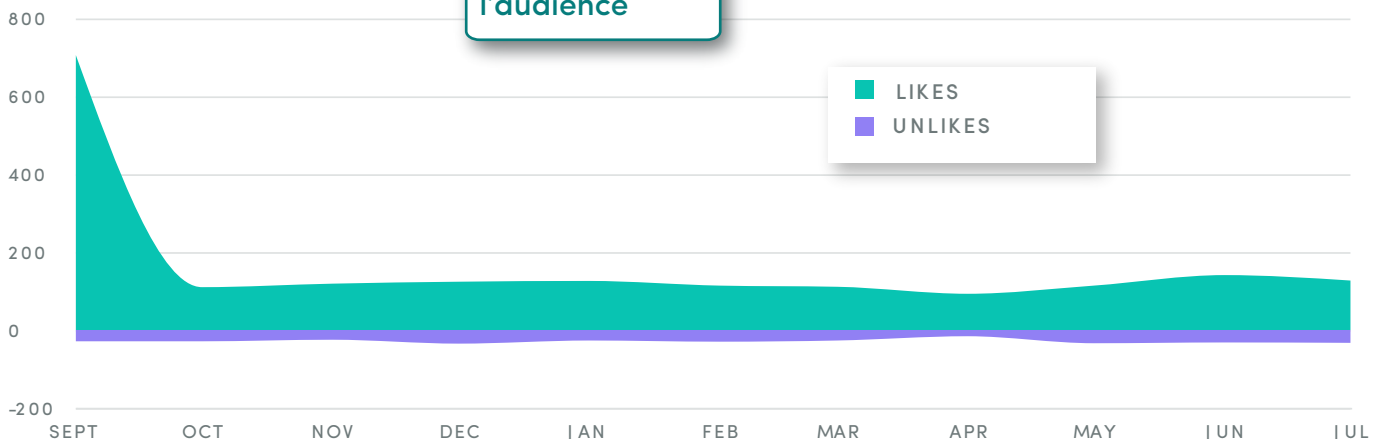
Facebook Activity Overview



Facebook Audience Growth

LIKES BREAKDOWN, BY MONTH

Croissance de l'audience



Audience Growth Metrics

Totals

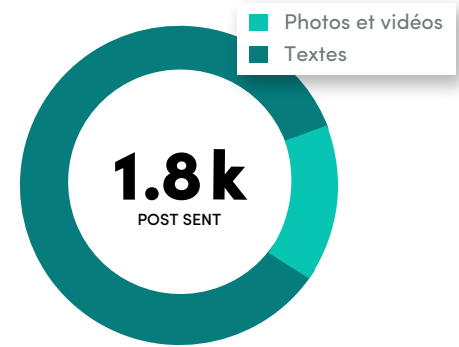
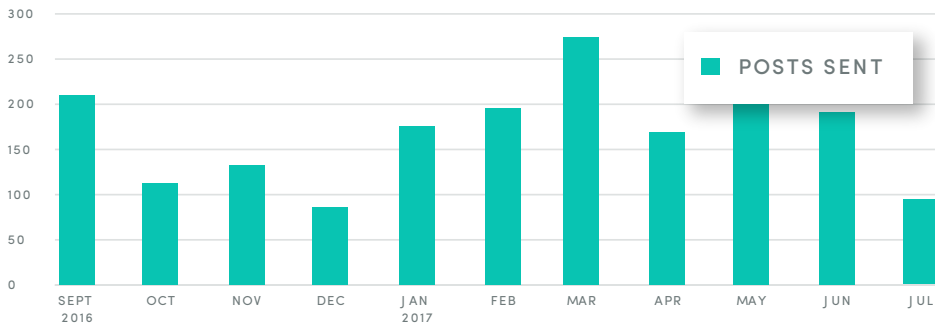
Total Fans	7,658
Likes	1,885
Unlikes	317
Net Likes	1,568

Nombre total de « j'aime »
toutes pages confondues

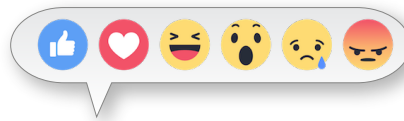
Nombre « net » de likes
(≠ entre les « j'aime » et les désabonnements de la page)

Habitudes de publication

Facebook Publishing Behavior



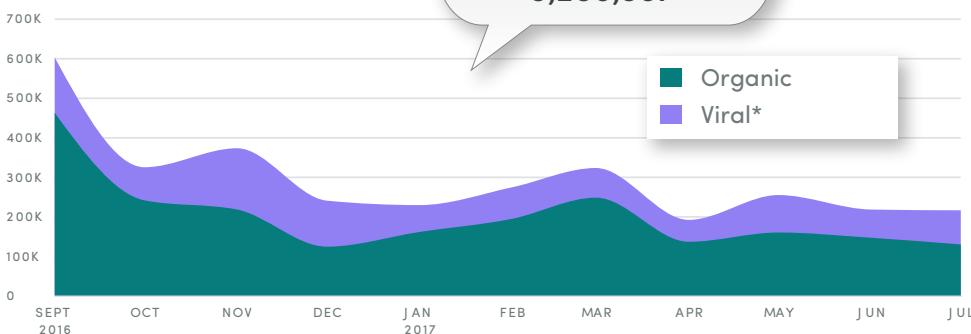
Facebook Top Posts, by reactions



Post	Reactions	Comments	Engagement	
Enseirb-Matmeca Coucou les 4A 😊 ! September 14, 2016 7:59 pm	155	21	25.3%	4,251
Enseirb-Matmeca Aujourd'hui à l'ENSEIRB-MATMECA, la promotion 2007 fêtait ses 10 ans ! 😊 Souvenirs souvenirs... cc #AIDEM May 20, 2017 2:48 pm	147	3	20.7%	6,730
Enseirb-Matmeca [] eux vidéo] Ubisoft s'installe à Bordeaux ! April 19, 2017 12:48 pm	140	5	7.2%	5,632
Enseirb-Matmeca J -2 avant le week-end d'intégration des élèves organisé par notre super Bde Enseirb-Matmeca . Bon WEI à tous à Ibiza ;-) ... September 28, 2016 1:15 pm	132	9	12.3%	2,656
Enseirb-Matmeca Bravo aux équipes de Bordeaux INP qui ont fini 1ères du Tournoi OL'INP 2017, après avoir remporté 4 trophées sportifs et le trophée de l'ambiance ! :) May 05, 2017 9:34 am	119	1	9.1%	3,549

Facebook Impressions

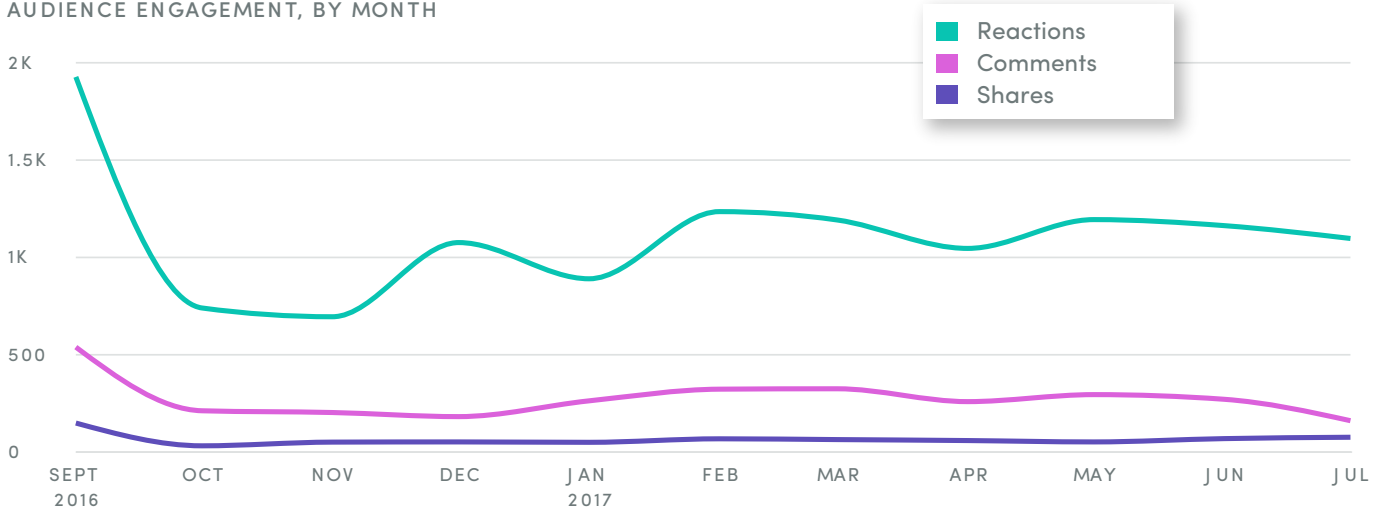
Total Impressions
3,238,357



L'impression virale correspond aux personnes qui ont la publication vue à partir d'une actualité via un ami lorsqu'il a aimé ou partagé la publication, lorsqu'il a ajouté un commentaire et lorsqu'il a répondu à une question ou à un évènement.

Facebook Engagement

AUDIENCE ENGAGEMENT, BY MONTH

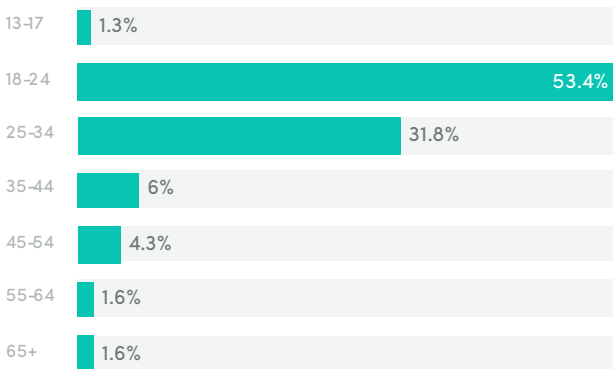


Nombre total d'engagements : **15 878**, soit

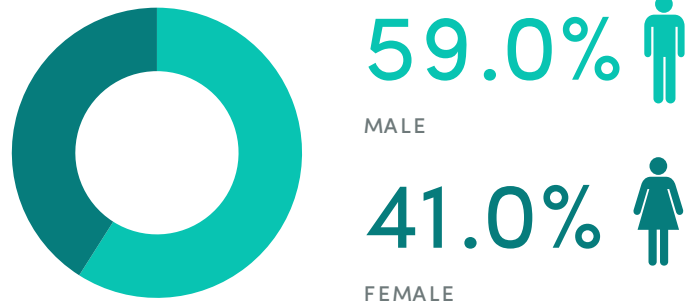
12 211 réactions
2 989 partages
678 commentaires

Facebook Demographics

BY AGE



BY GENDER



Men between the ages of 18-24 appear to be the leading force among your fans.

Top Countries

France	5,551
Morocco	431
Algeria	228
Tunisia	203
United Kingdom	125

Top Cities

Bordeaux, Aquitaine, France	973
Paris, Île-de-France, France	695
Talence, Aquitaine, France	422
Pessac, Aquitaine, France	273
Toulouse, Midi-Pyrénées, France	183

DÉLIBÉRATION N°2017-48 PORTANT APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE PRÉVENTION POUR L'ANNÉE 2017 ET DU PROGRAMME DE PRÉVENTION POUR L'ANNÉE 2018

E N S E I R B
M A T M E C A
E N S E G I D
E N S C B P
E N S T B B
E N S C
E N S G T I
I S A B T P
LA PREPA DES INP
* écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, notamment son article 61 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 13 juillet 2013 portant nomination de M. Marc Phalippou dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5 et 22 à 26 ;

Considérant l'avis favorable (unanimité) du CHSCT du 18 octobre 2017.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le rapport de prévention pour l'année 2017, joint à cette présente délibération, est approuvé à l'unanimité.

Article 2

Le programme de prévention pour l'année 2018, joint à cette présente délibération, est approuvé à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU



The logo for Bordeaux INP Aquitaine features a central white circle with the text 'Bordeaux INP' in bold black and 'AQUITAINE' in grey below it. Surrounding the circle are numerous thin, colorful lines radiating outwards in shades of blue, orange, red, green, and purple.

Bordeaux INP
AQUITAINE

ENSEIRB
MATMECA

ENSEGID

ENSCBP

ENSTBB

ENSC

ENSGTI*

ISABTP*

LA PREPA DES INP

Rapport Annuel de Prévention 2017



Introduction

Fort de sa volonté d'offrir un environnement toujours plus sécurisant et agréable tant pour les personnels que les usagers, Bordeaux INP s'attache à développer, dans l'ensemble de ses écoles et de ses unités mixte de recherche en co-tutelle, une politique de prévention des risques professionnels avec deux objectifs : consolider et optimiser les actions de prévention existantes et développer de nouvelles actions de prévention.

Le rapport annuel de prévention 2017 présente le bilan des actions de prévention réalisées au cours de l'année en matière de santé, de sécurité et de condition de travail au sein de l'établissement.

Ce rapport doit contribuer à enrichir les échanges entre les membres du CHSCT et les services de Bordeaux INP, et à informer l'ensemble des personnels de la politique de prévention menée en matière de santé, sécurité au travail. Il est un outil de référence pour l'élaboration du programme annuel de prévention 2018.

Bordeaux INP a choisi de présenter ce rapport annuel de prévention dès le mois d'octobre afin de faire coïncider la présentation pour avis du programme annuel de prévention (découlant de ce rapport annuel de prévention) avec la période où sont effectués les choix budgétaires dans l'établissement.

Références réglementaires

- *Décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique et son guide juridique*
- *Art L4121-1 à L4122-2 du code du travail*
- *Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs*
- *Circulaire de la Direction des relations de travail du 18 avril 2002, prise pour l'application du décret n°2001-1016 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs*

Documents de références

- **Guide méthodologique** du ministère à l'attention des chefs de service sur l'évaluation des risques professionnels et le document unique
- **Procédure IPB-HS-P-01** Evaluation des risques professionnels
- **Formulaire IPB-HS-F-05** Formulaire évaluation des risques

Sommaire

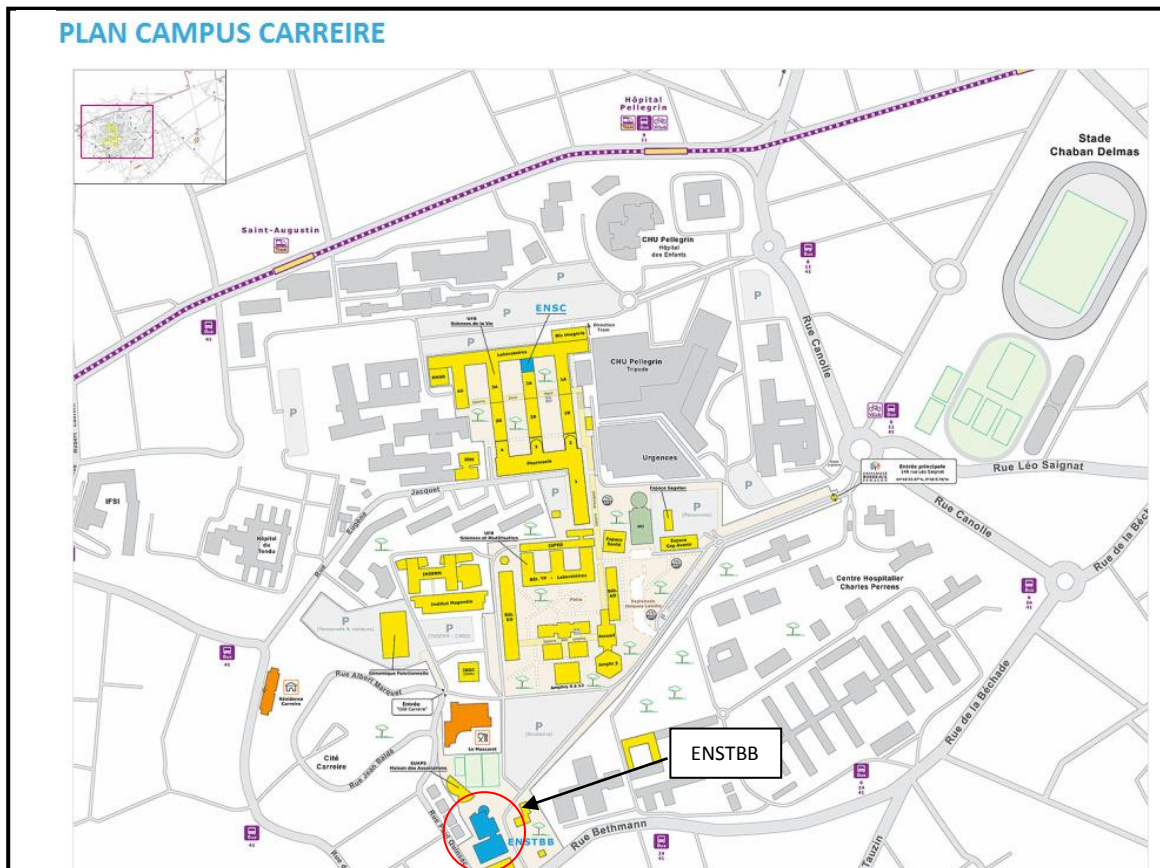
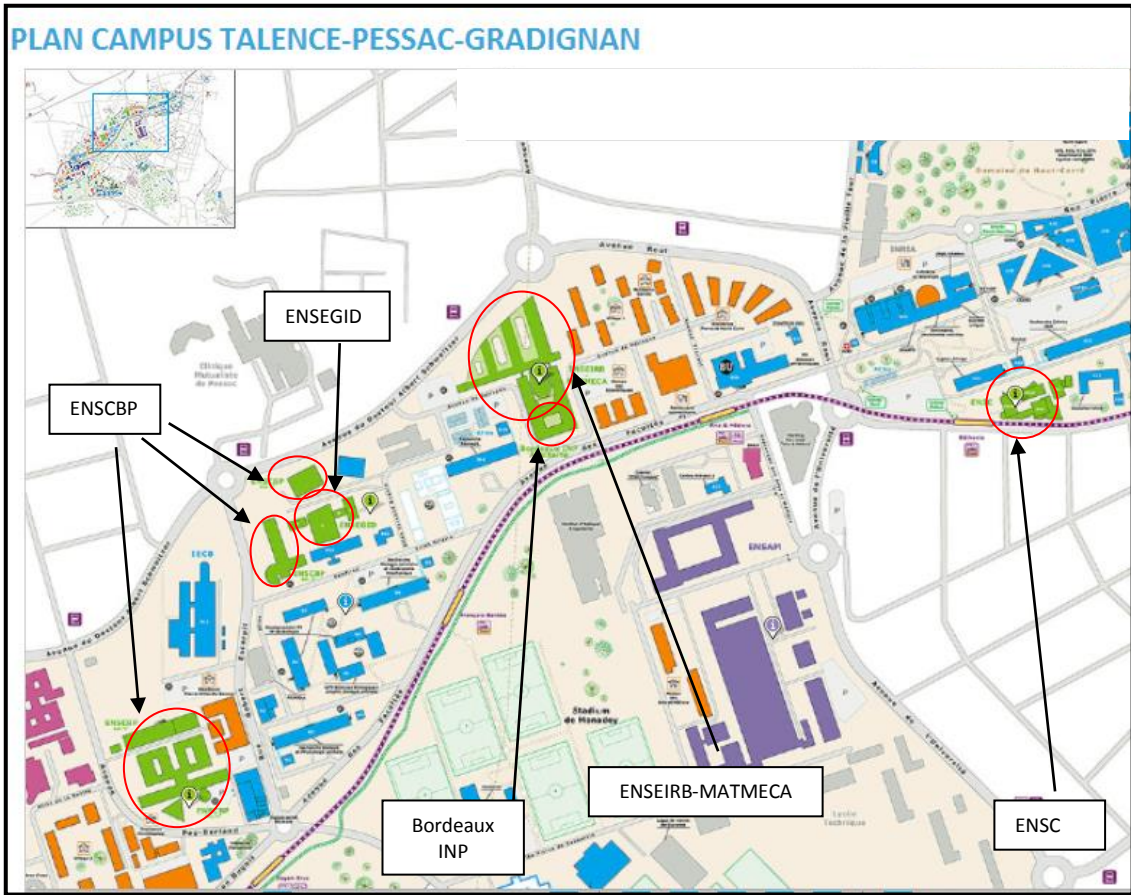
1	Présentation de Bordeaux INP	4
1.1	Bordeaux INP, ses composantes et ses unités de recherche	5
1.2	Les effectifs de Bordeaux INP	8
2	Les acteurs de la prévention à Bordeaux INP	10
2.1	Le conseiller de prévention et le réseau des assistants de prévention	11
2.2	La médecine de prévention	12
2.3	Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	12
2.4	La cellule de veille sociale	13
3	Bilan des accidents de travail, de service, de trajet et maladie professionnelle	14
4	Bilan des dépenses et des moyens consacrés à la santé, sécurité au travail	16
4.1	Les dépenses de formations en santé, sécurité au travail	17
4.2	Les dépenses patrimoine en terme de sécurité	18
4.3	Bilan des moyens consacrés à la prévention	20
5	Bilan des signalements des registres obligatoires	22
5.1	Le registre de danger grave et imminent	23
5.2	Le registre de santé sécurité au travail	23
6	Bilan du fonctionnement du CHSCT	24
6.1	Les indicateurs clefs	25
6.2	Les groupes de travail	25
7	Bilan du dispositif Vigipirate	27
8	Bilan du programme d'actions de prévention annuel – 2017	29
9	Evaluation des risques professionnels	34
9.1	Méthodologie pour l'évaluation des risques professionnels	35
9.2	Bilan de la réalisation des Documents Unique d'Evaluation des Risques	39
10	Glossaire	41



ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENS C
ENSGTI*
ISABTP*
LA PREPA DES INP
* écoles partenaires

1 Présentation de Bordeaux INP

1.1 Bordeaux INP, ses composantes et ses unités de recherche



Bordeaux INP est composé de services généraux, de La prépa des INP, de 5 écoles et d'unités de recherche en co-tutelles.

Les services généraux des Bordeaux INP :

Ils comprennent : La cellule d'appui au pilotage : système d'information, qualité, études & contrôle de gestion, affaires juridiques ; la Direction des Ressources Humaines ; la Direction Financière / service achats ; le Service Informatique Mutualisé ; la Direction de la Gestion du Patrimoine ; l'agence comptable ; la coordination scolarité / formation la coordination alternance ; les affaires scientifiques ; le conseiller de prévention ; la médecine de prévention ; la communication.

La Prépa des INP

Les 5 écoles de Bordeaux INP

- **ENSC** : Ecole Nationale Supérieure de Cognitique
- **ENSEGID** : École Nationale Supérieure en Environnement, Géoressources et Ingénierie du Développement durable
- **ENSTBB** : École Nationale Supérieure de Technologie des Biomolécules
- **ENSEIRB MATMECA** : École Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématiques et Mécanique
- **ENSCBP** : Ecole Nationale Supérieure de Chimie, de Biologie et de Physique

Les unités de recherche en co-tutelles

Intitulé de l'unité de recherche	Sigle	Label	Autres tutelles	Nombre de personnel Bordeaux INP (bilan social 2016)
Chimie et Biologie des Membranes et des Nanoobjets	CBMN	UMR 5248	CNRS, UB	22
Géoressources et environnement	G&E	EA 4592	UBM	21
Institut de Mécanique et d'Ingénierie de Bordeaux	I2M	UMR 5295	CNRS, UB, Arts et métiers	20.6
Institut de Mathématiques de Bordeaux	IMB	UMR 5251	CNRS, UB	15
Laboratoire de l'Intégration du Matériau au Système	IMS	UMR 5218	CNRS, UB	80
Institut des Sciences Moléculaires	ISM	UMR 5255	CNRS, UB	12
Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique	LaBRI	UMR 5800	CNRS, UB	32.5
Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques	LCPO	UMR 5629	CNRS, UB	12
Nutrition et Neurobiologie intégrative	NutriNeuro	UMR 1286	INRA, UB	6
Unité de recherche Cœnologie	/	EA 4577	INRA, UB	3

Les unités de recherche d'accueil

Intitulé de l'unité de recherche	Sigle	Label	Nombre de personnel Bordeaux INP (bilan social 2016)
Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux	ICMCB	UPR 9048	8.4
PASSAGES	PASSAGES	UMR 5319	1
Composantes Innées de la Réponse Immunitaire et de la Différenciation	CIRID	UMR 5164	1
Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux	EPOC	UMR 5805	1
Institut de neurosciences cognitives et intégratives d'Aquitaine	INCA	UMR 5287	1
Laboratoire des Composites Thermostructuraux	LCTS	UMR 5801	2
Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité	MFP	UMR 5234	1
Cultures et Littérature des mondes anglophones	CLIMAS	EA 4196	1
Laboratoire de biogenèse membranaire	LBM	UMR 5200	2
Actions for ncogenesis understanding and Target Identification in Oncology	ACTION	U 1218	1

1.2 Les effectifs de Bordeaux INP

I.1 Evolution des effectifs physiques au 31 décembre

			Personnels titulaires			Personnels non titulaires			Tout type de personnel		
			F	H	Tous	F	H	Tous	F	H	Tous
2016	Catégorie A	enseignant-chercheurs & enseignants	62	139	201	8	24	32	70	163	233
		BIATSS	20	24	44	10	9	19	30	33	63
	Catégorie B		22	10	32	7	2	9	29	12	41
	Catégorie C		24	6	30	15	6	21	39	12	51
	CAE		-	-	-	11	1	12	11	1	12
2015	Catégorie A	enseignant-chercheurs & enseignants	61	136	197	9	22	31	70	158	228
		BIATSS	20	23	43	11	9	20	31	32	62
	Catégorie B		20	11	31	10	1	11	30	12	42
	Catégorie C		25	6	31	15	6	21	40	12	52
	CAE		-	-	-	11	1	12	11	1	12
2014	Catégorie A	enseignant-chercheurs & enseignants	58	139	197	11	20	31	69	159	228
		BIATSS	20	23	43	13	9	22	33	32	65
	Catégorie B		21	10	31	7	1	8	28	11	39
	Catégorie C		24	7	31	20	6	26	44	13	57
	CAE		-	-	-	5	0	5	5	0	5

Source : Bilans sociaux 2014, 2015 et 2016

I.2 Evolution du nombre d'embauches, de départs

			Personnels titulaires			Personnels non titulaires			Tout type de personnel		
			F	H	Tous	F	H	Tous	F	H	Tous
2016	enseignant-chercheurs & enseignants	Entrées	3	6	9	4	14	18	7	20	27
		Sorties	1	3	4	5	13	18	6	16	22
	BIATSS	Entrées	5	1	6	21	9	30	26	10	36
		Sorties	4	2	6	24	7	31	28	9	37
2015	enseignant-chercheurs & enseignants	Entrées	5	3	8	3	9	12	8	12	20
		Sorties	1	3	4	7	11	18	8	14	22
	BIATSS	Entrées	3	1	4	16	7	23	19	8	27
		Sorties	4	1	5	9	7	16	13	8	21
2014	enseignant-chercheurs & enseignants	Entrées	4	9	13	8	11	19	12	20	32
		Sorties	0	10	10	6	12	18	6	22	28
	BIATSS	Entrées	10	0	10	15	4	19	25	5	29
		Sorties	1	2	3	23	2	25	24	4	28

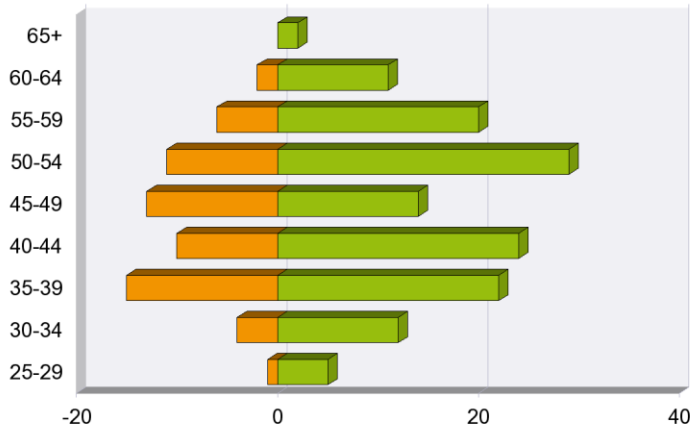
Source : Bilans sociaux 2014, 2015 et 2016

I.3 Pyramides des âges au 31 décembre 2016

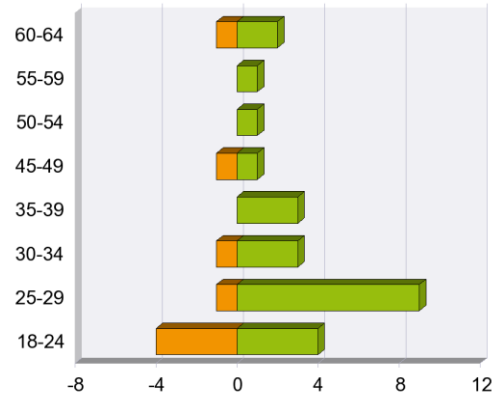
Source : Bilan social 2016

Légende : Femmes ■
Hommes ■

Les enseignants titulaires

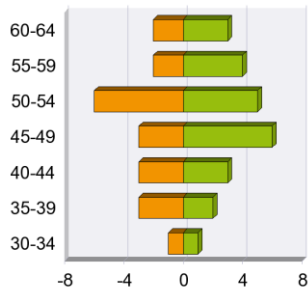


Les enseignants non titulaires

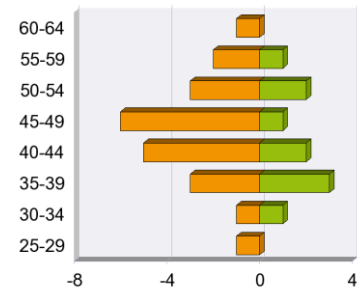


Les BIATSS titulaires

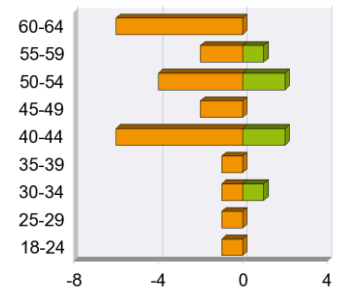
Catégorie A



Catégorie B

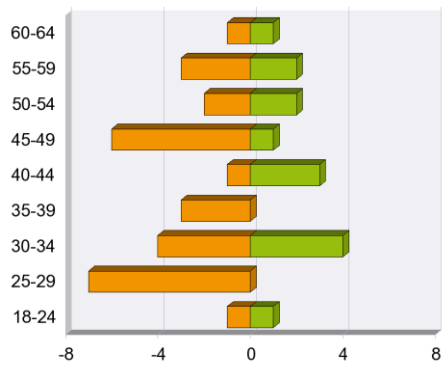


Catégorie C

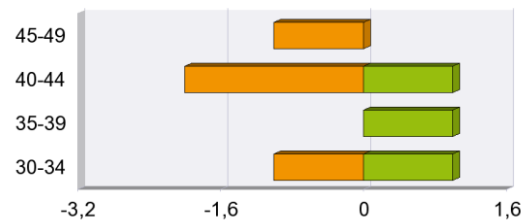


Les BIATSS non titulaires

En CDD



En CDI





ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENS C
ENSGTI*
ISABTP*
LA PREPA DES INP
* écoles partenaires

2 Les acteurs de la prévention à Bordeaux INP

2.1 Le conseiller de prévention et le réseau des assistants de prévention

Le décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié et la circulaire FP 33612 du 08 août 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, précisent :

« Des assistants de prévention sont nommés par les chefs de service concernés, sous l'autorité desquels ils exercent leurs fonctions. Les assistants de prévention constituent le niveau de proximité du réseau des agents de prévention...

Les agents concernés sont placés sous l'autorité dudit chef de service et exercent ainsi leurs compétences sous la responsabilité de ce dernier. De ce fait, l'assistant de prévention doit relever directement du chef de service concerné duquel il reçoit ses directives et auprès duquel il rend compte de son action. Afin de formaliser les missions de l'assistant de prévention, dans le cadre de la définition générale de l'article 4-1 du décret, le chef de service élabore une lettre de cadrage. ».

Le réseau des assistants de prévention a pour mission de conseiller les chefs de service pour prévenir les risques des personnels et des usagers de Bordeaux INP.

Ce réseau est animé par un conseiller de prévention (Jaouen MARY), placé auprès du directeur général.

Le conseiller de prévention a pour objectif de mettre en œuvre la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité de manière à garantir les conditions de travail optimales de l'ensemble des personnels de Bordeaux INP, dans une démarche d'établissement.

Assistants de Prévention des écoles de Bordeaux INP

Direction Générale des Services – Emmanuel Jimenez
ENSC – Isabelle Sesé – Nadège Rodriguez – Jean-Paul Cayeré
ENSCBP – Mireille Frimigacci – Sandrine Banville
ENSEGID – Olivier Leroux – Léa Pigot
ENSEIRB-MATMECA – Mélanie Escarret – David Bédènes
ENSTBB – Laurent Bonneau

Assistants de Prévention des unités de recherche en co-tutelles

IMB : Karine Lecuona (A33)

LaBRi : Marie Beurton-Aimar (A30)

IMS : Cyril Hainaut (A31)- Isabelle Lagroye (A 31) –Sylvain Chambon (bât A ENSCBP)

I2M : Olivier Mantaux (3B-IUT) – Audrey Duphil (ENSAM) – Philippe Taris (A11) – Fabien Naessens (B18) – Ochsenhofer Alain (ENSAM) - Thouard Valérie (bât A ENSCBP)

CBMN : Touati Douar (B14) – Eric Merlet (B13) – Anne-Marie Elie (Bordeaux Sciences Agro) - Katell Bathany (Carreire : ENSTBB et Centre de Génomique Fonctionnelle de Bordeaux)

LCPO : Eric Virol – Anne-Laure Wirotius – Cédric Le Coz (bât A ENSCBP) – Mélanie Bousquet (B8)

ISM : Pascale Godard - Thierry Bataille (A12) – Patrick Garrigue (bât A ENSCBP) – Rémi Jacquet (B13) – Muriel Berlande (A12) – Mathieu Pucheault (A11)

Nutrineuro – Serge Alfos (Bât UFR Pharmacie site de Carreire)

Géoressources et environnement – Léa Pigot, Olivier Le Roux (bât ENSEGID)

Unité de recherche œnologie – Cécile Thibon (équipes chimie-biochimie) et Olivier Claisse (microbiologie)

2.2 La médecine de prévention

Missions

Le médecin de prévention, Dr Marie-Pierre Carnel, a pour rôle de prévenir toute altération de la santé des personnels qui pourrait être liée à leurs activités. Elle est aidée par une secrétaire médicale.

La médecine de prévention est localisée à Bordeaux INP – Direction générale – Avenue des Facultés à Talence - RDC (prendre entrée ENSEIRB-MATMECA et suivre le fléchage)

Dr Marie-Pierre Carnel - 05 56 84 60 10 (Marie-Pierre.Carnel@bordeaux-inp.fr)

Permanences : mardi + premiers jeudis de chaque mois

Secrétaire médicale – Sylvie Castaing 05 56 84 60 71

Permanences : lundi (matin), mardi et jeudi

Le tableau ci-contre résume l'activité du médecin de prévention : certains agents ne se sont pas rendus à la convocation.

Source : bilan social 2016

Visites médicales de l'année 2016	
Nombre total de visites médicales réalisées	301
Premières visites	56
Visites systématiques	165
Visites de reprise	26
Visites occasionnelles dont :	54
<i>Nombre de visites à la demande de la hiérarchie</i>	<i>11</i>
<i>Nombre de visites à la demande de l'agent (visites ne donnant pas forcément lieu à conclusion)</i>	<i>32</i>
<i>Nombre de visites à la demande du médecin de prévention</i>	<i>11</i>

Conclusions des visites

- Aptes : 250
- Restrictions : 9
- Inaptes temporaires : 3
- Inaptes définitifs : 1
- Aménagement de poste : 13

2.3 Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Bordeaux INP dispose d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) qui est présidé par le directeur général de l'établissement ou son représentant. Il se réunit au moins 3 fois par an. Il a pour rôle de promouvoir la formation à la sécurité et de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans l'établissement. C'est un organe consultatif chargé de faire toute proposition utile en ce sens au conseil d'administration. À ce titre :

- Il procède à l'analyse des risques, et notamment à celles des risques professionnels auxquels sont exposés les personnels et usagers de l'établissement ;
- Il procède à une enquête à l'occasion de chaque accident ou de chaque maladie professionnelle ; il est informé des conclusions de chaque enquête et des suites qui lui sont données ;

- Il est consulté sur la teneur des consignes que l'administration envisage d'adopter en matière d'hygiène et de sécurité ;
- Chaque année, il donne son avis sur le programme annuel de prévention des risques professionnels et des risques concernant les usagers, qui lui est présenté par le président du comité.

Les représentants titulaires du personnel ont choisi parmi eux un secrétaire qui est l'interlocuteur de l'administration et effectue une veille entre les réunions du CHSCT. Il transmet aux autres représentants du personnel les informations qui lui sont communiquées par l'administration, il aide à la collecte d'informations et à leur transmission.

Secrétaire du CHSCT : Yohann NICOLAS (ISM/ENSCBP)

Secrétaire suppléant du CHSCT : Serge ALFOS (Nutrineuro/ENSCBP)

Composition

Membres titulaires	Membres suppléants
<p>Représentants du personnel</p> <p>Isabelle SESE : ENSC Yohann NICOLAS : ENSCBP / ISM A12 Olivier LEROUX : ENSEGID Florence BARTHOLIN : ENSEGID Caroline FINTONI : ENSEIRB-MATMECA Léa PIGOT : ENSEGID Serge ALFOS : ENSCBP / Nutrineuro François RIVET : ENSEIRB-MATMECA - IMS</p> <p>Représentants des élèves</p> <p>Baptiste Coye Clément Garitaine</p>	<p>Représentants du personnel</p> <p>Patricia ANDRUSIOW : La prépa des INP Loïc PETRAULT : ENSCBP / LCPO Hélène BORYS : ENSCBP Mireille FRIMIGACCI : ENSCBP Emmanuel JIMENEZ : DGP Didier LARTIGAU : DGP Christelle RUCHAUD : ENSEIRB-MATMECA Célia LOURENCO : ENSCBP</p> <p>Représentants des élèves</p> <p>Non connu</p>

Représentants de l'administration

- François CANSELL puis Marc PHALIPPOU, directeur général de Bordeaux INP
- Catherine HARDOUIN, directrice générale des services

Membres statutaires

- CARNEL Marie-Pierre, médecin de prévention
- KOTZYBA Florence, Inspecteur Santé et Sécurité au travail
- MARY Jaouen, conseiller de prévention

2.4 La cellule de veille sociale

Les missions de la cellule de veille sociale sont centrées sur l'accompagnement d'agents en difficulté au travail et l'analyse des situations individuelles ou collectives. Les agents qui se sentent en situation de stress importante, ou qui en sont témoins, sont invités à contacter un membre de la cellule de veille sociale. Cette démarche se fait en respectant l'anonymat.

La cellule de veille sociale est composée de la directrice générale des services, de la directrice des ressources humaines, du médecin de prévention et du conseiller de prévention.

Bordeaux
AQUITAINE

INP

ENSEIRB
MATMECA

ENSEGID

ENSCBP

ENSTBB

ENS C

ENSGTI*

ISABTP*

LA PREPA DES INP

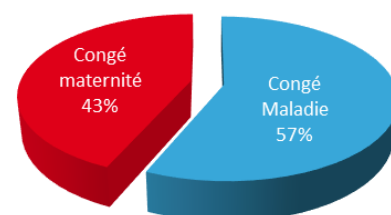
* écoles partenaires

3 Bilan des accidents de travail, de service, de trajet et maladie professionnelle

Source : bilan social 2016

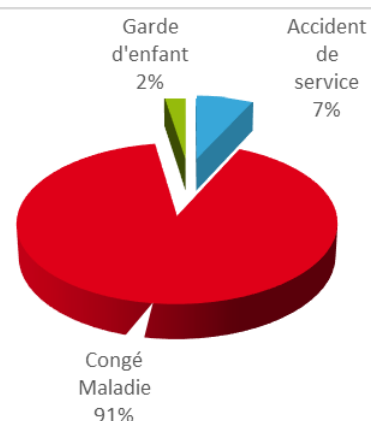
Les enseignants titulaires

		Nb pers.	Nb item	Nb de jours	Moyenne	Médiane
Congé Maladie	F	8	18	190	25	19
	H	8	9	196	11	5
Congé Maladie		16	27	386	14	7
Congé maternité	F	4	4	297	15	7
		4	4	297	74	7
Congé maternité		4	4	297	74	7
TOTAL		20	31	683	22	7



Les BIATSS titulaires

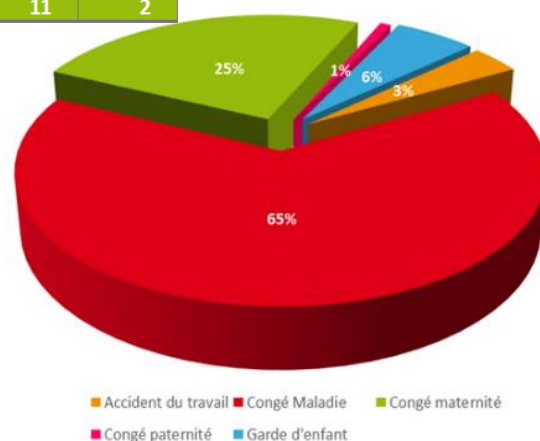
		Nb pers.	Nb item	Nb de jours	Moyenne	Médiane
Accident de service	F	1	2	101	101	101
	H	1	1	8	8	8
Accident de service		2	3	109	36	55
Congé Maladie	F	36	61	812	13	4
	H	10	22	628	29	11
Congé Maladie		46	83	1 440	17	16
Garde d'enfant	F	11	23	35	2	1
	H	2	3	5	2	2
Garde d'enfant		13	26	40	2	1
TOTAL		61	112	1 589	14	5



NB : les accidents de services comprennent les accidents de trajets. En 2016, 1 personne recensée a été concernée par un accident de trajet.

Les personnels non titulaires

		Nb pers.	Nb item	Nb de jours	Moyenne	Médiane
Accident du travail	F	3	3	37	9	7
	H					
Accident du travail		3	3	37	12	7
Congé Maladie (non titulaire)	F	22	41	518	13	3
	H	8	13	144	11	4
Congé Maladie		30	54	662	12	3
Congé maternité	F	3	2	251	126	112
		3	2	251	126	112
Congé maternité		3	2	251	126	112
Congé paternité	H	1	1	8	8	8
		1	1	8	8	8
Congé paternité		1	1	8	8	8
Garde d'enfant (non titulaire)	F	11	34	56	2	1
	H	2	3	5	2	2
Garde d'enfant		13	37	61	2	1
TOTAL		50	97	1 019	11	2





ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENS C
ENSGTI*
ISABTP*
LA PREPA DES INP
* écoles partenaires

4 Bilan des dépenses et des moyens consacrés à la santé, sécurité au travail

4.1 Les dépenses de formations en santé, sécurité au travail

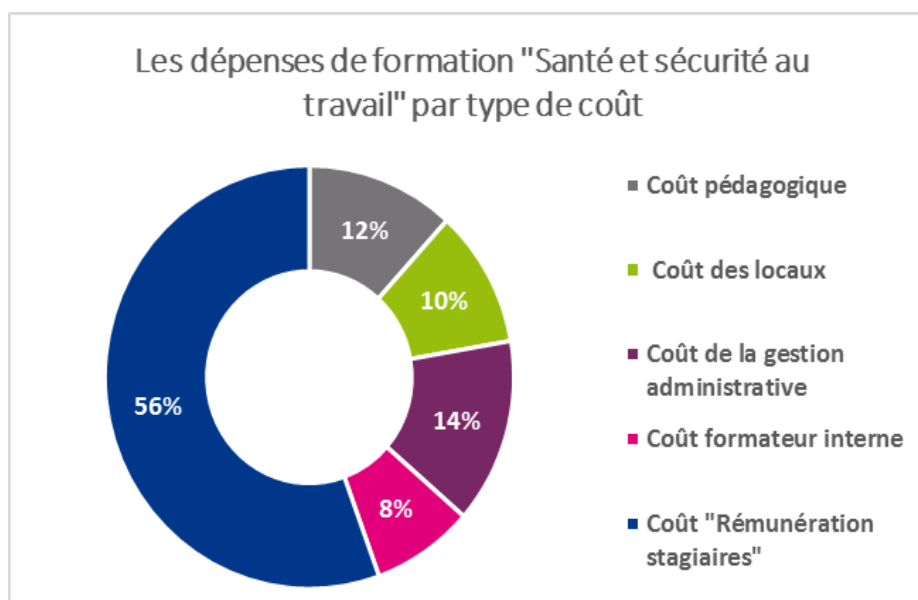
Source : bilan social 2016

En 2016, 40 formations en santé-sécurité ont été proposées (44% de l'ensemble des formations proposées à Bordeaux INP) pour 166 agents formés.

La mise en place de ces formations représente 70 608 € consacrés à la Santé et sécurité au travail, soit 36% des dépenses « Formations » de Bordeaux INP.

Ce coût intègre :

- **Coût pédagogique** = prestations de formation facturées par un organisme extérieur.
- **Coût des locaux** = mise à disposition de salles (TD, informatique ou visio-conférence) équipées de matériel audio-visuel.
- **Coût de la gestion administrative** = temps passé par la direction des ressources humaines à la mise en place d'actions de formation.
- **Coût formateur interne** = temps passé par le formateur interne concerné par l'action de formation.
- **Coût "Rémunération stagiaires"** = rémunération des personnels formés (calcul ministériel).



4.2 Les dépenses patrimoine en terme de sécurité

Il est important de noter une importante augmentation en 2016 des travaux réalisés pour la sécurité sur le parc immobilier : 422 222 € TTC en 2016 contre 242 453 € TTC en 2015 ; soit une augmentation de **43%**.

ENSCBP BAT A		€ TTC
SD Sécurité	Vitrage Foyer élevés	15 734
Com sécu	Mise en conformité SSI Bâtiment A	24 501
Com sécu	Travaux accès chemin pompiers entrée charretière	5 188
Contrôle sécurité	Sécurisation échelle crinoline	1 764
Com sécu	Diagnostic résistance au sol chemin cailloux accès pompiers	1 800
SD Sécurité	Mise en conformité électrique salle N1	3 360
Com sécu	Protection câbles commandes et moteurs désenfumage en terrasse	8 105
Com sécu	Mise à niveau du CMSI	8 502
Com sécu	Modification du SSI	1 531
Total		70 485 €

ENSCBP BAT B		€ TTC
Com sécu	Travaux de mise en conformité désenfumage	1 592
SD Sécurité	Sécurisation collective terrasses	15 251
Com sécu	SSI désenfumage	4 655
Total		21 499 €

ENSCBP BAT C		€ TTC
Com sécu	Protection des câbles commandes et contrôle désenfumage terrasse	4 655
Com sécu	CMSI installation des relais de commande Hors MD4L	673
SD Sécurité	Mise en conformité SSI remplacement des TRC	2 565
Total		7 893 €

ENSCBP BAT D		€ TTC
SD Sécurité	Diagnostic amiante avant travaux et constat huissier	2 262
	Etude de sol pose escalier extérieur	2 460
	Etudes conception et suivi travaux MOE BET	13 160
	Bureau de contrôle et CSPS	2 481
Total		20 363 €

ENSEIRB MATMECA		€ TTC
Contrôle sécurité	Kit sécurité ascenseurs	407
Com sécu	Changement alarme technique	2 760
Contrôle sécurité	Blocs autonome d'éclairage de sécurité	8 628
Com sécu	Remplacement BAES et télécommande	6 401
Contrôle sécurité	Contrôle désenfumage DSMI	1 776
Com sécu	Plans d'intervention sécurité	551
Com sécu	sécurisation des accès pompiers	636
SD Sécurité	Bureau de contrôle travaux étanchéité	1 632
SD Sécurité	Reprise et traitement fissures, réfection étanchéité, COBAREC	159 849
SD Sécurité	Mise en conformité garde-corps escalier rue STH	7 707
Total		190 348 €

ENSTBB		€ TTC
Com sécu	Ferme porte hall entrée et sous-sol	626
SD Sécurité	Contrôle travaux BC Dekra	1 344
SD Sécurité	Reprise et traitement fissures, réfection étanchéité, COBAREC	23 632
SD Sécurité	Réfection étanchéité complémentaire COBAREC	3 524
	Total	30 038 €

ENSEGID		€ TTC
Com sécu	Reprise épaufrures bat A	10 320
	Total	10 320 €

ENSC		€ TTC
Com sécu	Travaux mise aux normes salles TP informatique et local technique	9 169
SD Sécurité	Bureau de contrôle travaux étanchéité	1 056
SD Sécurité	Traitement fissures, réfection étanchéité, COBAREC	11 485
SD Sécurité	Complément réfection terrasse 2 et 3 étanchéité, COBAREC	49 566
	Total	71 276 €

	Total dépenses de sécurité 2016	422 222 €TTC
--	--	---------------------

4.3 Bilan des moyens consacrés à la prévention

4.3.1 Service de médecine de prévention :

Le service est composé d'un médecin de prévention à hauteur de 25% ETP ; et d'une secrétaire médicale à hauteur de 50% ETP.

4.3.2 Le conseiller de prévention et le réseau des assistants de prévention :

Le poste de conseiller de prévention est affecté à 100% à la santé, sécurité au travail ; il s'agit d'un poste de catégorie A.

Bordeaux INP comprend 15 personnels formés et nommés en tant qu'assistants de prévention : 1 pour la Direction Générale des Services, 10 répartis dans les 5 écoles de Bordeaux INP et 4 dans les unités de recherche en co-tutelles. A ces 4 assistants de prévention s'ajoutent 26 assistants de prévention qui ont pour employeur d'autres tutelles (Université de Bordeaux ; CNRS ; INRA).

Le réseau des assistants de prévention est animé par des réunions ou des journées AP :

1- Les réunions AP concernent les assistants de prévention Bordeaux INP et sont animées sur une demi-journée par an par le conseiller de prévention.

2- Les journées AP concernent l'ensemble des assistants de prévention du campus universitaire, quelle que soit leur tutelle. Elles sont organisées et animées par l'ensemble des conseillers de prévention du campus à une fréquence de 1/an.

Ces actions collectives s'inscrivent dans le cadre de la démarche de prévention des risques professionnels et permettent de :

- Mettre en valeur les missions des AP afin qu'ils ne se sentent pas isolés
- Faciliter les échanges entre AP et les conseillers de prévention
- Informer les AP sur la veille réglementaire et sur l'organisation mise en place en matière de prévention des risques
- Transmettre des outils d'aide et prendre connaissance de leurs besoins

4.3.3 Réseau SSIAP (Service de sécurité incendie et assistance à personne)

Bordeaux INP ne possède pas de service de sécurité incendie. Néanmoins, afin de suivre et de mener à bien les missions en lien avec la sécurité incendie, des personnels sont formés SSIAP. Sont donc présents dans l'établissement : 1 agent formé SSIAP 3, 2 agents formés SSIAP 2 et 7 agents formés SSIAP 1.

4.3.4 SST (Sauveteurs Secouristes du Travail)

L'établissement possède un formateur SST en interne. Cette particularité permet de former et de recycler un grand nombre de SST. Ainsi, Bordeaux INP compte environ 69 agents ayant leur certificat à jour. A titre indicatif, l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) recommande comme pourcentage optimum 10% à 15% de personnels formés. Avec un effectif total de 343 personnels selon le bilan social 2016, Bordeaux INP possède environ 20% de SST. Cette proportion est au-dessus des recommandations mais il convient d'être vigilant (départ de personnel et recyclage) afin de garder ce niveau.

4.3.5 Personnes Compétentes en Radioprotection

Les missions de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR) sont définies réglementairement (article R4451-103 à R4451-114 du code du travail).

Dès lors que la présence d'une source radioactive ou d'un générateur électrique de rayonnements ionisants entraîne un risque d'exposition pour les salariés, le chef d'établissement désigne au moins une PCR. La PCR est consultée sur la délimitation des zones réglementées et sur la définition des règles particulières qui s'y appliquent.


Une personne compétente en radioprotection ne peut être désignée qu'après avoir suivi et validé une formation dispensée par un organisme certifié.

La désignation de la PCR est faite par le Directeur Général de Bordeaux INP, après avis du CHSCT.

Trois personnes sont actuellement désignées PCR à Bordeaux INP :

- 1 à l'ENSEGID – Serge GALAUP
- 1 à l'IMS – Emmanuelle POQUE
- 1 à l'ENSCBP – Sabine GOMA

A l'image des assistants de prévention il existe une animation des PCR effectuées par l'ensemble des conseillers de prévention du campus. Tous les PCR du campus sont ainsi réunis à l'occasion d'une demi-journée par an.



Bordeaux INP
AQUITAINE

ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENS C
ENSGTI*
ISABTP*

* écoles partenaires

5 Bilan des signalements des registres obligatoires

5.1 Le registre de danger grave et imminent :

Pour rappel, il y a une situation de danger grave et imminent, lorsqu'un agent est en présence d'une menace susceptible de provoquer une atteinte sérieuse à son intégrité physique ou à sa santé dans un délai très rapproché.

Aucun signalement n'a été effectué dans le registre de danger grave et imminent à Bordeaux INP.

5.2 Le registre de santé sécurité au travail

Indépendamment de son obligation réglementaire, le Registre Santé & Sécurité au travail (RSST) permet à chacun d'exercer pleinement sa citoyenneté, d'être acteur de sa sécurité, et permet à tous de mieux communiquer sur les questions de santé et sécurité au travail. Il est tenu par les assistants de prévention et est disponible au niveau des accueils des différentes écoles et au niveau de l'accueil des services généraux.

Chaque agent/usager a la possibilité d'inscrire sur ce registre toutes les observations et toutes les suggestions qu'il juge opportun de formuler dans le domaine de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail.

Après avoir été visés par les directeurs concernés et traités par les assistants de prévention les signalements sont transmis au conseiller de prévention pour action si nécessaire et dans tous les cas pour présentation en CHSCT.

Ci-dessous le nombre de signalements inscrits dans les RSST des écoles et abordés lors des 3 derniers CHSCT :

	ENSC	ENSTBB	ENSEGID	ENSEIRB MATMECA	ENSCBP	TOTAUX
19 octobre 2016	4	0	2	4	0	10
14 février 2017	2	0	0	4	8	14
16 juin 2017	6	0	0	1	8	15
TOTAUX	12	0	2	9	16	39



ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENS C
ENSGTI*
ISABTP*LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

6 Bilan du fonctionnement du CHSCT

6.1 Les indicateurs clefs :

- nombre de réunions :
 - ordinaires : 3
 - extraordinaires : 0
 - demandées par les représentants du personnel : 0
- nombre de demandes de recours à l'expertise agréée et suites données : 0
- nombre d'enquêtes présentées en CHSCT lors des 3 dernières séances : 2
- nombre d'utilisation de la procédure de danger grave et imminent : 0
- Nombre de réunion des groupes de travail :
 - groupe de travail enquête après-accident 2
 - groupe de travail pour la rédaction d'un guide de prévention du harcèlement moral 2

6.2 Les groupes de travail

Des groupes de travail ont été constitués avec des membres du CHSCT. Les voici :

- groupe de travail accueil de structure
- groupe de travail enquête après-accident
- groupe de travail évaluation des risques psycho-sociaux
- groupe de travail pour la rédaction d'un guide de prévention du harcèlement moral

Le groupe de travail pour la rédaction d'un guide de prévention du harcèlement moral :

C'est le dernier à avoir été mis en place. Il a été créé suite à un avis favorable du CHSCT du 19 octobre 2016.

- **L'existant :**

Au cours de l'année 2016, et suite au travail du groupe de travail évaluation des risques psycho-sociaux, le livret « Lutter contre le harcèlement sexuel » a été validé et diffusé.

- **Constitution du groupe de travail :**

- Directrice des ressources humaines
- Médecin de prévention
- 4 membres du CHSCT
- Conseiller de prévention

- **Missions du groupe de travail :**

- Créer un guide
- Le présenter lors du CHSCT du 13 juin 2017
- Proposer des moyens d'actions face au harcèlement moral

Suite à deux réunions du groupe de travail le guide « Lutter contre le harcèlement sexuel & le harcèlement moral » a été créé.

- **Les principes retenus par le groupe de travail :**

- Regrouper en un guide le harcèlement sexuel et le harcèlement moral et mutualiser ce qui peut l'être
- Traiter les deux types de harcèlement en parallèle
- N'effectuer que des modifications mineures sur la partie « harcèlement sexuel »
- Ajouter des définitions simples en début de guide
- Ajouter des visuels

- **Présentation aux différents conseils de Bordeaux INP**

En plus de sa présentation au CHSCT du 13 juin 2017 le guide « Lutter contre le harcèlement sexuel & le harcèlement moral » a été présenté :

- Au comité de direction du 12 juin 2017
- Au comité technique du 20 juin 2017
- Au Conseil scientifique du 5 juillet 2017
- Au Conseil des études du 6 juillet 2017
- Au conseil d'administration du 29 septembre 2017

- **Travail à poursuivre :**

Le guide « Lutter contre le harcèlement sexuel & le harcèlement moral » a été apprécié par l'ensemble des conseils. L'année 2017 devra maintenant être l'occasion d'une diffusion massive de cet outil de prévention contre le harcèlement pour le personnel comme pour les étudiants.



Bordeaux INP
AQUITAINE

ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENS C
ENSGTI*
ISABTP*
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

7 Bilan du dispositif Vigipirate

Des actes de terrorisme ont frappé la France ces 20 dernières années mais une intensification s'est produite depuis les attaques de Charlie Hebdo et de la supérette casher les 7 et 9 janvier 2015. Ces événements avaient entraîné le passage du dispositif VIGIPIRATE au niveau « alerte-attentat » en région parisienne. Suite à d'autres épisodes terroristes (notamment le 13 novembre 2015 dans les rues de Paris et dans la salle de spectacle du Bataclan ; le 14 juillet 2016 à Nice ; le 26 juillet dans l'église de Saint-Etienne du Rouvray ; le 3 février 2017 devant le Carrousel du Louvre ; le 20 avril 2017 le long de l'avenue des Champs-Élysées ; le 6 juin 2017 devant la cathédrale Notre-Dame de Paris ; le 9 août 2017 à Levallois-Perret et le 1^{er} octobre 2017 dans la gare de Saint-Charles à Marseille) les postures Vigipirate ont évoluées et ont été étendues à l'ensemble du territoire national.

La dernière posture « rentrée 2017 » s'applique à partir du 04 septembre 2017 et maintien l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée - risque attentat », posture adoptée en novembre 2016. Par conséquent une attention particulière est demandée aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

L'implication de chacun pour une vigilance citoyenne de tous les instants est nécessaire : la sureté ce n'est pas se couper du monde, c'est être vigilant !

A ce titre toute remontée d'information est sollicitée à l'aide du mail vigilance@bordeaux-inp.fr, notamment tout comportement ou situation suspect.

Des mails réguliers envoyés aux personnels ainsi qu'aux étudiants permettent de transmettre les consignes à respecter concernant la défense passive et l'organisation de la sureté, et d'initier une culture de la sureté en diffusant notamment les réactions à avoir en cas d'attaque terroriste.

En plus des mails une page intranet a été créée dans le chapitre « Hygiène et Sécurité » ; elle regroupe toute les informations et documents en lien avec cette thématique.



ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENS C
ENSGTI*
ISABTP*LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

8 Bilan du programme d'actions de prévention annuel – 2017

Les tableaux ci-dessous reprennent le programme d'actions de prévention annuel 2017, élaboré sur la base des résultats de l'évaluation des risques professionnels transcrits dans le document unique d'évaluation des risques professionnels 2016. Ils indiquent l'état d'avancement des différentes actions.

- **Actions transverses**

Actions communes Bordeaux INP		Avancement
1	Définir une organisation pour assurer la présence de personnel formé aux moyens de secours et à l'évacuation du public	A poursuivre
2	Poursuivre les efforts pour la réalisation des plans de prévention, notamment pour les opérations courantes pour l'accueil des structures de transfert et élaborer des conventions avec les partenaires	A poursuivre
3	Renseigner les fiches individuelles de prévention à l'exposition de certains facteurs de risques	A poursuivre
3-bis	Réaliser des mesures d'ambiance pour assurer une exposition inférieure aux valeurs limites pour les personnes exposées à certains agents chimiques dangereux lorsque pertinent	A réaliser
4	Réaliser une étude ATEX et les DRPCE pour chaque école concernée	A poursuivre
5	Accueil des nouveaux entrants : dans certaines structures traçabilité et exhaustivité sont à renforcer	A poursuivre
6	Recenser les situations de travail isolé. Mettre en place une organisation pour prendre en compte ces situations	A poursuivre
7	Organiser des réunions d'animation des réseaux AP, SST, chargés d'évacuation, SSIAP, PCR	A poursuivre
8	Effectuer une information concernant le caractère obligatoire du port des EPI	A finaliser

- **Programme d'actions spécifique Services généraux / direction générale**

Actions Services généraux / Direction générale		Avancement
1	Eliminer le risque de glissade en réalisant un nettoyage du sol.	Fait
2	Mettre en place une ventilation mécanique dans la pièce archive de l'agence comptable située au RDC.	En cours
3	Promouvoir la formation « manipulation des extincteurs » au niveau des services généraux.	A réaliser
Focus DGP		
4	Formaliser la communication à avoir avec le réseau des assistants de prévention avant les interventions dans les labos afin d'organiser le travail en sécurité.	A réaliser
5	Formation à prévoir : SST, utilisation extincteur, gestes et postures	A poursuivre
6	Définir les EPI obligatoire et les mettre à disposition. Rappeler l'obligation du port des EPI (consignes, affichage)	A poursuivre
7	Travail isolé : sensibilisation des personnels en particuliers sur les travaux dangereux et sur l'importance de l'organisation du travail	A poursuivre

- Programme d'actions spécifique ENSC

Programme d'actions spécifique ENSC		Avancement
1	Repérer et remédier aux fuites et infiltrations d'eaux dans plusieurs bâtiments.	Fait
2	A la rentrée, rappeler les consignes de sécurité aux élèves. Sensibilisation des responsables de clubs et associations + Manipulation des extincteurs. <i>Action redondante.</i>	A poursuivre
3	Installer des gardes corps sur l'ensemble des bâtiments non équipés de ligne de vie	Fait
4	Réaliser les plans de prévention pour l'accueil des structures de transfert (présence >400h/an)	A poursuivre
5	Réaménager les salles informatiques pour supprimer les risques de chute et les risques électriques	Fait
6	Prévoir une fermeture à clef de l'armoire électrique de l'amphi bâtiment nord	Fait

- Programme d'actions spécifique ENSTBB

Programme d'actions spécifique ENSTBB		Avancement
1	Travaux à effectuer dans le L2 : <ul style="list-style-type: none"> Changer le revêtement du sol avec plinthes à gorge : résine ou linoleum Appliquer une peinture spéciale sur les murs Ajout d'un téléphone Ajout d'un hublot dans la porte d'accès au labo L2 Ajouter une commande non manuelle au lavabo du sas (facultatif) 	Reporté sur arbitrage de l'école
2	Installer des garde-corps	Fait
3	Ajouter la liste des guides et serre-files au 1 ^{er} étage	Fait

- Programme d'actions spécifique ENSEIRB-MATMECA

Programme d'actions spécifique ENSEIRB-MATMECA		Avancement
1	Etudier la nécessité de mettre en place une prévention du risque laser entraînant la désignation d'un référent sécurité laser et la mise en place d'un dispositif spécifique, d'une signalétique et de protections adaptés	Fait
2	Mettre en place une protection sur les perceuses identifiées	Fait
3	Fermer les armoires électriques (grand amphi et amphi E) et étudier dysfonctionnement vidéoprojecteur en amphi E	Fait
4	Organiser l'élimination des agents chimiques dangereux non utilisés	En cours
5	Ne pas mettre en fonction la pile à hydrogène tant que la totalité des risques et des actions d'amélioration n'auront pas été listés. Prévoir la présence de sable ou d'un extincteur de classe D. Ne surtout pas utiliser d'extincteur CO2.	Fait
6	Afficher la consigne de nettoyage du local dans l'atelier de circuits imprimé	Fait
7	Travail isolé : Sensibilisation des personnels en particuliers sur les travaux dangereux / organisation du travail par le chef de service	A poursuivre
8	Il serait souhaitable de rajouter des détecteurs automatiques d'incendie dans les locaux à risques importants : 2 chaufferie gaz, transformateur HT et groupe électrogène	A réaliser en cas de travaux
9	Prévoir un système d'évacuation d'air plus efficace ou un système de climatisation du bâtiment	En cours
10	Améliorer le fléchage de l'infirmerie et du DAE	Fait
11	Désencombrer les travées du stockage d'archives (S_06) de tout carton + vérifier si le local est conforme aux exigences des locaux à risques particuliers	Fait

- Programme d'actions spécifique ENSEGID

Programme d'actions spécifique ENSEGID		Avancement
1	Regrouper microscope à fluorescence X avec générateur de rayon X dans une même pièce	En attente (pas possible dans le bâtiment actuel par manque de place)
2	Accueil des nouveaux entrants (personnels, post-doctorants, stagiaires). <i>Action redondante.</i>	Suivi
3	Raccorder la ventilation de l'armoire ventilée	Fait
4	Rangement Bâtiment D (garage)	A poursuivre

- Programme d'actions spécifique ENSCBP

Programme d'actions spécifique ENSCBP		Avancement
1	Procédure de récupération du mercure à communiquer de façon plus poussée aux encadrants de l'université. Supprimer complètement cette manipulation afin d'éliminer la constante Hg.	Fait
2	Placer un sticker sur la vitre : "Manipulation en cours" / -Réaliser un marquage au sol délimitant la zone de travail à risques électrique.	Fait
3	Action de formation / sensibilisation au risque électrique à faire aux usagers par rapport à l'utilisation des radiateurs électriques	A réaliser
4	Sécuriser le passage d'azote TP Electrochimie et Polymères (risque de chute)	Fait
5	Acheter et installer des flacons de diphotérine	Fait
6	Mettre en place une ventilation dans les locaux de stockage des produits chimiques	A réaliser
7	Réaliser un livret spécial destiné aux enseignants de l'université intervenant à l'école en TP	En cours
8	Organiser les contrôles et gestion de la cuve de neutralisation	Fait (Cuve à remettre en état)
9	EPI élèves en TP : inclure les achats d'EPI dans les frais de début d'année des élèves	En cours
10	Etudier la mise en place d'une aire de gaz pour les TP	A réaliser
11	Recenser les EPI et faire une notice interne	A réaliser
12	Equipements de travail : faire connaître les notices et consignes d'utilisation et les rendre disponibles	A réaliser
13	Réaliser un document type pour la réception d'appareillages	A réaliser
14	Remplacer les réfrigérateurs non adaptés	En cours
15	Stocker les CMR et poisons de façon adaptée	A réaliser
16	Faire vérifier le paratonnerre par un organisme agréé (audit MAIF).	Fait
17	Acheter des bacs de rétention pour le stockage des produits chimiques dans les salles de TP	Fait
18	Acheter des poudres absorbantes en cas de déversement accidentel de produits chimiques dans les salles de TP	Fait

19	Afficher le listing des produits chimique sur toutes les armoires de sécurité des salles de TP	Fait
20	Remplacer l'armoire de sécurité défectueuse	En cours
21	Créer un fichier informatique contenant toutes les FDS dans la salle de TP, pour tous les TP	A réaliser
22	Lors du réaménagement des TP au bâtiment A : <ul style="list-style-type: none">• Déplacer les balances de pesées qui sont dans le local de stockage des produits chimiques• Prévoir une extraction d'air à proximité de l'autoclave	Fait
23	Les douches de sécurité sont placées à proximité de prises de courant : condamner les prises.	Fait



ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENS C
ENSGTI*
ISABTP*
LA PREPA DES INP
* écoles partenaires

9 Evaluation des risques professionnels

Et découpage de l'établissement en unités de travail

9.1 Méthodologie pour l'évaluation des risques professionnels

L'obligation de sécurité générale incombe à l'employeur (article L4121-1 du code du travail), il doit respecter les principes généraux de prévention présentés à l'article L4121-2.

Le chef d'établissement est responsable de l'évaluation des risques professionnels au sein de son établissement et doit transcrire les résultats dans un document unique d'évaluation des risques professionnels.

L'objectif de l'évaluation des risques professionnels est d'identifier les situations à risques, de les hiérarchiser puis, de proposer des actions de prévention afin de supprimer ou réduire ces risques. A l'issue de l'évaluation des risques professionnels, un programme annuel d'actions de prévention est établi, il présente les actions à traiter en priorité. Elle doit être revue au moins annuellement, dès qu'une modification de poste intervient et lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque est recueillie.

Cette démarche est donc le moyen d'assurer la vérification de l'apparition de nouveaux risques, un suivi de l'efficacité des mesures prises pour éliminer ou réduire les risques, au besoin un ajustement de la politique de prévention.

Évaluation des risques

Les assistants de prévention accompagnent les chefs de service et les directeurs dans la démarche d'évaluation des risques professionnels. Pour cela ils réalisent l'évaluation des risques avec, si nécessaire, la participation du conseiller de prévention de l'établissement. De même, la démarche étant participative, les assistants de prévention invitent les agents et les usagers à participer.

Ils recueillent les observations du RSST ou toute autre donnée d'entrée pertinente pour compléter l'évaluation du risque.

Une fois l'évaluation des risques réalisée, elle est transmise et discutée avec le conseiller de prévention de l'établissement.

Programme annuel d'action de prévention

Il fait suite à l'évaluation des risques effectuée et permet de regrouper les actions prioritaires relevées. Il est proposé par l'assistant de prévention en concertation avec le conseiller de prévention de Bordeaux INP et si nécessaire avec la direction de la gestion du patrimoine.

Ce programme est discuté et validé par le chef de service.

Document unique d'évaluation des risques

L'évaluation des risques et le programme annuel d'action de prévention forment le document unique d'évaluation des risques.

Le formulaire d'évaluation des risques

Le formulaire utilisé pour retranscrire les résultats de l'évaluation des risques professionnels est présenté ci-après.

Formulaire d'évaluation des risques professionnels (IPB-HS-F-05)

Niveau de priorité => 1 : OK 2 : Possible d'améliorer 3 : A améliorer 4 : A améliorer prioritairement 5 : Situation dangereuse

Ecole :		Laboratoire / Service :			Bâtiment / étage :			Année :	
N° Local	Activité / Matériel	Dangers ou risques identifiés + Type d'exposition (nature, fréquence, durée...)	Nbr de personnes	Resp du local	Moyens de prévention et de protection existants			Appréciations générales sur la maîtrise des risques	
					Signalétique existante	Protections collectives	Protections / Moyens individuels	Niv de priorité	Actions d'amélioration proposées

La zone rouge sert à identifier l'implantation géographique de la pièce / local, l'entité responsable de la zone et l'année de l'évaluation des risques.

Niveau de priorité => 1 : OK 2 : Possible d'améliorer 3 : A améliorer 4 : A améliorer prioritairement 5 : Situation dangereuse

Ecole :		Laboratoire / Service :			Bâtiment / étage :			Année :	
N° Local	Activité / Matériel	Dangers ou risques identifiés + Type d'exposition (nature, fréquence, durée...)	Nbr de personnes	Resp du local	Moyens de prévention et de protection existants			Appréciations générales sur la maîtrise des risques	
					Signalétique existante	Protections collectives	Protections / Moyens individuels	Niv de priorité	Actions d'amélioration proposées

La zone rouge sert dans la première colonne à définir l'activité de la pièce, permettant de visualiser le type de local et les différentes activités qui y sont réalisées. Dans la deuxième colonne sont précisé le risque encouru ainsi que le contexte (fréquence...).

Niveau de priorité => 1 : OK 2 : Possible d'améliorer 3 : A améliorer 4 : A améliorer prioritairement 5 : Situation dangereuse

Ecole :		Laboratoire / Service :			Bâtiment / étage :			Année :	
N° Local	Activité / Matériel	Dangers ou risques identifiés + Type d'exposition (nature, fréquence, durée...)	Nbr de personnes	Resp du local	Moyens de prévention et de protection existants			Appréciations générales sur la maîtrise des risques	
					Signalétique existante	Protections collectives	Protections / Moyens individuels	Niv de priorité	Actions d'amélioration proposées

La zone rouge permet de visualiser le nombre de personnes du service ou du laboratoire exposées à cette manipulation et de préciser le responsable du local / pièce, permettant d'obtenir rapidement un interlocuteur pour les possibles actions à mener.

Niveau de priorité => 1 : OK 2 : Possible d'améliorer 3 : A améliorer 4 : A améliorer prioritairement 5 : Situation dangereuse

Ecole :		Laboratoire / Service :			Bâtiment / étage :			Année :	
N° Local	Activité / Matériel	Dangers ou risques identifiés + Type d'exposition (nature, fréquence, durée...)	Nbr de personnes	Resp du local	Moyens de prévention et de protection existants			Appréciations générales sur la maîtrise des risques	
					Signalétique existante	Protections collectives	Protections / Moyens individuels	Niv de priorité	Actions d'amélioration proposées

La zone rouge sert à définir les moyens de protections mis en place par rapport aux risques définis précédemment. Pour cela, on distingue trois types de protections différentes :
 Les signalétiques, permettant d'informer les usages d'un risque (pictogramme, signal lumineux...)
 Les protections collectives, servant à protéger tous les usagers d'un risque qu'il soit informé ou non de celui-ci.
 Les protections individuelles, servant à protéger le manipulateur du risque. Cette colonne inclut également les moyens organisationnels de protection.

Niveau de priorité => 1 : OK 2 : Possible d'améliorer 3 : A améliorer 4 : A améliorer prioritairement 5 : Situation dangereuse

Ecole :		Laboratoire / Service :			Bâtiment / étage :			Année :	
N° Local	Activité / Matériel	Dangers ou risques identifiés + Type d'exposition (nature, fréquence, durée...)	Nbr de personnes	Resp du local	Moyens de prévention et de protection existants			Appréciations générales sur la maîtrise des risques	
					Signalétique existante	Protections collectives	Protections / Moyens individuels	Niv de priorité	Actions d'amélioration proposées

Les zones rouges servent à la hiérarchisation du risque et à la description des moyens d'amélioration.
 La hiérarchisation est réalisée en concertation entre le conseiller de prévention de l'établissement, l'assistant prévention (ex ACMO) de l'école et l'assistant prévention ou le correspondant Hygiène et sécurité du service / laboratoire.

- ⇒ 1 : signifie qu'aucune action d'amélioration n'est réalisable ou nécessaire
- ⇒ 2 : signifie que des actions d'amélioration sont encore réalisables bien que le risque est déjà bien maîtrisé
- ⇒ 3 : signifie qu'il est encore possible d'améliorer la maîtrise du risque mais que ces actions ne sont pas prioritaires
- ⇒ 4 : signifie que la maîtrise du risque n'est pas suffisante et que des actions devront être entreprises => **actions obligatoirement inscrites dans le plan d'actions**
- ⇒ 5 : signifie que cette situation de travail est préoccupante et que des actions doivent être entreprises rapidement => **Mesures correctives immédiates**

9.1.1 Découpage de l'établissement pour la réalisation de l'évaluation des risques professionnels

L'évaluation des risques professionnels a été réalisée par école et pour la direction générale des services, ce qui correspond aux périmètres d'affectation des assistants de prévention.

- ENSC
- ENSCBP
- ENSEGID
- ENSEIRB-MATMECA
- ENSTBB
- Direction générale des services (bâtiment Bordeaux INP – ENSEIRB-MATMECA) *(Les personnels des services généraux qui sont hébergés dans les écoles bénéficient de l'évaluation des risques professionnels de l'école sauf ceux de la DGP qui sont pris en compte dans l'évaluation des risques de la Direction Générale des Services.)*
- Les laboratoires de recherche réalisent leur propre document unique d'évaluation des risques professionnels.

Remarque :

- 1- Les personnels de l'établissement accueillis dans un laboratoire non hébergé dans un bâtiment de Bordeaux INP bénéficient de l'évaluation des risques du laboratoire.
- 2- Les entreprises ou structures hébergées par Bordeaux INP ont accès aux résultats de l'évaluation des risques concernant les zones communes.

9.1.2 L'inspection santé sécurité au travail de l'IGAENR

En septembre 2014, Bordeaux INP a fait l'objet d'une inspection santé sécurité au travail de l'IGAENR. Le rapport d'inspection et les propositions d'actions immédiates et d'actions d'améliorations viennent enrichir les programmes d'actions de prévention de Bordeaux INP et des unités visitées lors de l'inspection.

9.1.3 Risques psycho-sociaux – Risques liés aux addictions (tabac, alcool, etc.)

L'évaluation des risques psycho-sociaux nécessite une méthodologie spécifique, un groupe de travail a été constitué afin de la définir. Le groupe de travail a utilisé le « Guide méthodologique d'aide à l'identification, l'évaluation et la prévention des RPS dans la fonction publique » (DGAFP 2014) pour définir une méthodologie de diagnostic RPS et une enquête a été envoyée entre 2014 et 2015 à l'ensemble des personnels.

Le diagnostic et le plan de prévention des RPS ont été présentés en 2015. Cette enquête n'a pas été renouvelée en 2016 et en 2017.

Les risques liés au **tabagisme** ou à la **consommation d'alcool** relèvent généralement de situations individuelles qui peuvent être discutées avec le médecin de prévention et ne sont pas transcrites dans cette évaluation. Le code du travail et le code de la santé publique sont applicables à Bordeaux INP sur ces aspects, traduits dans l'article 35 du règlement intérieur de l'établissement.

Depuis 2015, le règlement intérieur intègre l'interdiction de l'utilisation de la cigarette électronique.

9.2 Bilan de la réalisation des Documents Unique d'Evaluation des Risques

Les 5 écoles, la Direction Générale des Services et toutes les unités de recherche ont entamé une démarche d'évaluation des risques professionnels avec des assistants de préventions nommés.

Les tableaux ci-dessous renseignent sur l'année de la dernière mise à jour des Documents Unique d'Evaluation des Risques (DUER) des unités de travail de Bordeaux INP :

9.2.1 Ecoles et Direction Générale des Services :

Intitulé de l'unité de travail	Date de la mise à jour du DUER transmis
ENSC	2017
ENSEGID	2017
ENSCBP	2017
ENSEIRB-MATMECA	2017
ENSTBB	2017
Direction Générale des Services	2017


9.2.2 Les unités de recherche en co-tutelles

Intitulé de l'unité de recherche	Sigle	Label	Année de mise à jour du DUER transmis
Chimie et Biologie des Membranes et des Nanoobjets	CBMN	UMR 5248	2017
Géoressources et environnement	G&E	EA 4592	2017 avec ENSEGID
Institut de Mécanique et d'Ingénierie de Bordeaux	I2M	UMR 5295	2017
Institut de Mathématiques de Bordeaux	IMB	UMR 5251	2017
Laboratoire de l'Intégration du Matériau au Système	IMS	UMR 5218	2017
Institut des Sciences Moléculaires	ISM	UMR 5255	2017 seulement programme d'action
Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique	LaBRI	UMR 5800	2016
Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques	LCPO	UMR 5629	2017
Nutrition et Neurobiologie intégrative	NutriNeuro	UMR 1286	2017
Unité de recherche Œnologie	/	EA 4577	2017

9.2.3 Les unités de recherche d'accueil

Intitulé de l'unité de recherche	Sigle	Label	Date de la mise à jour du DUER transmis
Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux	ICMCB	UPR 9048	2017
PASSAGES	PASSAGES	UMR 5319	2017
ImmunoConcept	CIRID	UMR 5164	2016
Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux	EPOC	UMR 5805	En attente
Institut de neurosciences cognitives et intégratives d'Aquitaine	INCA	UMR 5287	2017
Laboratoire des Composites Thermostructuraux	LCTS	UMR 5801	2017
Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité	MFP	UMR 5234	2017
Cultures et Littérature des mondes anglophones	CLIMAS	EA 4196	En attente
Laboratoire de biogenèse membranaire	LBM	UMR 5200	2017
Actions for ncogenesis understanding and Target Identification in Oncology	ACTION	U 1218	2016

Il est possible de consulter les DUER énumérés auprès du conseiller de prévention, sur l'intranet de Bordeaux INP « Hygiène et Sécurité » ou auprès des directeurs d'unités.



Bordeaux INP
AQUITAINE

ENSEIRB
MATMECA

ENSEGID

ENSCBP

ENSTBB

ENS C

ENSGTI*

ISABTP*

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

10 Glossaire

AP	Assistant de prévention
ATEX	Atmosphère explosive
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CMR	Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique
DGP	Direction de la Gestion du Patrimoine
DRPCE	Document Relatif à la protection contre les risques d'explosions
EPI	Equipement de Protection Individuelle
FDS	Fiche de Données de Sécurité
IGAENR	Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche
RPS	Risques PsychoSociaux
DRH	Direction des Ressources Humaines
PSM	Poste de Sécurité Microbiologique
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
SSIAP	Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personne
TMS	Trouble Musculo-Squelettique
VLE	Valeur Limite d'Exposition

The logo for Bordeaux INP Aquitaine features a central white circle with the text 'Bordeaux INP' in bold black and 'AQUITAINE' in grey below it. Surrounding the circle are numerous thin, colorful lines radiating outwards in shades of blue, orange, red, green, and pink.

Bordeaux INP
AQUITAINE

ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENSC
ENSGTI*
ISABTP*
LA PREPA DES INP

Programme Annuel de Prévention 2018



Introduction

Le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail 2018 présente la liste détaillée des actions de prévention à entreprendre au cours de l'année à venir.

Ces actions sont regroupées pour Bordeaux INP et par écoles en fonction du bilan du programme d'actions de prévention annuel 2017 et des résultats des documents uniques d'évaluation des risques professionnels.

Ce programme a pour objectif :

- De consolider les actions de prévention existantes et d'en mettre de nouvelles en place
- De mieux identifier, analyser et gérer les risques spécifiques à Bordeaux INP
- D'offrir des conditions de travail plus satisfaisantes tant aux personnels qu'aux usagers
- De permettre au CHSCT de s'investir pleinement dans l'exercice de ses attributions.

Sommaire

1.	Actions communes Bordeaux INP	4
2.	Programmes annuel d'actions de prévention 2018	7
5.	Glossaire	12



ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENS C
ENSGTI*
ISABTP*
LA PREPA DES INP
* écoles partenaires

1. Actions communes Bordeaux INP

Des situations de travail dont les actions proposées dans le cadre de l'évaluation des risques peuvent être communes à plusieurs écoles ont été regroupées dans cette partie.

D'autres situations, comportant des risques du fait de l'exploitation d'un établissement recevant du public ou des écarts possibles avec la réglementation doivent faire l'objet d'actions similaires sur plusieurs écoles.

Les écarts peuvent être :

- Identifiés dans le cadre de la veille réglementaire et de l'évaluation de conformité,
- Relevés par les inspecteurs Santé, Sécurité au Travail (IGAENR)
- Faire l'objet d'observations des commissions de sécurité
- Être inscrits par des organismes réalisant les contrôles et vérifications périodiques sur les installations ou matériels.

Les actions sont présentées ci-après :

N°	Thèmes ; dangers ou facteurs de risques identifiés	Mesures de prévention Techniques, Organisationnelles et humaines	Commentaires
1	Présence possible de public sans personnel formé	Définir une organisation pour assurer la présence de personnel formé aux moyens de secours et à l'évacuation du public	Dans les établissements recevant du public, l'exploitant doit assurer la présence de personnels formés pendant les horaires de présence du public.
2	Les plans de prévention ou protocoles de sécurité ne sont pas systématiquement réalisés.	Poursuivre les efforts pour la réalisation des plans de prévention, notamment pour les opérations courantes pour l'accueil des structures de transfert et élaborer des conventions avec les partenaires	Des trames de documents existent au niveau de l'établissement
3	La traçabilité des expositions à certains facteurs de risques professionnels n'est pas réalisée	-Renseigner les fiches individuelles de prévention à l'exposition de certains facteurs de risques -Réaliser des mesures d'ambiance pour assurer une exposition inférieure aux valeurs limites pour les personnes exposées à certains agents chimiques dangereux lorsque pertinent	Les fiches de prévention des expositions doivent être établies pour tous les personnels. Pour renseigner l'exposition aux agents chimiques dangereux, il est nécessaire de réaliser un inventaire des produits utilisés.

4	Les zones où peuvent se former des atmosphères explosives ne sont pas identifiées	Réaliser une étude ATEX et les DRPCE pour chaque école concernée	La méthodologie est définie et présentée aux assistants de prévention. Compléter les évaluations avec l'ensemble des locaux et lors d'une modification des activités.
5	Formation des nouveaux entrants	Dans certaines structures traçabilité et exhaustivité sont à renforcer	Un effort est à conduire sur l'enregistrement des formations au poste en lien avec la DRH et chefs de services.
6	Situations de travail isolé.	Recenser les situations de travail isolé. Mettre en place une organisation pour prendre en compte ces situations	Certaines écoles ont mis en place des procédures pour prendre en compte le travail isolé. La réflexion est à étendre à toutes les écoles.
7	Animation des réseaux	Organiser des réunions d'animation des réseaux AP, SST, chargés d'évacuation, SSIAP, PCR	L'animation du réseau des AP est en place au niveau de Bordeaux INP et en inter-établissements. L'animation du réseau PCR est également en place au niveau inter-établissement. Poursuivre avec l'animation des réseaux SSIAP, SST et chargés d'évacuation.
8	Port des EPI	Effectuer une information concernant le caractère obligatoire du port des EPI	Cette information est la continuité du travail effectué concernant la traçabilité de la remise des EPI



ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENSC
ENSGTI*
ISABTP*
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

2. Programmes annuel d'actions de prévention 2018

découlant de l'évaluation des risques professionnels

SYNTHESE des points prioritaires par école

Les cases grisées correspondent aux actions de prévention déjà mises en évidence dans les programmes annuels d'action de prévention 2017 ; certaines ont été précisées suite à de nouvelles réflexions.

Ces actions sont classées par ordre de priorité.

Programme d'actions spécifique ENSC		Délai
1	Bâtiment Est : vérifier le fonctionnement du contrôle d'accès en cas d'alarme incendie et de coupure électrique. Présence de 2 portes-grilles badgées, situées sur la coursive. Risques : impossibilité d'ouvrir les portes en cas d'incendie et de coupure de courant	12/2017
2	A la rentrée, rappeler les consignes de sécurité aux élèves. Sensibilisation des responsables de clubs et associations + Manipulation des extincteurs (<i>Action redondante.</i>)	01/12/2017
3	Etudier l'installation des gardes corps sur les bâtiments équipés de lignes de vie : bâtiment Nord et la partie au-dessus de la bibliothèque (entre le bâtiment sud et le bâtiment ouest) Et en attendant...	2018-2019
3 bis	1- Effectuer les vérifications périodiques des lignes de vie.	2018
	2- Interdire l'accès à ces terrasses. Seules les entreprises extérieures habilitées peuvent accéder aux terrasses sans gardes corps sous réserve qu'un plan de prévention soit établi et aborde l'utilisation des lignes de vie.	2017-2018
	2 bis- Ajouter la spécificité d'utilisation des lignes de vie aux plans de prévention des entreprises intervenant en terrasse	2017-2018
4	Réaliser les plans de prévention pour l'accueil des structures de transfert (présence >400h/an)	12/2017
5	1- Affichage des consignes en cas d'utilisation de l'imprimante 3D	12/2017
	2- Etudier la possibilité d'installer une extraction pour les émanations de l'imprimante 3D, principalement en cas de changement de plastique	2018
6	Ajouter la porte de garage semi-automatique aux vérifications semestrielle existantes	2018
7	Faire en sorte que l'imprimante laser ne soit pas dans le même bureau qu'un personnel	2018

Programme d'actions spécifique ENSCBP		Déla
1	Remplacer l'armoire ventilée défectueuse en installant celle déjà achetée	12/2017
2	Trouver l'origine des odeurs émanant de la zone de déchargement et y remédier. Sensibiliser les laboratoires concernant les rejets à l'évier + remise en état de la cuve de neutralisation	2018
3	Stocker les CMR et poisons de façon adaptée (armoire fermées à clé, traçabilité des entrées et sorties).	2018
4	Mettre en place un logiciel de gestion des stocks de produits chimiques (localisation et quantité). Le logiciel permettra «également d'accéder aux FDS	2019
5	Mener une réflexion concernant la conception des locaux à risques : locaux archives et locaux de stockages de produits chimiques. Réaliser les travaux nécessaires.	2018-2019
6	Améliorer le système de chauffage au niveau de l'administration (un coté est chaud alors que l'autre est froid). Informer les personnels sur le mode de fonctionnement du chauffage.	12/2017
7	Action de formation / sensibilisation au risque électrique à faire aux usagers par rapport à l'utilisation des radiateurs électriques d'appoints	11/2017
8	Présence de bouteilles de gaz dangereux dans les salles de TP : Etudier la mise en place d'une aire de gaz pour les TP	2018
9	Les personnels emmènent leurs blouses de chimie chez eux pour les nettoyer Fourniture et lavage de blouses par l'école ou externaliser	2018
10	EPI élèves en TP : disparitions d'EPI et EPI partagés. Inclure les achats d'EPI dans les frais de début d'année des élèves	Rentrée 2018
11	Remplacer les réfrigérateurs non adaptés	2016-2020
12	Réaliser un livret spécial destiné aux enseignants de l'université intervenant à l'école en TP et ne connaissant pas les consignes hygiène et sécurité de l'école	En cours
13	Traversée chaussée, visibilité mal assurée des automobilistes. Faire un nouveau signalement à la mairie de Pessac, pour : - Interdire l'accès aux trottoirs aux voitures aux abords des passages protégés. - Demander des ralentisseurs ou des chicane aux abords de l'école	2018
14	Recenser les EPI et faire une notice interne	2018
15	Equipements de travail : faire connaître les notices et consignes d'utilisation et les rendre disponibles	2018
16	Réaliser un document type pour la réception d'appareillages	2018

Programme d'actions spécifique ENSEGID		Délai
1	Manipulation de mercure : Contrôle d'ambiance de la pièce + prise de sang pour les utilisateurs fréquents	11/2017
2	Accueil des nouveaux entrants (personnels, post-doctorants, stagiaires). Action redondante	09/2017
3	Risque chimique et risque de vols des déchets chimiques (géoboxes non fermés à clef et accessibles) : 1- A court terme : déplacement des deux géoboxes dans un endroit plus sécurisé 2- A moyen terme, un local de stockage des déchets chimiques sera créé dans le nouveau bâtiment	1- Dans les 8 mois 2- Dans 4 ans
4	Rangement Bâtiment D (garage). Réalisé tous les ans mais manque de place	12/2017
5	Regrouper microscope à fluorescence X avec générateur de rayon X dans une même pièce (pas possible dans le bâtiment actuel par manque de place)	4 ans

Programme d'actions spécifique ENSEIRB MATMECA		Délai
1	Etudier un système d'évacuation d'air plus efficace ou un système de climatisation du bâtiment « extension »	2018-2019
2	Organiser l'élimination des agents chimiques dangereux non utilisés et de déchets chimiques	2018
3	Défibrillateur présent dans le bâtiment historique (loin + contrôle d'accès) : Acheter un défibrillateur qui sera placé au niveau de l'accueil	2018
4	Passage sous l'escalier dans la RUE : risque de heurts contre l'escalier. Installer une rambarde afin d'empêcher le passage sous l'escalier.	2018
5	Fixer le tapis de la porte badgée et retirer les autres	2017-2018
6	Présence de produits/déchets chimiques :	-
	1- Acheter une armoire de stockage ventilée avec rétention et plusieurs compartiments pour stocker les produits des différents stockages.	2019
	2- Installer la ventilation des armoires de stockage ventilées.	2019
7	Présence de nombreux pigeons à proximité du bâtiment entraînant diverses gênes :	-
	1- Installer des filets ou des piques pour empêcher la présence des pigeons	2018
	2- Nettoyer les fientes 3- Retirer les nids	2018
8	Sensibilisation des personnels concernant les situations de travail isolé	Action permanente
9	Il serait souhaitable de rajouter des détecteurs automatiques d'incendie dans les locaux à risques importants : 2 chaufferie gaz, transformateur HT et groupe électrogène	En cas de travaux

Programme d'actions spécifique ENSTBB		Délai
1	Utilisation de produits chimiques sous forme de poudre pour la préparation de solutions Substituer les poudres volatiles par des solutions	2017-2018
2	Travaux à effectuer dans le L2 : 1- Changer le revêtement du sol avec plinthes à gorge : résine ou linoleum + Appliquer une peinture spéciale sur les murs 2- Ajouter un téléphone 3- Prévoir un système permettant de voir l'intérieur du laboratoire: vitre ou camera 4- Ajouter une commande non manuelle au lavabo du sas 5- Installer un diffuseur d'alarme incendie dans le laboratoire	2019
3	Ajouter un détecteur en bas de l'escalier	2018
4	Températures dépassants les 30°C en salle A16 a et A16 b Etudier la problématique pour trouver la solution la plus adaptée permettant de réduire les températures	2019

Programme d'actions spécifique Services généraux / direction générale		Délai
1	Mettre en place une ventilation mécanique dans cette pièce archive située au RDC.	2018
2	Promouvoir la formation « manipulation des extincteurs » au niveau des services généraux.	2017-2018
3	Risque lié à une ambiance thermique chaude en période estivale Etudier un système d'évacuation d'air plus efficace ou un système de climatisation du bâtiment « extension »	2018-2019
Focus DGP		
4	Formaliser la communication à avoir avec le réseau des assistants de prévention avant les interventions dans les labos afin d'organiser le travail en sécurité.	2018
5	Formation à prévoir : SST, gestes et postures	2018
6	Définir les EPI obligatoire et les mettre à disposition. Rappeler l'obligation du port des EPI (consignes, affichage)	2018
7	Travail isolé : sensibilisation des personnels en particuliers sur les travaux dangereux et sur l'importance de l'organisation du travail	2018



ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENS C
ENSGTI*
ISABTP*
LA PREPA DES INP
* écoles partenaires

5. Glossaire

AP	Assistant de prévention
ATEX	Atmosphère explosive
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CMR	Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique
DGP	Direction de la Gestion du Patrimoine
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRPCE	Document Relatif à la protection contre les risques d'explosions
EPI	Équipement de Protection Individuelle
FDS	Fiche de Données de Sécurité
IGAENR	Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche
PCR	Personne Compétente en Radioprotection
PSM	Poste de Sécurité Microbiologique
RPS	Risques PsychoSociaux
SSIAP	Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personne
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
TMS	Trouble Musculo-Squelettique
VLE	Valeur Limite d'Exposition



MEMORANDUM OF UNDERSTANDING STUDENT EXCHANGE PROGRAM

Between

King Abdullah University of Science and Technology (Saudi Arabia),
hereafter referred to as KAUST, represented by _____, President;

and

Bordeaux Institute of Technology (France)
1 avenue du Dr Albert Schweitzer 33402 Talence
hereafter referred to as “Bordeaux INP”
represented by Marc PHALIPPOU, General director

KAUST and BORDEAUX INP referred herein individually as “Party” or “Institution,” jointly as “Parties” or “Institutions,” and as “Host or Home Institution,” depending on the context.

This non-binding Memorandum of Understanding (MOU) sets forth the terms and understanding between KAUST and BORDEAUX INP concerning the exchange of students between the two Institutions (hereafter referred to as the “Program”).

The Program seeks to broaden the scope of the academic curriculum in each Institution, to provide a unique learning experience for students of the two Institutions in an international environment, as well as to promote cooperation between the two Institutions.

The parties agree as follows:

1. Interpretation

An Exchange Period is defined as a period of time during which an Exchange Student participates in the Program :

1.1 An “Exchange Student” is a student who participates in the Program between the two Institutions.

1.2 The “Home Institution” is the Institution in which the student is originally enrolled. The “Host Institution” is the Institution to which the Exchange Student is attached during the duration of the Exchange Period.

1.4 KAUST and BORDEAUX INP agree that the Program will comprise two different "tracks:"

- A. A Short Term track, in which the Exchange Student is received in the Host Institution as a non-degree seeking student.
- B. A Long Term track, in which the Exchange Student wishes to register for a degree from the Host Institution;

1.5 In order to accomplish the above-summarized goals of the Program, the Parties agree to undertake the following activities related to the two different tracks.

2. Short Term Exchange Track

2.1 The Parties desire to have a reciprocal number of Exchange Students from each Institution participating in the Program during each Exchange Period; however, participation in the Program will necessarily be driven by the level of student interest in the curriculum of each Institution. Although reciprocity, with respect to the number of students being exchanged between the two Institutions, will be sought, the Parties agree that a requirement of reciprocity shall not be strictly enforced.

2.2 A maximum of five (5) Exchange Students from each of the two Institutions for the academic year will initially be arranged. Two Exchange Students, who each attend a Host Institution for one semester, will be counted together as the equivalent of one Exchange Student for the Exchange Period. The length of the Exchange Period for each Exchange Student will take into account the degree (Master's or Ph.D.) for which the Exchange Student is studying and the current status of the Exchange Student at the Home Institution. Exchange Periods for an Exchange Student pursuing a Master's degree at the Home Institution will most likely be shorter in duration and will take place during the student's first year of study. Exchange Students pursuing a Ph.D. degree at the Home Institution may be preferred for the Short Term Track.

2.3 If there is mutual agreement between the two Institutions at a later time, the exchange as provided for by the terms of this MOU may also take the form of activities other than academic studies. If such activities are agreed upon by the Parties at a later stage of the Program, the Parties agree that such activities will be included in the accounting of the number of participants involved in the Exchange, using a mutually agreed upon basis of attributing Exchange Units to these activities.

2.4 There is no obligation on either Institution to either nominate students for participation in the Program or to accept any students nominated by the other Institution.

2.5 During the duration of the Exchange Period an Exchange Student will continue to be treated as a candidate for a degree in his or her Home Institution, and will not be considered as a candidate for a degree from the Host Institution.

2.6 Exchange Students, during their respective Exchange Periods, will comply with and be subjected to all policies, academic rules, and procedures applicable to students of the Host Institution. These include, but are not limited to, the rules

governing personal conduct as well as the intellectual property ownership provisions of the Host Institution.

2.7 The Host Institution shall be entitled to terminate the Program with respect to any particular Exchange Student by giving notice in writing to the Home Institution in the event of a breach by the Exchange Student of:

- (i) the rules and policies of the Host Institution, which breach would be of sufficient gravity, in the sole discretion of the Host Institution, to warrant expulsion, if such breach were committed by any other student matriculated in the Host Institution; or
- (ii) the domestic laws of the country of the Host Institution.

In the event of such termination, both Institutions shall assist each other in the repatriation of the Exchange Student to the Home Institution.

2.8 The Home Institution will be responsible for screening and selecting students for the Program. The Host Institution retains the right to accept or reject any Exchange Student screened and selected by the Home Institution. Students must be in good standing at the Home Institution, meet the academic entry requirements of the Host Institution, and be sufficiently proficient in English in order to qualify for selection as an Exchange Student.

2.9 The Host Institution will make reasonable efforts to assist the Exchange Student to obtain housing and with other matters of hospitality and orientation, however, the Host Institution is not obliged to provide housing or financial assistance of any kind whatsoever to the Exchange Student.

2.10 Exchange Students will be formally assisted by the Host Institution in the process of obtaining visas, completing the required immigration formalities, and for obtaining travel and other related documents needed to pursue their studies at the Host Institution.

2.11 The obligations of the two Institutions under this Memorandum are limited to Exchange Students only, and do not extend to their respective spouses and dependents, if any. Nevertheless, the assistance stipulated in Paragraphs 2.9 and 2.10 will also be extended to respective spouses and children for Exchange Students, traveling to the Host Institution with their family.

2.12 No monies or monetary consideration will be exchanged between the two Institutions in relation to the Program, nor will any indemnities, reimbursements for expenses, or sharing of fees or profits, arising from the Program, be payable from one Institution to the other.

2.13 If an Exchange Student voluntarily withdraws from the Program before the end of his or her respective course of study or the applicable Exchange Period, he or she will still be considered as having completed the relevant Units of Exchange for the purpose of accounting under the Program as provided by Paragraph 2.2. The parties

agree that such a withdrawal will not operate to create an opportunity for the Home Institution to replace the withdrawing Exchange Student with another Exchange Student. In addition, the Parties agree that academic credit will not be given by either Institution for Exchange Students who voluntarily withdraw from their course of study.

2.14 Full time enrolment by all Exchange Students is required. The applicable definition of “Full time” will be the definition adopted by the Host Institution.

2.15 Exchange Students must complete all examinations and assessments, associated with any course units/modules for which they register, regardless whether those courses are required for transfer of credit to their Home Institution.

2.16 Exchange Students will obtain academic credit for the courses taken at the Host Institution in accordance with the regulations of the Home Institution. Official transcripts for each Exchange Student will be sent directly to the Home Institution by the Host Institution at the end of the Exchange Period. Responsibility and discretion for the transfer of Host Institution credit rests completely with the Home Institution.

2.17 During the Exchange Period Exchange Students shall remain enrolled in their respective Home Institutions.

2.18 The use of non-academic or non-obligatory facilities, services and functions at the Host Institution may require the payment of additional fees by the Exchange Student. Exchange Students may be required to pay additional fees at the Host Institution if they enrol in a course that involves the use of specific materials, this includes, but is not limited to, laboratory fees and fieldwork courses. Where these additional fees are applicable, Exchange Students will be required to pay these directly to the relevant Faculty/College of the Host Institution.

2.19 Exchange Students studying at BORDEAUX INP, over the age of 20 years, who will be staying more than 3 months must upon their arrival enrol and pay for French Student Social Security.

All Exchange students studying at BORDEAUX INP should also obtain and hold their own personal liability coverage for France.

2.20 Before an Exchange Student is accepted to the Short Term Track Option, both Institutions will share the student’s transcript and agree on a written plan for the student’s visit, which will include a detailed description of how the activities carried out during the visit to the Host Institution will align with the Home Institution’s degree requirements, if applicable, which faculty member at the Host Institution will be responsible to provide oversight for the Exchange Student, and what type of collaboration will be accomplished by the respective faculty members at the Home and Host Institutions, as applicable.

3. Long Term Degree Seeking Track

3.1 Long Term Degree Seeking Track at KAUST

KAUST agrees to accept each year up to three (3) academically qualified graduate students that have completed their first year of graduate work at BORDEAUX INP as Exchange students into the Long Term Degree Seeking Track at KAUST. Students who wish to be considered for admission at KAUST must be pre-selected by BORDEAUX INP. A Liaison officer of BORDEAUX INP will communicate to his counterpart at KAUST and to the KAUST admissions office a list of pre-selected students.

The selection of students from BORDEAUX INP to pursue the Long Term Degree Seeking track at KAUST will be based on the recommendation of BORDEAUX INP, in consultation with the KAUST admissions office and in compliance with KAUST's admission requirements. KAUST will have the right to make all final determinations regarding admission of the selected students, based on its internal procedures and requirements. Preselected students must complete the KAUST online application procedure, as set out at: <https://www.kaust.edu.sa/en/study/applying-to-kaust> .

3.1.1 Program

By entering the Long Term Degree Seeking track at KAUST the Exchange Student commits to pursue the KAUST PhD program. During the first year that a student is enrolled in this track, he or she will be registered at both institutions. At the end of this first year, KAUST will issue and transmit to BORDEAUX INP a transcript of courses completed by the student. The number of credits which can be pursued by the Exchange Student during the first year shall not exceed 30 credits. These courses may include a combination of graduate level classes and research credits, selected by the Exchange Student and approved by the members of the KAUST faculty, assigned to advise the Exchange Student. Upon receipt of the transcript, BORDEAUX INP will review the KAUST transcript record for transfer credits in order to determine whether to graduate the student.

After completing the first year at KAUST, the Exchange Student will sit the KAUST PhD qualification examination. Formal admission to the KAUST PhD program is contingent upon the Exchange Student's successful passing of the KAUST PhD qualification examination. Should the Exchange Student be unsuccessful in his or her first attempt in taking the examination, he or she will be permitted an opportunity to retake the examination within six (6) months of the date of the first attempt. The credits, acquired by the Exchange Student during his or her first year as an Exchange Student at KAUST, may be considered towards satisfying selected graduate coursework requirements of KAUST if the Exchange Student is accepted to pursue a PhD Degree at KAUST, provided that the acquired credits were not utilized previously to meet the requirements for graduation at BORDEAUX INP.

3.1.2 Tuition

BORDEAUX INP students will have to pay their full tuition at BORDEAUX INP (including social security fees) for the first year of the Long Term track of the Program.

All admitted Long Term Degree Seeking Exchange Students receive the benefits of the KAUST Fellowship which supports visiting students. The benefits of the KAUST Fellowship include:

- Monthly living allowance of between \$1000 and \$1500 based on the field of research
- Round-trip airfare from city of departure to Jeddah (KAUST)
- Health insurance
- Private bedroom & bath in a shared residential suite
- Visa fees (Students must have valid passport)
- Access to community recreational resources
- Social and cultural activities

3.2 Long Term Degree Seeking track at BORDEAUX INP

BORDEAUX INP agrees to accept each year up to three (3) academically qualified students as Long Term Degree Seeking Exchange Students.

The selection of Long Term Degree Seeking Exchange Students from KAUST to pursue a degree at BORDEAUX INP will be based on the recommendation of KAUST, in consultation with the BORDEAUX INP International student office.

Admission will be determined by the BORDEAUX INP admissions office in compliance with BORDEAUX INP's admissions requirement.

Long Term Degree Seeking KAUST students may register in one of two different degree programs at BORDEAUX INP:

A. An Engineer degree, with a speciality in Chemistry and Physical Engineering. This program requires at least two (2) years of study and a minimum level of proficiency in the French language, namely a B2 level in French, according to the Common European Framework of Reference for Languages

B. A degree selected from the following list of degrees. Master of Science Applied Formulation of Polymers and Colloids

- Master of Science Inorganic Materials Design and Processing
- Master of Science Nano and Microtechnology.

These degree programs require one (1) year of study. The courses in these programs are taught in English.

3.2.1 Application

Students at KAUST who wish to be considered for admission at BORDEAUX INP must be pre-selected by KAUST.

A KAUST liaison officer will communicate to the BORDEAUX INP international Office a list of pre-selected students. Preselected students must complete the BORDEAUX INP procedure for incoming students. BORDEAUX INP will have the right to make all final determinations regarding admission of the selected students, based on its internal procedures and requirements.

3.2.2 Program

Students enrolled in this Long Term Degree Seeking track will be registered in both Institutions. At the end of each academic year, BORDEAUX INP will issue a transcript of records of courses completed by the student. KAUST will review it for transfer credits. KAUST reserves the right to deny transfer credit for any course which is utilized by an Exchange Student to satisfy the requirements for graduation at BORDEAUX INP.

3.2.3 Tuition – Social Security

Exchange Students from KAUST will have their tuition fees waived at BORDEAUX INP. If such Exchange Students are over the age of twenty (20) years, such students, studying at BORDEAUX INP must upon their arrival enrol and pay the requisite fees for French Student Social Security.

All Exchange students studying at BORDEAUX INP should also obtain and hold their own personal liability coverage for France.

3.3 The Host Institution will make reasonable effort to assist the Exchange Student to obtain housing and with other matters of hospitality and orientation.

3.4 Exchange Students shall be responsible for obtaining their own visas, completing the required immigration formalities, and obtaining travel and other related documents required to pursue their studies at BORDEAUX INP.

4 Student Enrolment

4.1 The academic programs, which are subject to the terms of this agreement, are limited to the following:

For KAUST –

The Physical Science and Engineering Division:

- Chemical and Biological Engineering
- Chemical Science
- Material Science and Engineering
- Energy Geoscience and Engineering
- Mechanical Engineering

For BORDEAUX INP

- Master of Science Applied Formulation of Polymers and Colloids
- Master of Science Inorganic Materials Design and Processing
- Master of Science Nano and Microtechnology
- “Ingénieur” degree with speciality in Chemistry and Physical engineering

4.2 BORDEAUX INP and KAUST agree to consider the application of the terms of this agreement to other programs offered at their respective institutions. Application of the terms of this agreement to any other program of either institution or to courses other than those listed in Paragraph 4.1, will be subject to the admission requirements, scheduling and capacity constraints of the Host Institution.

5. Term and Termination

5.1 This Memorandum of Understanding shall become effective from the latest date on which both parties have signed this Memorandum and shall endure for an initial period of five (5) years (**Initial Term**).

5.2 Either party shall be entitled at any time, at its absolute discretion, to terminate this Memorandum by giving at least six (6) months' prior written notice to the other party. Such termination shall not affect any Exchange Students that the parties have agreed to host, prior to the effective date of the termination, even if the respective Exchange Period for those Exchange Students is scheduled to extend after the date of termination.

5.3 In the event of a termination of this Memorandum each party shall ensure that adequate arrangements have been made to fulfil all commitments to the Exchange Students, who have undertaken study at their respective Host Institutions, before this Memorandum is terminated.

6. Data Protection

6.1 Both Institutions appreciate that they will need to collect from, and disclose to the others, Personal Data (as defined below) relating to Exchange Students ("Data Subjects"). Each Institution, being both a provider ("Disclosing Party") and a recipient ("Receiving Party") of Personal Data under this Memorandum, agrees to take reasonable steps to assist the other Institution to ensure compliance with the relevant data protection laws applicable to each Institution, when so advised by the other. In this respect, both Institutions agree that:

(i) The Disclosing Party will:

a. Prior to disclosing any Personal Data to the Receiving Party, obtain consent from the Data Subject to permit the Receiving Party to collect, use, and disclose the Data Subject's Personal Data for the purposes of the Exchange Program.

(ii) The Receiving Party will:

a. Use the Personal Data solely for the purposes for which the Disclosing Party disclosed the Personal Data;

b. Cease use of the Personal Data if the Data Subject withdraws his consent except where the relevant laws of the Disclosing Party permit the use;

- c. Employ reasonable efforts to ensure that the Personal Data that it processes are accurate and complete;
- d. Take appropriate technical and organisational measures to protect Personal Data;
- e. Not retain Personal Data for any longer than is necessary for business or legal purposes; and
- f. Not disclose or transfer any Personal Data received from the Disclosing Party to a third party without putting in place data protection terms and conditions similar to those set out in this Memorandum.

6.2 The provisions of this clause shall apply during the continuance of this Memorandum and indefinitely after its expiry or termination.

6.3 For the purposes of this clause “Personal Data” shall mean: data, whether true or not, about an individual, who can be identified (a) from that data; or (b) from that data and other information to which either of the Institutions has or is likely to have access.

7. Rights and Privileges of Exchange Students:

7.1 Campus facilities and the appropriate student support including orientation and social programs will be available to Exchange Students from each Institution under the same conditions, and where applicable, at the same incidental fees, as those applicable to students at the Host Institution.

7.2 Unless otherwise constrained by local standards or governmental regulations, the parties agree not to discriminate against any student or applicant on the basis of race, color, national origin, ethnicity, sexual orientation, gender identity, religion, sex, age, or disability.

7.3 Each party shall immediately report to the other any complaints from students alleging sexual harassment, discriminatory harassment or discrimination of any kind, as well as any emergencies, accidents, injuries or deaths involving visiting students.

8. Applicable Law

8.1 Any dispute regarding the application of the terms of this Memorandum to a particular Exchange Student will be construed accordingly to the Laws of the country of the Host Institution to which the Exchange Student is attached for the Exchange Period, unless otherwise agreed in writing by the parties.

9. Variation and Modification

9.1 This Memorandum may only be varied or modified by an agreement of the parties in writing, signed by the two parties.

10. Entirety of Agreement

This non-binding MOU represents the entire and integrated agreement between the parties and supersedes all prior negotiations, representations and agreements, whether written or oral.

11. Severability

Should any portion of this MOU be judicially determined to be illegal or unenforceable, the remainder of the MOU shall continue in full force and effect, and either party may renegotiate the terms affected by the severance.

12. Third Party Beneficiary Rights

The parties do not intend to create in any other individual or entity the status of a third-party beneficiary, and this MOU shall not be construed so as to create such a status. The rights, duties and obligations contained in this MOU shall operate only between the parties to this MOU, and shall inure solely to the benefit of the parties to this MOU. The provisions of this MOU are intended only to assist the parties in determining and performing their obligations under this MOU. The parties to this MOU intend and expressly agree that only parties signatory to this MOU shall have any legal or equitable right to seek to enforce this MOU, to seek any remedy arising out of a party's performance or failure to perform any term or condition of this MOU, or to bring an action for the breach of this MOU.

13. Signatures

In witness whereof, the parties to this MOU through their duly authorized representatives have executed this MOU on the days and dates set out below, and certify that they have read, understood, and agreed to the terms and conditions of this MOU as set forth herein.

14. Dispute Resolution

In the event of a dispute between the parties regarding the negotiation of the final binding contract relating to the Program, a dispute resolution group will be convened consisting of an equal number of representatives of both Institutions, together with one other person independent of and jointly appointed by the Parties. The dispute resolution group may receive for consideration any information it thinks fit concerning the dispute. The Parties agree that a decision of the dispute resolution group will be final. In the event the dispute resolution group is unable to reach a final decision, it is understood that neither party is obligated to complete the Program.

15. Liability

No liability will arise or be assumed between the Parties as a result of this MOU.

16. Confidentiality

a. Each party agrees not to disclose the other party's confidential information, including, but not limited to, client or student information, to any person other than employees or students who have a need to know the information in order to carry out their responsibilities under this Agreement. Confidential Information means "written (in any media), graphic or pictorial non-public information that a party designates as being confidential, or any other information which under the given circumstances would reasonably be deemed by someone in a similar position to be confidential." It is agreed by the parties that the above obligations of confidentiality shall not attach to information that:

1) is publicly available prior to the date of the Agreement or becomes publicly available thereafter through no wrongful act of the other party;

2) was known to the other party prior to the date of disclosure or becomes known to the other party thereafter from a third party having an apparent bona fide right to disclose the information;

3) is independently developed by the other party;

4) the other party is obligated to produce pursuant to an order of a court of competent jurisdiction or a valid administrative or congressional subpoena, provided that the receiving party (1) promptly notifies the other party; and (2) cooperates reasonably with the other party's efforts to contest or limit the scope of such order.

17. Use of Name

Neither party shall use the other's name, logo or mark in any descriptive or promotional literature or communication of any kind without the other's prior written approval.

18. Contacts

	King Abdullah University of Science and Technology	Bordeaux INP
Liaison Officer		Prof Guillaume WANTZ ENSCBP Bordeaux INP 16 av Pey Berland 33607 Pessac France Tel +335.40.00.66.30 wantz@enscbp.fr
Administrative liaison		International Office ENSCBP Bordeaux INP 16 av Pey Berland 33607 Pessac France Tel +335.40.00.66.94 / 27.39 international@enscbp.fr

King Abdullah University of Science and Technology

President

Date

Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU
General Director

Date



Accord de coopération internationale

Entre

**L'INstitut polytechnique de Bordeaux
(France)**

1 avenue du Dr Albert Schweitzer 33402

Talence (France)

ci-après dénommé Bordeaux INP

représenté par Marc PHALIPPOU,

Directeur Général

et

la Pontificia Universidad Javeriana Cali

(Colombie) ci-après dénommée Javeriana-Cali

Représenté *par* Luis Felipe Gómez Restrepo

S.J., Rector

Acuerdo de Cooperación Internacional

Entre

INstitut polytechnique de Bordeaux (France)

1 avenue du Dr Albert Schweitzer 33402

Talence (France)

designado como Bordeaux INP

representado por Marc PHALIPPOU, Director

General

y

la Pontificia Universidad Javeriana Cali

(Colombia) designado como Javeriana-Cali

representado por Luis Felipe Gómez Restrepo

S.J., Rector

Après présentation du présent accord aux autorités de tutelle selon les textes réglementaires en usage dans chaque Etat concerné,

Bordeaux INP et PUJ-Cali, désignés ci-dessous par les Institutions, convaincus que la coopération académique et scientifique est dans l'intérêt mutuel des deux Institutions, conviennent que :

Article 1 : Coopération

Les Institutions vont développer la coopération dans les domaines de la recherche scientifique et de l'enseignement.

Article 2 : Actions

Les Institutions vont, autant que possible :

- échanger des informations dans les domaines de l'enseignement, de la pédagogie et de la recherche,
- promouvoir les échanges entre les Institutions, de chercheurs, enseignants, et autres personnels, dans le cadre de la participation à différentes activités d'enseignement, de recherche, et de formation professionnelle,
- inviter les enseignants et les chercheurs à participer à des séminaires, conférences, cours et réunions sur des sujets de recherche d'intérêt commun,
- développer des programmes de recherche scientifique dans des domaines d'intérêt commun,
 - établir des programmes d'échanges d'étudiants
 - codiriger des thèses de doctorat,
 - établir des procédures de reconnaissance académique des crédits acquis dans l'Institution

Después de la presentación del acuerdo a las autoridades de tutela conforme a las normas en vigor en cada Estado,

Bordeaux INP y PUJ-Cali, deseosos de fomentar entre ellos relaciones de intercambios en todos los ámbitos de acción académica y científica, han convenido las siguientes disposiciones:

Artículo 1: Cooperación

Las instituciones desarrollarán la cooperación en los campos de investigación científica y la docencia

Artículo 2: Acciones

Las instituciones, dentro de lo posible:

- intercambiarán información en las áreas de educación, docencia e investigación,
- promoverán el intercambio entre instituciones, de investigadores, docentes y otros personales, a través de la participación en diversas actividades de docencia, investigación y formación profesional.
- invitarán a profesores e investigadores a participar en seminarios, conferencias, cursos y reuniones sobre temas de investigación de interés común,
- desarrollarán programas de investigación científica en áreas de interés común,
- establecerán programas de intercambio de estudiantes
- codirigirán tesis doctorales,
- implementarán procedimientos para el reconocimiento académico de los créditos

hôte, dans le cadre de ces échanges.

Article 3 : Représentants

Chaque Institution désignera un représentant chargé de l'application du présent accord.

Pour Bordeaux INP : la vice-présidente relations internationales (dri@bordeaux-inp.fr)

Pour Javeriana-Cali : le service des relations internationales internacional@javerianacali.edu.co

Article 4 : Accords spécifiques

Cet accord de coopération sera considéré comme le document de référence pour tout autre accord entre les Institutions. Les modalités de la mise en œuvre de toutes les activités découlant du présent accord seront détaillées dans des documents séparés sous forme d'accords spécifiques signés par les représentants des deux institutions.

Le champ des activités couvert par cet accord sera déterminé par les moyens disponibles dans chaque Institution, et par les financements obtenus.

A cette fin, les deux institutions s'efforceront de rechercher les moyens et subventions nécessaires à l'application du présent accord.

Article 5 : Durée et Fin

Le présent accord est conclu pour une durée de cinq ans et entrera en vigueur à compter de la dernière date de signature par les parties et après approbation par son autorité de tutelle pour Javeriana-Cali. En cas de renouvellement, il sera de nouveau soumis aux procédures en vigueur.

Le présent accord est établi en 2 exemplaires originaux.

L'accord peut être dénoncé par l'une des parties avec un préavis de six mois, la résiliation ne pouvant intervenir avant la fin de l'année universitaire ni avant la fin des actions de coopération en cours.

Pour Bordeaux INP
Le

Marc PHALIPPOU,
Directeur Général

adquiridos en la institución, de acogida en estos intercambios,

Artículo 3: Representantes

Cada institución designará a un representante responsable de la aplicación de este acuerdo.

Para Bordeaux INP: La Vice-Presidenta de Relaciones Internacionales (dri@bordeaux-inp.fr)

Para Javeriana-Cali: el servicio de relaciones internacionales, internacional@javerianacali.edu.co

Artículo 4: Documentos de referencia

Este acuerdo de cooperación será considerado como el documento de referencia para cualquier otro acuerdo entre las instituciones. Acuerdos complementarios sobre cualquier otro programa darán información sobre los programas específicos y serán objeto de un acuerdo escrito a aplicar por los representantes oficiales del socio de las instituciones.

El alcance de las actividades contempladas en este acuerdo será determinado por los medios disponibles en cada institución y obtiene financiación.

Con este objetivo, las instituciones harán lo posible para buscar medios y subvenciones necesarias a la aplicación de este acuerdo.

Artículo 5: Duración y fin

Este acuerdo se concluye por un período de cinco años, y entrará en vigor después de la última firma por ambas partes y después de la aprobación por las autoridades reguladoras. En caso de renovación, se presentará nuevamente a los procedimientos vigentes.

Este acuerdo está establecido en 2 originales.

El acuerdo podrá ser denunciado por una de las partes con un preaviso de seis meses, la terminación no puede intervenir antes del final de la Universidad de año o antes del final de las actividades de cooperación.

Por la Pontificia Universidad Javeriana Cali
El

P. Luis Felipe Gómez Restrepo S.J.
Rector

Agreement on Student Exchange
between
**Bordeaux Institute of Technology (FRANCE) hereafter referred to as
Bordeaux INP represented by its General Director MARC
PHALIPPOU**
and
**Kumamoto University (JAPAN) hereafter referred to as Kumamoto
University represented by its President Shinji Harada**

Following the signing of a Basic Agreement on Academic Exchange Program between Bordeaux INP, France, and Kumamoto University, Japan, both parties conclude an Agreement on Student Exchange.

1. Duration of Stay

Duration of stay for students of both parties shall not exceed one academic year, and will normally start in September, or January for Bordeaux INP and in April or October for Kumamoto University.

2. Number of Exchange Students

Each party will normally accept up to a maximum of 5 students (full year) under this Agreement yearly. This number can be modified, if necessary, based on the discussion between both parties.

3. Selection of Exchange Students

The home institution will normally recommend most suitable students to the host institution based on language ability and academic excellence.

4. Enrollment of Exchange Students

- (a) Students of Bordeaux INP will register as Kumamoto University exchange students and can attend lectures, seminars, and tutorials. Graduate students can also attend research projects.
- (b) Students of Kumamoto University will register as Bordeaux INP exchange students and can attend lectures, seminars, and tutorials. Graduate students can also attend research projects.
- (c) Participating students will be subjected to the regulations of the host institution and country.

5. Study Program and Evaluation

Each student will determine their study program at the host institution in consultation with academic advisers of both host and home institution. Academic performance shall be evaluated according to the rules of the host institution.

6. Academic Record and Accreditation

Each student will submit to the home institution the academic record obtained at the host institution and it will be accredited according to the rules of the home institution.

7. Tuition

Each student shall be exempted from the payment of any entrance examination fees, admission fees and tuition fees of the host institution, provided that the student maintains regular student at the home institution.

Students studying as Exchange Students at Bordeaux INP have to follow the existing French social coverage legislation. At the date of signature, the regulation is the following If they stay more than 3 month and/or aged over 20, students studying as Exchange Students at Bordeaux INP must at their arrival enrol and pay for French Student social Security. They should hold their own personal liability coverage for France.

8. Accommodation

The host institution will assist students in finding accommodation at a reasonable cost.

9. Financial Responsibility

Exchange students will be responsible for their own expenses, including travel expenses, accommodation costs and health care fees.

10. Duration

This Agreement is effective from the date of signing, and remains effective until the expiration of the Agreement on Academic Exchange.

11. Amendment/Termination

This Agreement may be amended or terminated by mutual consent, if proposed by either party, by giving at least six months notice in writing to the other party.

Such termination shall not affect any Exchange Students that the parties have agreed to host, prior to the effective date of the termination, even if the Exchange Period falls after the date of termination.

12. This Agreement is written in English and signed in duplicate by both parties. It may be translated into other languages for reference purposes.

Bordeaux INP
France

Kumamoto University
Japan

Director General : Marc Phalippou

President: Shinji Harada

Date : _____

Date : _____

Agreement on Academic Exchange

Between

Bordeaux Institute of Technology (France)

1 avenue du Dr Albert Schweitzer 33402 Talence

hereafter referred to as "Bordeaux INP"

represented by Marc PHALIPPOU, General director

and

Kumamoto University (JAPAN)

hereafter referred to as Kumamoto University

represented by its President Shinji Harada

Bordeaux INP, France, and Kumamoto University, Japan, are signing this agreement in order to promote friendship and academic exchanges.

- 1) Both parties agree to an academic exchange in various areas of education and research.
- 2) Both parties will make an effort to exchange professors, researchers, administrative and professional personnel and students, and also exchange research materials and publications.
- 3) Both parties will make an effort to promote the exchange but will respect the independence of opinion to their mutual benefits. Specific details on the implementation of particular exchanges noted above and results from the agreement shall be negotiated between the two parties subject to approval by each party and shall be considered as attached to the present agreement.
- 4) The Parties acknowledge that they may be required to meet certain obligations under the laws and regulations applicable in their own jurisdiction and in the jurisdiction of the other Party, including but not limited to sanctions laws; export control laws; privacy and data control laws; work, health and safety laws; immigration laws and laws relating to provision of education to international students. Each Party understands and acknowledges that such laws and regulations may affect or restrict this MOU and/or the activities contemplated under this MOU. The Parties acknowledge that in any activities or projects contemplated by this MOU they will comply with all laws and regulations of their own jurisdiction and take all reasonable steps to ensure compliance with the laws and regulations of the other Party's jurisdiction where requested to do so by the other Party provided such compliance is not in breach of any law or regulation of a Party's own jurisdiction.

5) Each party will designate a contact person

	Kumamoto University	Bordeaux INP
Liaison Officer	Prof. Akira Matsushima Kumamoto University 2-39-1 Kurokami, Chuo-ku, Kumamoto 860-8555 JAPAN Tel +81 96 342 3636 matsua@cs.kumamoto-u.ac.jp	Prof François RIVET ENSEIRB-MATMECA-Bordeaux INP 1 av. Dr A Schweitzer 33400 Talence Tel +3355684 Francois.rivet@bordeaux-inp.fr
Administrative liaison	International Affairs Section Kumamoto University 2-39-1 Kurokami, Chuo-ku, Kumamoto 860-8555 JAPAN szk-koryu@jim.kumamoto-u.ac.jp	International Office Bordeaux INP 1 avenue du Dr Albert Schweitzer CS 60099 33402 Talence Cedex Tel +335.40.00.66.94 dri@bordeaux-inp.fr

- 6) This Agreement will remain effective for five years from the last date of signing. It may be renewed by mutual consent, if proposed by either party.
- 7) This Agreement may be amended or terminated by mutual consent, if proposed by either party, by giving at least six months' notice in writing to the other party.
- 8) This Agreement is written in English and signed in duplicate by both parties. It may be translated into other languages for reference purposes.

Date:

Date :

Bordeaux INP
France

Kumamoto University
Japan

General Director: Marc Phalippou

President: Shinji Harada

**Agreement for Educational and Scientific Cooperation
between
Bordeaux Institute of Technology, (France)
and
Osaka Prefecture University, Japan**

In accordance with a mutual desire to promote educational and research opportunities between the two institutions, Bordeaux Institute of Technology (“Bordeaux INP”) and Osaka Prefecture University (“OPU”) join in the following understanding on educational cooperation and agree on the following principles under which the two institutions may develop activities of mutual interest.

Article 1

Both of Bordeaux INP and OPU will encourage direct contact and cooperation between their faculty members and departments, as they are able, and will act as coordinators of contacts with other faculties whenever appropriate.

Within fields of mutual collaboration, a general form of cooperation is envisaged as follows:

- (a) Joint research activities
- (b) Exchange of information in the area of scientific education and research which is of mutual interest to both of Bordeaux INP and OPU
- (c) Exchange of faculty members for research, lectures, and discussions
- (d) Exchange of graduate and undergraduate students for study and research
- (e) Access to the various facilities of each institute

Article 2

All activities arising from this Agreement will be detailed in separated specific agreements signed by the representatives of both institutions including especially financial arrangements, intellectual property.

Article 3

Exchange staff and/or students will be required to purchase health insurance and casualty insurance or give evidence that they have comparable insurance coverage. In either case, medical evacuation and repatriation coverage must be included.

Article 4

This agreement will go into effect from the date of the last signature by the representatives of both institutions. This agreement is valid for a period of five years following its date of approval.

The validity of the agreement may be extended after mutual consultation.

Article 5

On the occasion of dissolution of the agreement, it is necessary for one university to provide not less than six months notice in writing to the other. The termination of which cannot take place before the end of the academic year or before the end of the cooperation activities in progress.

Article 6

If any question arises in this agreement, both universities should resolve it by mutual agreement.

Article 7

The agreement shall be written in English and will be held by both parties.

Hereupon, the signature of the representatives Bordeaux INP and OPU will follow in hope of promoting mutual friendship and goodwill.

Marc PHALIPPOU
General Director
Bordeaux INP
1 avenue Docteur Albert Schweitzer
33400 TALENCE France

Date: _____, _____

Hiroshi Tsuji
President
Osaka Prefecture University
1- 1 Gakuen-cho, Naka-ku, Sakai,
Osaka 599-8531, Japan

Date: _____, _____

AGREEMENT ON ACADEMIC EXCHANGE

BETWEEN
FACULTY OF of Engineering SHIZUOKA UNIVERSITY, Japan

and

Bordeaux Institute of Technology, France
1 avenue du Dr Albert Schweitzer 33402 Talence
hereafter referred to as "Bordeaux INP"
represented by Marc PHALIPPOU, General director

The Faculty of Engineering of Shizuoka University, Japan and Bordeaux Institute of Technology, France (Bordeaux INP) (hereafter referred to as both institutions) enter into agreement under the following terms for the purpose of furthering educational and research exchange and thus deepening the friendship between both institutions.

1. Both institutions agree to cooperate in order to expand opportunities for further development of academic research and other academic activities. The cooperation shall entail the following activities:

- (1) exchange of academic and administrative personnel
- (2) exchange of students
- (3) exchange of academic information and knowledge
- (4) other exchange activities to which both institutions agree

2.
All exchanges arising from this Agreement will be detailed in separated specific agreements signed by the representatives of both institutions.

3. This agreement shall come into effect upon signature of this document by representatives of both institutions. The term of validity is five years from the date on the last signature is affixed below and can be extended through joint recommendation by both institutions. This agreement may be terminated by one or both of the institutions upon submission of a request for its cancellation six months in advance.

4. Two copies of this Agreement shall be made, one to be held by each institution, and both shall serve as original.

Date

Date

Dean, Faculty of **Engineering**
Shizuoka University, Japan

INstitut polytechnique de Bordeaux (Bordeaux INP)

**MEMORANDUM OF UNDERSTANDING BETWEEN THE
FACULTY OF ENGINEERING, SHIZUOKA UNIVERSITY, JAPAN AND THE
BORDEAUX INSTITUTE OF TECHNOLOGY (BORDEAUX INP)
REGARDING STUDENT EXCHANGE**

This is a Memorandum of Understanding between the Faculty of Engineering of Shizuoka University, Japan and Bordeaux INP, France regarding student exchange.

The Memorandum of Agreement on Academic Exchange, together with this signed Memorandum of Understanding (MoU), shall constitute the exchange agreement.

1. It is the intention of both institutions to exchange undergraduate and graduate students by mutual consent. The students accepted for participation in student exchange (hereafter referred to as “exchange students”) shall be treated as visiting students.
2. The number of exchange students accepted each year on the basis of this Agreement shall be up to four (4).
3. Registration at the host institution shall be for a period of at least six months and shall not exceed one year.
4. The home institution shall recognize credits obtained by an exchange student at the host institution.
5. The host institution shall waive application, admission and tuition fees for exchange students.
6. Exchange students must have a reasonable command of English and/or the language spoken in the country where the host institution is located.
7. The home institution shall screen applicants in accordance with the stated purpose of the exchange agreement and recommend students for participation in the exchange program.
8. The home institution shall recommend exchange students and submit the required documents for consideration at the host institution. The host institution shall inform the home institution of the outcome.
9. The host institution shall offer an academic program to exchange students appropriate to their academic ability.
10. Exchange students shall be responsible for all necessary travel documents, including passport and visa, transportation to and from the host institution as well as accommodation, meals, textbooks, clothing, medical insurance, health service fees and other personal expenses including all debts incurred during their stay.
11. The host institution shall make every effort to provide accommodation for exchange students.
12. This MoU shall come into effect upon signing by representatives of both institutions and will remain in effect until the date of expiration of the Agreement on Academic Exchange.
13. Two copies of this MoU shall be made, one to be held by each institution, and both shall serve as original.

Date:

Date:

Dean, Faculty of Engineering
Shizuoka University, Japan

General Director
Bordeaux INP, France



CONVENTION DE DOUBLE DIPLOME

ENTRE

L'UNIVERSITÉ TECHNOLOGIQUE DE PANAMA (PANAMA), établissement d'éducation supérieur scientifique-technologique, dûment créé par la Loi No.18 du 13 août de 1961 et organisé par la Loi No. 17 du 9 d'octobre de 1984, reformée par la Loi No.57 du 26 juin de 1996, **représentée dans cet acte par son Recteur et Représentant Légal le Docteur OSCAR RAMIREZ R.** (homme, panaméen, majeur d'âge, avec document d'identité personnelle No.4-139-786,)

Ci-après dénommé UTP

ET

L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX (France), Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel, situé 1 av. du Docteur Albert Schweitzer 33402 Talence **représenté par son Directeur Général le Professeur Marc PHALIPPOU**,

Ci-après dénommé Bordeaux INP

agissant pour le compte de son école L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ELECTRONIQUE, INFORMATIQUE, TELECOMMUNICATIONS, MATHÉMATIQUE ET MÉCANIQUE DE BORDEAUX (ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP), France

Ci-après dénommée ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP

L'UTP et Bordeaux INP étant ci-après désignés collectivement par « les parties »

PREAMBULE

Cette convention de double diplôme est annexée à l'accord de coopération en cours entre les deux établissements et prend en compte la délibération du Conseil de faculté de la Faculté de Ingénierie Electrique de l'UTP en Session Extraordinaire No.2, du 26 octobre de 2016 ;

L'UTP et Bordeaux INP étant ci-après désignés collectivement ou individuellement par « la ou les parties » ou sous le terme « établissement ».

Les parties s'accordent sur les considérations suivantes :

ARTICLE 1 : OBJECTIF DE L'ACCORD

L'objectif du présent accord est de définir les conditions et modalités d'échange d'étudiants entre l'UTP et l'ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP conduisant à l'obtention simultanée, par les étudiants du programme, d'un double diplôme de l'établissement d'origine et de l'établissement d'accueil.

Les diplômes concernés par le présent accord sont :

- Pour l'ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP : le diplôme d'Ingénieur de l'Ecole nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux de l'Institut polytechnique de Bordeaux, spécialité électronique ou télécommunications, conférant le Grade de Master et le titre d'ingénieur.

L'ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP est habilitée, après avis de la commission du titre d'Ingénieur, à délivrer le diplôme susmentionné conformément au Code de l'éducation de la République Française notamment ses articles L. 642-1 et D. 642-1 à D 642-3.

- Pour l'UTP : la Licenciatura en Ingeniera Electronica y Telecomunicaciones

Chaque établissement a désigné un représentant chargé de l'application de la présente convention :

- Pour l'UTP, le Doyen de la Faculté d'Ingénierie Electrique.

- Pour Bordeaux INP, le Directeur des relations internationales de l'ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP.

ARTICLE 2 : SÉLECTION ET ADMISSION DES ÉTUDIANTS ET PROGRAMME

- 2.1 POUR LES ÉTUDIANTS DE L'UTP

Les étudiants de l'UTP, qui ont suivi avec succès la quatrième année de leur programme de licence et qui ont été sélectionnés par l'UTP sur la base de leur excellence académique, pourront continuer leur cursus d'études à l'ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP dans l'une des 2 filières d'ingénieur suivantes de l'école : électronique ou télécommunications. Les étudiants devront suivre deux années académiques dans l'établissement hôte. Pendant leur séjour, ils devront obtenir 120 crédits européens avec la rédaction d'un mémoire de Projet de Fin d'Etudes (PFE). A l'issue de chaque semestre ou année, l'établissement d'accueil communiquera à l'établissement d'origine les résultats pour chaque étudiant sous forme de notes et de crédits. Les deux parties acceptent que les examens/cours soient notés et les crédits délivrés selon les règles en vigueur dans l'établissement où le cours est suivi. Les étudiants du programme seront soumis dans l'université d'accueil aux règles de validation et de contrôle des connaissances et des compétences en vigueur.

Pour des questions de calendrier universitaire, il est convenu que le début de l'échange avec l'ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP correspond à la 2^{ème} année d'école d'ingénieurs,

correspondant aux semestres S7 et S8. Si les étudiants valident leur 2^{ème} année, ils continuent alors en 3^{ème} et dernière année d'école d'ingénieur en semestre S9. Ils auront enfin à effectuer un PFE d'au moins 5 mois.

Sous condition de validation de toutes les périodes, ils obtiendront le titre d'« Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux de l'Institut polytechnique de Bordeaux» de la spécialité dont ils relèvent à l'ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP et le titre universitaire de « *Licenciado en Ingeniera Electronica y Telecomunicaciones* » de l'UTP.

2.2 POUR LES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIRB-MATMECA – BORDEAUX INP

Les élèves-ingénieurs de l'ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP, qui ont suivi avec succès au moins les deux premières années ou l'équivalent de 120 crédits ECTS à l'ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP et qui ont été sélectionnés par l'ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP sur la base de leur excellence académique, peuvent continuer leur formation à l'UTP dans le programme de « *Licenciado en Ingeniera Electronica y Telecomunicaciones* ». Les élèves-ingénieurs suivront la cinquième et dernière année complète du « *Licenciado en Ingeniera Electronica y Telecomunicaciones* ».

Pour des questions de calendrier universitaire, il est convenu que le début de l'échange avec l'UTP correspond au semestre 9 (S9) pour une durée de 2 semestres (S9 et S10) dans les cours de 5^{ème} année de « *Licenciado en Ingeniera Electronica y Telecomunicaciones* ». La période d'échange est suivie d'un PFE d'au moins 5 mois.

Par conséquent, ils obtiendront le titre universitaire « *Licenciado en Ingeniera Electronica y Telecomunicaciones* » de l'UTP et le titre d'« Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux de l'Institut polytechnique de Bordeaux» de la spécialité dont ils relèvent à l'ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP.

2.3 DISPOSITIONS COMMUNES POUR TOUS LES ÉTUDIANTS

Le programme général d'études doit être approuvé au préalable par les deux institutions pour chaque étudiant participant.

La date limite pour soumettre une demande d'admission à l'établissement d'accueil est fixée par chaque établissement. Cette information est fournie à l'établissement partenaire. Des lettres d'acceptation sont alors envoyées aux étudiants admis. Les demandes d'admission doivent inclure :

- Un CV et une lettre de motivation du candidat.
- Le relevé de notes de l'étudiant, comprenant la liste des cours du cursus suivi dans l'établissement d'origine ainsi que les notes obtenues.
- Une lettre de l'établissement d'origine confirmant que le candidat a été sélectionné pour ce programme de double diplôme.

Les étudiants participant à ce programme de double diplôme doivent passer par un processus de sélection dans leur établissement d'origine et un processus d'admission de

l'établissement hôte. La sélection et l'admission des étudiants suivront de procédures académiques et prendront en compte le niveau de maîtrise des langues française et/ou espagnole selon le cas.

ARTICLE 3 : TRAVAIL DE DIPLOMATION OU PROJET FINAL D'ETUDES

Les étudiants doivent effectuer leur Travail de Diplomation ou Projet de Fin d'Etudes (PFE) selon les exigences de chaque établissement afin de pouvoir obtenir les titres et diplôme de deux établissements.

ARTICLE 4 : DROITS DE SCOLARITÉ, AUTRES FRAIS, COUVERTURE SOCIALE, ASSURANCES ET RESPONSABILITE CIVILE

Durant l'ensemble du programme, l'élève ingénieur participant devra être inscrit administrativement et pédagogiquement dans son établissement d'origine et dans l'établissement hôte.

Il sera considéré durant l'ensemble du programme par chacun des établissements comme élève ingénieur à part entière de chaque établissement. L'élève ingénieur est donc assujéti aux mêmes droits, hormis pour les droits d'inscription, et devoirs que ceux auxquels sont soumis les propres élèves ingénieurs de l'établissement d'accueil. Celui-ci s'engage à faire le nécessaire pour lui faciliter l'accès à ses propres services universitaires.

Les étudiants participant à l'échange s'acquitteront des droits d'inscription dans leur établissement d'origine. Ils ne devront payer aucun type de droits d'inscription ni de frais liés à la scolarité (frais de diplôme, droit de médecine préventive,...) à l'établissement hôte pendant le temps de l'échange.

Les frais de voyage et d'entretien sont à la charge des étudiants.

L'établissement hôte s'engage à assurer l'accueil des étudiants de sorte qu'ils puissent avoir accès aux mêmes droits accordés à ses propres étudiants.

Les établissements qui envoient des étudiants doivent s'assurer, avant le départ de ces derniers, qu'ils ont souscrit toutes les assurances nécessaires.

Les élèves ingénieurs devront se conformer à la réglementation de chaque établissement concernant la sécurité sociale et les assurances.

Pour l'ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP, les élèves ingénieurs de l'UTP devront obligatoirement s'affilier à la sécurité sociale étudiante durant les deux années du programme. Lorsque l'élève ingénieur sera présent à l'ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP, il devra être couvert par une assurance responsabilité civile.

Toutes les obligations, engagement ou paiements que l'UTP génère et doit exécuter en relation à cette convention, seront affectés à la Partie Budgétaire No. 1.95.0.1.001.01.00.624 pour la période fiscale 2016 et pour les successives périodes fiscales seront chargés aux parties budgétaires correspondantes pendant la durée en vigueur de cette convention. En cas de besoin de Parties Budgétaires additionnelles, l'UTP effectuera les démarches nécessaires auprès du Ministère de l'Economie et des Finances du Panama afin d'obtenir les assignations budgétaires correspondantes.

ARTICLE 5 : TUTORAT PEDAGOGIQUE

Chaque établissement nomme un tuteur pédagogique, qui fournira aide et conseils aux étudiants participant au programme de double diplôme.

ARTICLE 6 : NOMBRE D'ÉTUDIANTS

Chaque année, les échanges pourront concerner jusqu'à trois (3) étudiants par établissement.

ARTICLE 7 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Lors de leur inscription à l'ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP, les élèves ingénieurs de l'UTP signeront un accord de confidentialité qui protégera les informations échangées lors des différents travaux effectués dans le cadre de l'école ou du PFE.

L'utilisation de marques enregistrées et/ou de dénominations qui représentent une des parties est interdite sans le consentement du propriétaire.

Les élèves ingénieurs devront, si besoin, signer un accord pour la cession des droits de propriété intellectuelle à l'établissement hôte, préalablement au démarrage de projet auquel participe l'élève ingénieur au sein de l'établissement ou d'un de ses laboratoires propre ou associé, notamment lors de son PFE.

ARTICLE 8 : DUREE DE L'ACCORD - RENOUVELLEMENT

La présente convention est conclue pour une durée de cinq (5) années et entre en vigueur à partir de la dernière date de dernière signature.

Pour son application, en plus des signatures des responsables d'établissement, la présente convention et ses éventuels avenants devront être ratifiés, par le Contrôleur Général de la République de Panamá.

Chacune des parties pourra renoncer à la présente convention à tout moment, renoncement qui ne prendra effet que soixante (60) jours après avoir été notifié ou communiqué à l'autre établissement. Le renoncement n'interrompra pas les activités déjà entamées ou en cours d'exécution.

ARTICLE 9 : ACTIVITÉS COMMUNES

Afin de promouvoir des activités communes dans le domaine de l'éducation et de la recherche, l'ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP et l'UTP favoriseront :

- l'échange d'étudiants et d'enseignants et chercheurs,
- des sessions d'études, ateliers et séminaires sur des thématiques décidées préalablement,
- l'échange d'informations et de documents, en veillant au respect de l'éventuelle confidentialité de ceux-ci,
- l'échange d'étudiants pour des visites et des expériences de travail dans des entreprises.

Les échanges de personnes seront menés à bien en respectant les règlements et les procédures en vigueur dans les établissements d'origine.

ARTICLE 10 : SUIVI DE L'ACCORD

Les représentants chargés de l'application de la présente convention feront un suivi au moins une fois par an pour :

- s'assurer de l'efficacité des programmes académiques,
- analyser les résultats académiques obtenus par les étudiants,
- proposer des perspectives d'actions communes.

ARTICLE 11 : LITIGES

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les contestations qui pourraient surgir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention.

Talence le :
Date

Panamá le :
date

Pour Bordeaux INP

Pour UTP

Pr. Marc PHALIPPOU
Directeur Général

Dr. Oscar RAMÍREZ
Recteur

Visa pour l'ENSEIRB-MATMECA-Bordeaux INP

Pierre Fabrie, Directeur

RATIFICATION:

CONTROLEUR GENERAL DE LA REPUBLIQUE DE PANAMA

Panamá, ___ de _____ de 20__

CALENDRIER D'ÉCHANGE

UTP	ENSEIRB-MATMECA- BORDEAUX-INP
------------	--------------------------------------

UTP → ENSEIRB-MATMECA-BORDEAUX INP		
	JANV	AOUT
PREGRADO 1		
PREGRADO 2		
PREGRADO 3		
PREGRADO 4		
PREGRADO 5	<i>cours intensif français</i>	S7
ANNÉE 6	S8	S9
	PFE	

ENSEIRB-MATMECA-BORDEAUX INP → UTP		
	SEPT	JANV
1A	CLASSES PREPARATOIRES	
2A		
3A		
4A		
5A		PREGRADO 5
ANNÉE 6	PREGRADO 5	PFE



Conseil d'administration
Séance du 10 novembre 2017

DÉLIBÉRATION N°2017-50 PORTANT APPROBATION DE LA CRÉATION ET DES TARIFS DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ « DESIGN YOUR OWN IOT NETWORK »

ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENS C
ENSGTI
ISABTP
LA PREPA DES INP
écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 13 juillet 2013 portant nomination de M. Marc Phalippou dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5 et 22 à 26 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

La création d'une seconde école d'été « Design your own IoT network » qui aura lieu du 25 juin au 6 juillet 2018 est approuvée à l'unanimité.

Le tarif pratiqué sera de 1 000 € par stagiaire. Un tarif préférentiel de 500 € sera pratiqué pour les écoles partenaires internationaux de Bordeaux INP.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU

Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr





Conseil d'administration
Séance du 10 novembre 2017

DÉLIBÉRATION N°2017-51 PORTANT APPROBATION DE LA POLITIQUE QUALITÉ DE BORDEAUX INP

ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENS C
ENSGTI
ISABTP
LA PREPA DES INP

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 13 juillet 2013 portant nomination de M. Marc Phalippou dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5 et 22 à 26 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

La politique Qualité de Bordeaux INP, tel que définie dans le document joint à cette présente délibération, est approuvée à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU

Écoles partenaires



Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr





Politique Qualité Bordeaux INP

Octobre 2017

Bordeaux INP est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche regroupant cinq écoles d'ingénieurs et une classe préparatoire. Ces formations d'ingénieurs sont positionnées sur des domaines scientifiques et technologiques où les enjeux pour la société sont très forts : la santé, l'alimentation, l'environnement, la transition énergétique, la transformation numérique et ses impacts sur l'humain. Elles sont adossées à dix laboratoires de recherche d'excellence et sont en lien constant avec le monde socio-économique.

La stratégie de développement de Bordeaux INP vise à renforcer la synergie entre ses missions de formation, de recherche et d'innovation afin de créer des fertilisations croisées. Bordeaux INP souhaite affirmer son expertise scientifique et technologique aux niveaux régional, national et international sur les enjeux sociétaux en adéquation avec les compétences de l'établissement. L'objectif est de développer la capacité de l'établissement à répondre aux besoins du monde socioéconomique en termes d'offre de formation, d'expertise scientifique et technologique, et d'innovation, pour soutenir le développement économique et sociétal durable du territoire aquitain et de la France.

Bordeaux INP a mis en place une démarche qualité pour accompagner la mise en œuvre des orientations de l'établissement et des écoles. La politique qualité vient en appui des axes stratégiques prioritaires de l'établissement :

- Affirmer notre expertise scientifique et technologique **sur des enjeux sociétaux ciblés**
- Répondre aux **besoins des entreprises** en termes d'offre de formation et d'innovation
- Accompagner **l'évolution de la pédagogie** au regard des modes d'apprentissage des élèves et de l'autonomisation de l'apprenant
- Appréhender les **relations internationales** comme un levier de développement et de visibilité de l'établissement
- Utiliser le **pilotage au service des projets** et grandes missions de l'établissement et des écoles

Chacun de ces axes sera décliné et suivi dans les écoles en s'appuyant sur le système qualité. La direction générale et le comité de direction s'engagent à suivre la progression de la mise en œuvre des orientations à intervalles réguliers de façon à améliorer en continu le projet de l'établissement.

Marc PHALIPPOU
Directeur Général de Bordeaux INP

DÉLIBÉRATION N°2017-52 PORTANT APPROBATION DE L'ACCUEIL DE
ATMOSKY AU SEIN DE L'ENSEIRB-MATMECA

ENSEIRB
MATMECA
ENSEGID
ENSCBP
ENSTBB
ENSIC
ENSGTI
ISABTP
LA PRÉPA DES INP
écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le code général de la propriété des personnes publiques et les principes régissant le domaine public ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 13 juillet 2013 portant nomination de M. Marc Phalippou dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, 22 à 26 et 31 à 41 ;
- Vu** le règlement intérieur de l'ENSEIRB-MATMECA en vigueur, notamment son titre VI ;



Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

La signature d'une convention de mise à disposition d'un local de l'ENSEIRB-MATMECA avec la société ATMOSKY est approuvée à l'unanimité.

Le bureau mis à disposition sera d'une superficie de 40 m².

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU